



UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES  
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

ULB

# « Je suis un homosexuel ‘respectable’ »

Etude d’une association homophile « tardive » :  
l’ADEHO (1972-1987)

Van Acker Jonas

Mémoire présenté sous la direction de Mme Valérie  
Piette, en vue de  
l’obtention du titre de master en Histoire (HIST 5D) à  
finalité didactique.

Année académique 2014-2015

## Table des matières

Merci.....	5
Introduction.....	7
A) Méthodologie de la recherche et sources .....	13
Chapitre 1 - Qu'est-ce que l'homophilie ?.....	15
A) Préambule terminologique .....	16
Chapitre 2- Bref historique de l'homophilie en Belgique.....	23
A) Une histoire homophile à écrire et à réécrire ?.....	24
B) Les débuts : l'influence homophile venue de l'extérieur ? L'impact du mouvement homophile occidental.....	27
Les débuts homophiles belges.....	29
Les années 60 : entre ouverture, séparation et conservation des positions homophiles .....	32
C) L'expansion du réseau associatif homophile francophone au cours des années 70. Une libération « alternative » ou contrariée ? .....	35
La libération progressive du CCL « homophile ».....	39
Les associations homophiles : continuité homophile vs libération sexuelle et religieuse ? .....	41
Vers une homophilie à « visage découvert » ?.....	46
Les initiatives homophiles nationales .....	48
D) L'institutionnalisation progressive des associations homosexuelles : l'irréversible déclin homophile ?.....	50
Chapitre 3 – vie homophile ‘living in’ l'ADEHO .....	54
A) Les origines et les causes de la fondation de l'ADEHO .....	55
Une dissension ?.....	57
La question pédophile : la divergence ?.....	58
Le soutien de l'Eglise.....	65
Une nouvelle voie ?.....	66
B) Sa philosophie et ses objectifs.....	66
C) Sa localisation.....	67
D) Ses services et ses activités .....	68

E) Les membres de l'administration.....	73
F) Les Adhéoïstes .....	76
La présence des femmes.....	77
G) La revue .....	79
H) La communauté .....	80
I) Son déclin.....	82
La diminution des fréquentations de l'association.....	82
Les difficultés financières .....	83
Une prise de relais difficile ? .....	85
Fin de l'homophilie et reconfiguration associative.....	86
Chapitre 4 - Discours et représentations homophiles de l'ADEHO .....	88
A) La Religion .....	89
La réforme interne de l'Eglise .....	90
Quelle position adopte l'association? .....	93
Les membres de l'association .....	94
L'estompement du discours religieux de l'association : la création de la <i>Communauté du Christ Libérateur</i> ? .....	96
B) Les « gages » de la respectabilité et de la morale .....	97
Une respectabilité sexuelle ?.....	98
Un idéal : le couple .....	100
C) Les relations avec Arcadie.....	102
Est-ce que Josy Florek serait Baudrien ? .....	104
D) L'invisibilité .....	105
Pour conclure ?.....	107
Sources et bibliographies .....	111
Sources.....	111
A) Archives .....	111
B) Périodiques .....	111
C) Sources éditées .....	112
D) Documents légaux.....	113
E) Interviews orales.....	113

Bibliographie .....	114
Sitographie.....	119
Annexes.....	120

## *Merci...*

Mes remerciements s'orientent tout d'abord vers ma promotrice, Valérie Piette, qui a accepté de me suivre pour ce mémoire. L'idée d'un mémoire lié à une thématique LGBT n'aurait jamais vu le jour si je n'avais pas suivi son cours d'Histoire du Genre. Je tiens à remercier David Paternotte pour son attention, ses suggestions et ses remarques toujours percutantes. Je remercie également Chloé Deligne.

Pour l'aide précieuse qu'il m'a apportée le long de ces deux dernières années et pour son dévouement, je tiens sincèrement à remercier Bart Hellinck, responsable du Fonds Suzan Daniel. Ma gratitude va également à l'équipe entière d'archivistes qui travaille au sein de l'AMSAB.

Pour leurs relectures, je tiens à adresser mes remerciements à Valentine, à Koessan et à ma belle-sœur Aurélie.

Pour m'avoir conté leurs histoires, leurs parcours et m'avoir ouvert les portes de leur vie, je tiens à saluer Bernard Lanssens, Luc Legrand, Alain Bossuyt, Philip Turner et Claude Vandevyver. J'adresse également toutes mes amitiés à Jean-Pierre Fontaine et plus particulièrement à Josy Florek. Nos rencontres hebdomadaires ont été pour moi une source d'enrichissement considérable.

Il me tient à cœur de citer mes compagnons de route tout le long de ces cinq dernières années d'études en Histoire: Valentine, Virginien, Hanae, Nicolas, Virginie, Yohanna, Céline, Jessica, Iris, Aurélie... Mes pensées se dirigent également vers ma vieille « compagny » d'enfance sur qui j'ai toujours pu compter et que je regrette de ne pas pouvoir voir plus souvent : Ahmed, Johan, Jérôme, Kyra, Sami, Eileen, Olivier, Frédérick, Aurélie, Maxime, Julie...

Je tiens à rendre hommage aux CHEFF ainsi qu'au CHE pour avoir été là pour moi à un moment où j'en avais réellement besoin. Mes remerciements vont particulièrement à deux personnes qui m'ont toujours inspiré : Jean-Louis et Joey. Un grand merci à Chose, Fyriel, Julien, Anthony, Crystal et Philippe pour la superbe année que j'ai passée auprès d'eux au sein du comité!

Pour leurs nombreux encouragements, mes frères, Lionel et Simon, mes sœurs, Marie et Kelly, ainsi que ma mère, Jacqueline, ont ma plus grande reconnaissance. Je remercie particulièrement ma mère qui m'a toujours soutenu, dans les bons comme dans les mauvais moments.

Enfin, je tiens à remercier tout particulièrement mon « ami », Sébastien, pour son soutien indéfectible et son amour inconditionnel.

# Introduction

Au début de la réalisation de ce mémoire, je suis parti avec une idée assez floue de ce que je comptais réaliser. C'est au détour de mes recherches au Fonds Suzan Daniel, centre d'archives gay et lesbien, que je suis tombé un peu par hasard sur les revues publiées par l'ADEHO (*l'Association d'Entraide pour la Défense des Homophiles*). J'avais déjà quelques connaissances sur d'anciennes associations homosexuelles belges, mais celle-ci ne m'évoquait rien.

« *Je n'ai jamais réussi à saisir le positionnement de cette association, elle reste un vrai mystère* »<sup>1</sup>, m'a confié Bart Hellinck, l'un des fondateurs de ce fonds d'archives. Cette phrase a été un véritable détonateur pour moi et m'a conforté dans l'idée d'étudier cette association.

---

<sup>1</sup> Entretien avec Bart Hellinck, septembre 2014.

Bien au-delà de son simple caractère énigmatique, l'ADEHO constitue un prisme pour s'intéresser à l'histoire, au mouvement homosexuel et au réseau associatif en Belgique<sup>2</sup>. Historiquement mal connue<sup>3</sup> (particulièrement à Bruxelles et en Région wallonne<sup>4</sup>), celle-ci mérite qu'on s'y attarde.

Fondée en 1972 par Josy Florek, l'ADEHO constitue une association qui revendique son homophilie. Elle prône ainsi toute une série de valeurs comme l'amour ou l'amitié, s'attache aux relations sociales et souhaite démontrer que les homosexuels ne sont pas uniquement livrés à leurs pulsions sexuelles.

En rencontrant plusieurs membres d'anciennes associations dites « libérationnistes », j'ai parfois ressenti de leur part une certaine interrogation quant au réel intérêt d'étudier cette association homophile, terme d'ailleurs brocardé par la plupart d'entre eux. Pourtant, selon moi, l'étude de l'ADEHO permet d'éclairer une autre facette du militantisme homosexuel, hors des sentiers des mouvements dits libérationnistes. Celle-ci est, certes, moins connue, moins visible, plus discrète (« dans les coulisses », pour reprendre l'expression de son fondateur) mais tout aussi foisonnante et intéressante. Elle constitue un parfait cas d'école pour non seulement étudier l'homophilie, mais également les liens étroits qui ont existé entre les associations homosexuelles et les instances religieuses.

Depuis quelques années, une nouvelle historiographie a tenté de revoir la période homophile à l'aune de nouveaux éléments et de nouvelles approches. Toutefois, les chercheurs se sont attardés sur les « grandes » associations homophiles nationales qui ont vu le jour au cours des années 50<sup>5</sup>, sans s'arrêter au préalable ni sur l'action d'autres

---

<sup>2</sup> Le mouvement homosexuel est très souvent indissociable du statut associatif. Il s'agit du cadre institutionnel de beaucoup d'institutions issues de la société civile. Dans la deuxième moitié du XXe siècle, il s'agit d'organes de revendications et de contre-pouvoirs. A. LECH, FR. HABONEY, D. ERIBON, *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, PUF, 2003, p.49.

<sup>3</sup> Il reste encore de nombreux terrains à fouiller pour l'histoire des minorités sexuelles, tant pour une histoire plus ancienne que récente. D. PATERNOTTE, A. DEWAELE, C. HERBRAND, « Etudes gayes et lesbiennes/ *holebistudies* : Etat des savoirs critiques et regards croisés entre la Flandre et la Communauté française de Belgique », *genderstudies/een genre apart?*, *Savoirs de genre/quel genre de savoir ?*, Bruxelles, Sophia, Colloque 2005, p.168.

<sup>4</sup> Contrairement à l'étranger, historiographiquement parlant, l'histoire de l'homosexualité n'a fait l'objet que de très peu de travaux de la part d'historiens; la petitesse de notre plat pays n'aidant pas.

<sup>5</sup> Nous pouvons notamment citer : J. JACKSON, « Qu'est-ce qu'un homosexuel libéré ? Le mouvement Arcadie dans les « années 68 » », dans *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n°29, 2009, pp.17-35 ; J. JACKSON, *Living in Arcadia: Homosexuality, Politics and Morality in France 1945-1982*, Chicago, Chicago University Press, 2007 ; J. JACKSON, « Arcadie: sens et enjeux de « l'homophilie » en France, 1954-1982 », dans *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2006, n°53/54, pp.150-174 ; J. JACKSON, *Arcadie: La vie homosexuelle en France, de l'après-guerre à la dépénalisation*, Paris, Autrement, 2009 ; M. MEEKER, « Behind the Mask of Respectability: Reconsidering the Mattachine Society and Male Homophile Practice, 1950s and 1960s. », dans

groupes qui existaient en parallèle ni sur la pérennité de ces associations. De même, des approches transnationales et comparatives ont souvent été privilégiées, rendant ainsi compte des tendances homophiles qui s'observent un peu partout dans le monde<sup>6</sup>. Le terrain reste quasiment inexploré en Belgique<sup>7</sup>.

Au lieu de privilégier une étude globale ou comparative qui consisterait à analyser empiriquement l'ensemble du mouvement homophile qui existe en Belgique, cette étude souhaite se concentrer sur une association en particulier. En effet, le mouvement homophile (et le terme homophile lui-même) est très diffus et désigne, bien souvent, une floraison d'associations homosexuelles que, généralement, tout oppose.

---

*Journal of the History of Sexuality*, vol. 10, n°1, 2001, pp. 78–116; M.M. GALLO, *Different Daughters : A History of the Daughters of Bilitis and the Rise of the Lesbian Rights movement*, New York, Carroll and Graf, 1997; P. BOAG, « Does Portland need a Homophile Society ? Gay Culture and Activism in the Rose City between World War II and Stonewall », *Oregon History Quarterly*, vol.105, n°1, 2004, pp.6-39; G. HUARD, « Arcadie et le mouvement homophile espagnol », dans M.C. CHAPUT, *Masculin-Féminin en Transition. Espagne 1970-1986*, Paris, université Paris-Ouest, 2011, pp.171-183; D. RIZZO, « L'Ami idéal. Canon homophile et 'marché' des relations dans les années 1950 », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2006, vol. 53, n°4, pp.53–73 ; C. TODD WHITE, *Pre-Gay L.A. : a Social History of the Movement for Homosexual Rights*, Urbana, University of Illinois Press, 2009.

<sup>6</sup> J. JACKSON, « Homophile Movement », dans D. PATERNOTTE et M. TREMBLAY, *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism*, New York, Routledge, Septembre 2015, pp.15-30 (publication prévue en 2015).

L.-J. RUPP, « The Persistence of Transnational Organization: The Case of the Homophile Movement », dans *American Historical Review*, 2011, vol. 116, n°4, pp.1014–39; L.-J. RUPP, « The European Origins of Transnational Organizing : The international Committee for Sexual Equality (ICSE) » dans Ph. AYOUB et D. PATERNOTTE, *LGBT Activism and the Making of Europe: A Rainbow Europe?*, New York, Basingstoke: Palgrave, 2014, pp.29-50 ; D. S. CHURCHILL, « Trans-nationalism and Homophile political Culture in the Postwar Decades », in *GLQ* 15, vol.1, 2008, pp.31-66; Philip Ayoub et David Paternotte reviennent sur l'origine du transnationalisme LGBT et la constitution du ISCE dans Ph. AYOUB et D. PATERNOTTE, « Challenging Borders, Imagining Europe: Transnational LGBT Activism in a New Europe », dans N. NAPPLE et J. BICKMAN-MENDEZ (dir.), *Borders Politics, Social Movements and Globalization*, New York, New York University Press, 2014, pp.230-257.

<sup>7</sup> En ce qui concerne la question de l'homophilie, celle-ci a fait l'objet de très peu de travaux ou a été analysée indirectement de manière sporadique : D. PATERNOTTE, *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011. D. PATERNOTTE, « Belgium : The Paradoxical Strength of Disunion », dans T. MANON, C. JOHNSON, D. PATERNOTTE, *The Lesbian and Gay Movement and The State. Comparative Insights into a Transformed Relationship*, Burlington, Ashgate, 2011, pp.43-57 ; M. MESSINA, *Des Biches sauvages aux lesbiennes : le lesbianisme politique à Bruxelles (1972-1982)*, Mémoire d'Histoire présenté sous la direction de Valérie Piette, Université Libre de Bruxelles, 2011; Ch. HERBIN, *"Ça existe !" : Contribution à l'histoire de l'homosexualité féminine en Belgique des années 20' aux années '50*. Mémoire d'histoire présenté sous la direction de Valérie Piette, Université Libre de Bruxelles, 2009 ; B. HELLINCK, « Over integratie en confrontatie ontwikkelingen in de homo- en lesbiennebeweging », *BEG-CHTP*, n°18, 2007, pp.109-130; B. HELLINCK, « Na een echt kongres. Met sprekers en een verslag »: *bijdrage tot de geschiedenis van de homobeweging in Vlaanderen (1953-1985)* », RUG, Gent, 1995; B. HELLINCK, « Een droom waarvan we nooit konden vermoeden dat hij mogelijk zou zijn »: *bijdrage tot de geschiedenis van 50 jaar homo- en lesbiennebeweging in Vlaanderen (1953-2003)*, Gent/Brussel, Halebifederatie, Gelijke Kansen, 2003, etc...

Par ailleurs, très souvent, ce terme est utilisé par des travaux militants qui ont été publiés dans la période de recherches durant laquelle l'homophilie était de rigueur. Nous pouvons citer: Fr. VANDERLINDEN et W. PERDAENS, *Homofiele Emancipatie in Vlaanderen*, Federatie Werkgroep Homofilie, 1980.

Dans ce sens, une approche microhistorique s'avère donc pertinente. En effet, une perspective située<sup>8</sup> a l'avantage d'éclairer des phénomènes macrohistoriques mais aussi d'éviter tout essentialisme.

Même si plusieurs travaux tendent à renverser et à réévaluer cette vision<sup>9</sup>, il reste encore coutume de dire que le mouvement homophile constitue un mouvement avant-gardiste, rétif ou discret avant l'arrivée des mouvements dits « libérationnistes » ; on dit également qu'il les a tout simplement préparés<sup>10</sup>. A de rares exceptions, des chercheurs parlent de l'activité de ces « pionniers silencieux » qui semblent disparaître subitement<sup>11</sup>. Même si la tendance commence à s'inverser, très peu d'études montrent *a fortiori* la continuité du mouvement homophile qui semble s'estomper devant l'arrivée des mouvements de libération au cours des années 70. Or, comme le démontre l'exemple belge, la réalité est beaucoup plus complexe que cela : pourquoi l'ADEHO a-t-elle connu un succès au moment où le mouvement homophile, de manière générale, connaîtrait généralement un profond déclin à travers le monde occidental ?

La plus ancienne association homophile, le *Centre de Culture Belge* (CCB), voit le jour en 1953. L'ADEHO, et bien d'autres associations qui empruntent le nom « homophile » en Belgique, apparaissent à la fin des années 60 et au début des années 70, au moment même où des mouvements libérationnistes se mettent en place. La plupart des associations homophiles les ont même précédés. Ainsi, l'ADEHO se dissout en 1987, bien après les mouvements libérationnistes. Le *Centre de Culture Belge*

---

<sup>8</sup> Terme emprunté à la sociologie des rapports sociaux.

<sup>9</sup> Voir les articles de J. JACKSON, *op cit.*, mais également ceux de L. RUPP, *op cit* ; binôme téléologique entre « répression » et « libération ». Lire : D. RIZZO, « L'Ami idéal. Canon homophile et 'marché' des relations dans les années 1950 », *op cit.*, p.53.

<sup>10</sup> En étudiant le mouvement gay et lesbien, le chercheur américain Barry Adam étudie les liens qui existent entre le moment homophile et l'émergence du mouvement de libération à partir des émeutes de Stonewall. Lire Cr. A. RIMMERMAN, *The lesbian and gay movement, assimilation or liberation*, New York, Westview Press, 2007, p.12 ; John D'Emilio explique que le mouvement homophile a aidé à construire une communauté qui a permis de soutenir l'effort de libération. Voir : J. D'EMILIO, *Sexual Politics, Sexual Communities. The Making of a Homosexual Minority in the United States, 1940-1970*, Chicago, The University of Chicago Press, 1983, p.249.

<sup>11</sup> Plusieurs ouvrages catégorisent la période homophile entre 1940 et 1969. Voir : M. STEIN, *Rethinking the Gay and Lesbian Movement*, New York, Routledge, 2012. Dans ses écrits, Julian Jackson explique que le terme homophile commence à dater à partir de 1972. Il prétend, parmi d'autres, que l'apogée du mouvement homophile s'est déroulé au cours des années 50 et 60, même s'il explique qu'il serait stupide de prétendre que le mouvement n'a pas connu de développement par la suite. La réalité belge, à travers l'ADEHO, nous prouve le contraire... Il avance aussi l'hypothèse qu'Arcadie réagit mal à l'arrivée des mouvements de libération homosexuelle. Voir : J. JACKSON, « Qu'est-ce qu'un homosexuel libéré ? Le mouvement Arcadie dans les « années 68 » », *op cit.*, p.18. Cette disparition homophile soudaine fait également écho dans la littérature extrêmement contemporaine comme en témoigne le dernier ouvrage du chercheur Massimo Prearo. De même, celui-ci parle de « révolution homophile », alors que le moment homophile reste plutôt long, continu et diffus: M. PREARO, *Le moment politique de l'homosexualité en France. Mouvement, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014.

disparaît au début des années 2000<sup>12</sup>, mais ne présente plus aucun lien avec sa formation initiale.

Pour quelles raisons de nouvelles associations homophiles apparaissent au cours des années 70 alors que la principale association homophile, le CCB, transformé succinctement en *Centre de Culture et Loisirs* (CCL) puis *Infor-Homosexualité*, est déjà bien établie? De quoi l'ADEHO est-elle le révélateur? La question en filigrane que pose ce mémoire est donc celle-ci : est-ce que l'ADEHO constitue une association homophile tardive dans la continuité de ses prédécesseurs ou s'agit-il plutôt d'un groupe ayant pour volonté de s'inscrire dans un héritage post 68-tard qui emprunte une nouvelle voie homophile? Est-ce que l'ADEHO s'accoutume du contexte des années 70 ou est-ce qu'elle prolonge l'homophilie belge en gardant des traces de son héritage ancien?

Pour répondre à ces questions, ce mémoire sera séparé en quatre parties distinctes. Celles-ci sont elles-mêmes subdivisées en sous-parties. Dans le premier chapitre, je tenterai de définir l'homophilie et aborderai certains éléments terminologiques. Même s'il reste extrêmement complexe de déterminer ce qu'on entend par ce terme, une grille analytique peut être posée.

Dans le deuxième chapitre, je dresserai le contexte historique et je reviendrai sur les origines de l'homophilie en Belgique en évoquant d'une part, le contexte international et belge, et d'autre part, la principale association homophile qui a émergé au cours des années 50 : le CCL. Celle-ci est essentielle pour comprendre le développement que connaîtra l'ADEHO. Par la suite, je reviendrai sur les mouvements homophiles qui ont émergé dans le courant de la fin des années 60 et le début des années 70 en Belgique francophone. Cette partie permettra tout d'abord d'esquisser le contexte historique général, et ensuite de voir les divergences et les convergences idéologiques entre l'ADEHO et les associations qui gravitent autour d'elle. Rappelons que le mouvement homosexuel belge évolue dans un contexte fédéral<sup>13</sup>; ainsi, le mouvement homophile connaîtra des développements différents en Flandre et en Wallonie, même si des tentatives homophiles communes seront mises en place<sup>14</sup>, nous y reviendrons. Cette

---

<sup>12</sup> D. PATERNOTTE, « Belgium : The Paradoxical Strength of Disunion », *op cit.*, pp.43-44.

<sup>13</sup> Dans notre démocratie, « consociative », les dirigeants des associations se réuniront de manière ponctuelle sur des objets ou des revendications précises. D. PATERNOTTE, *Revendiquer le « Mariage gay »*. Belgique, France, Espagne, *op cit.*, p.44.

<sup>14</sup> A côté de Bruxelles, la Flandre se caractérise par un réseau associatif qui est fort diffus, au contraire de la Wallonie qui connaît un mouvement homosexuel dont la portée se limite à quelques villes comme celles de Liège ou du Hainaut. D. PATERNOTTE, « Belgium : The Paradoxical Strength of Disunion », *op cit.*, p.44.

étude se concentrera essentiellement sur la partie francophone, et plus particulièrement sur le réseau associatif bruxellois. Je reviendrai sur les éléments socio-historiques qui confirment ou infirment le caractère homophile tardif de l'ADEHO, éléments qui permettront d'aborder, en outre, certains paradoxes de l'historiographie récente et les spécificités homophiles belges.

Après avoir donné une vision d'ensemble du contexte historique, cette troisième partie reviendra sur l'ADEHO elle-même et sa revue. Elle aura pour but de traiter des questions suivantes: quelles sont les raisons qui amènent à la fondation de l'ADEHO? Quelles sont les raisons de sa dissolution? Signent-elles la fin de l'homophilie? Cette partie permettra également de déterminer quels sont les membres de cette association, ses positionnements, ses buts ainsi que les activités qu'elle entreprend.

Enfin, la dernière partie reviendra sur les discours et les représentations de l'ADEHO. Elle déterminera si ceux-ci sont proprement homophiles. Cette association souhaite mettre au cœur de son projet une certaine « respectabilité » des personnes homosexuelles, à travers l'imposition d'un modèle de vie, une morale et une vision de la sexualité. Cette vision emprunte d'un moralisme n'est pas, on le verra, sans rappeler l'association homophile d'André Baudry<sup>15</sup>: Arcadie. La revue de l'association est imprégnée d'un discours religieux dans un contexte où l'Eglise catholique, après le Concile de Vatican II, est en pleine réflexion autour de ses valeurs. Celle-ci aura un profond impact dans le développement de l'association. L'invisibilité de l'ADEHO est également un élément important pour comprendre son caractère homophile. Contrairement à d'autres associations homophiles, celle-ci se pare d'une double casquette qui est à la fois idéologique et socioéconomique.

---

<sup>15</sup> André Baudry, né en 1922, est un activiste homophile. Il est le fondateur de l'une des premières associations homophiles de France : Arcadie. Il étudia au Collège Jésuite et suivit le séminaire afin de devenir prêtre. B. ALDRICH et G. WOTHERSPOON, *Who's Who in Contemporary Gay and Lesbian History*, vol.2, London, Routledge, 2001, pp.32-34.

## A) Méthodologie de la recherche et sources

Du point de vue de la méthodologie et des sources, l'histoire des minorités sexuelles souffre d'un manque considérable<sup>16</sup>. Comment aborder ce sujet? De quelles sources disposons-nous ? Toutes ces questions ont évidemment guidé ma démarche.

C'est d'abord vers le Fonds Suzan Daniel (hébergé par l'AMSAB), centre d'archives et de documentation gay et lesbien que mon regard s'est naturellement tourné<sup>17</sup>. J'y ai d'abord dépouillé la presse qu'on qualifie de « militante ». J'ai ainsi parcouru les différentes revues qu'a publiées l'ADEHO. Afin de ne pas rester « cloisonné dans mes archives » et avoir une vision plus large, j'ai également consulté les périodiques d'autres associations comme le CCL (*Le Lien*), l'ACCL (*La Lettre de la Communauté*) et le MASH (*Infor-MASH*). Le dépouillement de la revue *Le Lien* s'est révélé primordial pour cerner les divergences qui existaient entre l'ADEHO et le CCL, associations très souvent amalgamées, pendant un certain temps du moins, par les mouvements de « libération ».

A côté de ces revues, j'ai eu accès aux archives privées d'associations homosexuelles depuis le début des années 50 grâce à Bart Hellinck, l'archiviste et l'historien du fond. J'ai ainsi pu consulter les archives de Philip Turner, militant gay en Belgique francophone au cours des années 70 et 80, mais également celles de Walter Van Boxelaer, président du pendant flamand du CCL : le COC. J'ai également consulté celles de l'*Holebifederatie*.

Après m'être rendu au Fonds Suzan Daniel, je me suis tout naturellement tourné vers d'autres centres d'archives comme le Centre d'Archives pour l'Histoire des Femmes (CARHIF), à Bruxelles, en pensant qu'il devait subsister sans doute quelques traces du passage de cette association. Or, il n'en était rien. J'ai également pris contact avec Philippe Artois qui s'occupe du centre de documentation de l'association LGBT<sup>18</sup> *Tels Quels*, mais mes recherches s'y sont révélées infructueuses.

---

<sup>16</sup> W. DUPONT, « Modernités et homosexualités belges », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, vol 119, 2012, pp.19-34 [En ligne] < <http://chrhc.revues.org/2688> > (Consulté le 4 mai 2014).

<sup>17</sup> Si la Flandre fait figure de pôle dominant concernant la recherche sur les questions concernant l'homosexualité, c'est également lié au fait que c'est dans la ville de Gand qu'on retrouve le seul fonds d'archives dédié au passé des minorités sexuelles. Soucieux que des documents touchant de près ou de loin au passé, au départ, des personnes homos et lesbiennes ne disparaissent pas, l'ASBL fut fondée le 8 mai 1996. Site du Fonds Suzan Daniel. *Fondssuzandaniel.be*. [En ligne]. < <http://www.fondssuzandaniel.be> > (Consulté le 5 mai 2014).

<sup>18</sup> Acronymes de lesbiennes, Gays, Bisexuels et Trans.

Philippe Artois m'a confié qu'une grande partie des archives concernant l'ADEHO avaient été directement reversées au Fonds Suzan Daniel.

Ces sources écrites ont été recoupées avec des interviews qui ont été réalisées par mes soins<sup>19</sup> ; ainsi, au cours des mois précédents, je me suis attelé à retrouver la trace des différents membres des associations homosexuelles en commençant tout d'abord par l'ADEHO. C'est par le plus grand des hasards, en recherchant des informations sur Internet, que je suis tombé sur la page personnelle de Josy Florek. Après sa période d'activité dans le mouvement homosexuel des années 70 et 80, Josy Florek a rompu tous liens avec celui-ci. C'est à la suite de plusieurs échanges d'emails et de coups de fil que Josy Florek a accepté de me rencontrer. Nos rencontres se sont succédées au cours de cette année et nos entrevues hebdomadaires m'ont permis d'étoffer et d'enrichir considérablement ce mémoire. J'ai eu la chance, par son intermédiaire, de rencontrer d'autres Adehoïstes très proches de lui comme Jean-Pierre Fontaine. Ils ont tous deux gentiment accepté de mettre à ma disposition des documents, des lettres mais également des photos des activités organisées par l'ADEHO. Ces photos ont d'ailleurs été d'une très grande aide pour mettre en images ce que décrivaient les périodiques et les archives papiers.

J'ai également mené des entrevues avec Philip Turner, Bernard Lanssens, Luc Legrand et Alain Bossuyt, tous membres d'une lignée plus « libertaire » du mouvement homosexuel afin d'avoir une idée plus générale des divergences idéologiques de cette période<sup>20</sup>. De même, ma rencontre avec Claude Vandevyver, ancien membre de l'ACCL, m'a permis d'éclairer les liens étroits qui existaient entre l'Eglise catholique et le mouvement homosexuel.

Mon corpus d'archives a aussi été enrichi de sources audio-visuelles provenant de la RTBF (chaîne de télévision publique belge)<sup>21</sup> et d'une émission de radio gay diffusée par *Antenne Rose*, dans laquelle Bernard Vanhamme, successeur de Josy Florek à l'ADEHO, y accorde une interview dans les années 80.

Pour résumer, d'un point de vue heuristique, les principales sources de ce mémoire sont multiples. Toutefois, ce sont les périodiques, les archives privées et l'histoire orale qui ont été essentielles à sa réalisation.

---

<sup>19</sup> Il est important de rappeler que l'interview orale répond à des codes et des usages spécifiques. Florence Descamps a d'ailleurs écrit un excellent ouvrage en la matière : FI. DESCAMPS, *l'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005.

<sup>20</sup> J'ai également eu l'occasion de discuter, à plusieurs reprises et de façon informelle, avec des personnalités du milieu associatif LGBT, encore actives ou non, comme Chile Deman, Irène Kaufer ou encore Michel Elias.

<sup>21</sup> L'homosexualité a fait l'objet de plusieurs reportages au cours des années 70 dans la Communauté française. On peut notamment citer : « Etre homosexuel », *Emission Neuf Millions Neuf*, Bruxelles, 12 octobre 1973, 26 minutes. Celui-ci nous intéresse plus particulièrement car il revient sur la condition de vie des homophiles.

# Chapitre 1 - Qu'est-ce que l'homophilie ?

*« L'identité n'est pas quelque chose de continu, cela peut changer dans la vie  
d'une personne et historiquement. »*

Anke Hintjens, Colloque - « Les lesbiennes sortent du bois », 2013.

*« If we pay to choose attention to how words such as homosexual, homophile,  
lesbian an gay are used, we can give better insights as to the evolutionary process of  
the movement, now and in the future. »*

C. Todd White, *Pre Gay L.A., A Social History of the Movement for Homosexual Rights*, op cit.,  
p.55.

## A) Préambule terminologique

Avant d'évoquer le contexte sociohistorique, attardons-nous d'abord sur des aspects sémantiques et terminologiques. En effet, lorsqu'on traite de l'histoire des minorités sexuelles, le vocable constitue un socle de référent pour désigner une catégorie sociale à un moment sociohistorique donné<sup>22</sup>. Afin d'éviter tout anachronisme, il paraît donc primordial de tenter de comprendre ce qu'est l'homophilie et son « mouvement » (si toutefois un tel concept est plausible).

Même si aucune forme de consensus n'existe sur ces questions, quelques caractéristiques sommaires (et sans doute fort caricaturales) peuvent tout de même être dressées.

Le terme d'origine grecque « homophile », qui signifie littéralement « l'amour du même », est apparu en 1924. C'est un physicien allemand, Karl Günther Heimsoth<sup>23</sup> (1899-1934), qui utilise pour la toute première fois ce terme. Sous l'égide de l'organisation néerlandaise, *Cultuur-en-Ontspannings Centrum* (COC), ce terme est popularisé au travers des assemblées de l'ICSE (*International Committee For Sexual Equality*) pour être ensuite largement adopté par toute une série d'associations homosexuelles des années 50<sup>24</sup>. Au cours de ces années, « amitié » et « homophile » sont les deux termes clefs pour désigner les associations homosexuelles. Le terme homophile avait pour ambition de mettre l'accent sur l'affection (que cela soit des rapports amicaux ou sexuels) et de « dé-emphaser » la portée sexuelle du mot homosexuel<sup>25</sup>.

Les associations homophiles tels que décrites dans toute une série d'ouvrages et d'articles ne sont pas des associations qui se veulent « révolutionnaires »; celles-ci déclament que l'homosexualité n'est pas une anomalie et, par le truchement de différents chercheurs (psychologues, psychiatres ou médecins), souhaitent montrer que

---

<sup>22</sup> Lorsque l'on travaille sur l'histoire de l'homosexualité, il est important de ne pas coller des modes de pensées postérieurs et être conscients des préjugés et des acquis qui sont liés à notre éducation, notre sexe, notre mode de vie ou encore à notre origine sociale et culturelle. Voir : Fl. TAMAGNE, *Histoire de l'homosexualité en Europe : Berlin, Londres, Paris (1919-1939)*, Paris, Seuil, 2000, p.11. Voir également: Cl. COUROUVE, *Vocabulaire de l'homosexualité masculine*, Paris, Payot, 1985 ; L.-G. TIN (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003 ; Fl. TAMAGNE, « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°53, vol. 4, 2006, pp.7-31.

Je m'emploierai à utiliser le terme « homophile » le plus souvent possible dans cette analyse, même si son utilisation, comme décrit plus bas, pose toute une série de questions...

<sup>23</sup> Il s'agit du titre de sa dissertation médicale publiée en 1925 : *Hetero- und Homophile*. H. KENNEDY, « The Ideal of Gay Man : the Story of Der Kreis », dans *Journal of Homosexuality*, vol.38, n°1/2, p.74.

<sup>24</sup> J. JACKSON, « The Homophile Movement », *op cit.*, p.60.

<sup>25</sup> H. KENNEDY, « The Ideal Gay Man: the Story of Der Kreis », *op cit.*, p.74.

les homosexuels, au même titre que les personnes hétérosexuelles, sont des individus « respectables »<sup>26</sup>. C'est en outre en critiquant certains comportements, que les associations homophiles ont pour volonté de passer pour des honnêtes gens. Ainsi, celles-ci mettent en exergue le côté efféminé et extravagant de certains homosexuels qui, en somme, pourraient confirmer l'image stéréotypée qu'une personne hétérosexuelle peut en avoir. De même, les leaders homophiles vocifèrent la promiscuité de certains aspects de la vie des personnes homosexuelles (une quête perpétuelle du sexe dans les bars ou dans les lieux publics...) qui dénotent par rapport à leur recherche d'une esthétique homosexuelle qui a le couple, la respectabilité, la fidélité ou encore l'amour pour adage. Les individus homophiles ont pour volonté de montrer que les relations entre deux personnes de même sexe ne se résument pas qu'à de simples rapports sexuels. L'accent est mis sur la moralisation, la nécessité de se comporter de manière convenable. Les associations homophiles ont une vision accommodationniste des changements sociaux.

Ces aspects homophiles seront, par la suite, grandement critiqués par les mouvements plus activistes qui émergeront dans le courant des années 70 et qui ringardiseront les personnes homophiles en les qualifiant de « conformistes »<sup>27</sup>.

Selon une vision presque anthropologique de l'homophilie, pour reprendre l'expression chère au chercheur David S. Churchill<sup>28</sup>, plusieurs termes peuvent labelliser ces associations. Reprenons ceux qu'avance l'historien Julian Jackson pour l'association française Arcadie :

« Conservateur, bourgeois, catholique, semi-clandestin, inspiré d'une nostalgie d'une image de la Grèce classique, rejetant l'activisme politique, intériorisant la désapprobation de la société sur les personnes homosexuelles dans une forme de haine de soi, exigeant de ses membres à vivre leur vie d'homosexuel en secret et sublimer leurs désirs sexuels dans une forme d'amitié « déssexualisée » »<sup>29</sup>.

Comme le démontre Julian Jackson, ces éléments sont à garder à l'esprit lorsqu'on souhaite se pencher sur les associations homophiles, mais ils constituent

---

<sup>26</sup> La description sommaire du mouvement homophile qui suit est détaillée dans l'article de J. JACKSON, « Homophile Movement », *op cit.*, pp.15-30.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p.69.

<sup>28</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia*, *op cit.*, p.9.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p.9.

principalement des « entrées »<sup>30</sup>. Chaque association homophile comporte ses spécificités, ce qui rend leur lecture, certes plus complexe, mais beaucoup plus intéressante. Ainsi, tout comme pour Arcadie, l'ADEHO peut beaucoup plus être décrite comme une association humaniste et libérale que comme une association conservatrice et catholique<sup>31</sup>, même si l'encrage religieux y est sans doute beaucoup plus important dans cette dernière<sup>32</sup>. De même, l'antagonisme « mouvement conservateur » homophiles en opposition à des mouvements « radicaux » libertaires se révèlent également infructueux<sup>33</sup> ; la labellisation reste indispensable mais celle-ci doit éviter à tout prix l'essentialisme.

Non seulement chaque situation nationale est différente<sup>34</sup>, mais les contextes locaux le sont également, et ce même dans un pays comme la Belgique où le réseau associatif reste relativement modeste. Pour reprendre le cas belge, le terme « homophile » a connu une plus longue postérité en Flandre qu'en Wallonie<sup>35</sup>. La réappropriation personnelle de ce terme par les différentes associations joue également un rôle déterminant si bien que parler du mouvement homophile est sans doute erroné ; dire « les mouvements homophiles » serait sans doute plus judicieux<sup>36</sup>. Néanmoins, on peut également se demander si l'appellation « les mouvements homophiles » est aussi porteuse. En effet, certaines associations se constituent et se revendiquent très tardivement comme mouvement (je pense notamment à Arcadie<sup>37</sup>).

---

<sup>30</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia*, *op cit.*, p.12.

<sup>31</sup> *Ibid.*, p.12.

<sup>32</sup> Nous y reviendrons dans les prochains chapitres.

<sup>33</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia*, *op cit.*, p.168.

<sup>34</sup> Les groupes homophiles n'ont pas émergé partout au même moment et dans les mêmes conditions. J. JACKSON, « The Homophile Movement », *op cit.*, p.63.

<sup>35</sup> C'est ce qui en ressort de mes recherches. Mais, attention, le terme n'inclut pas forcément une idéologie spécifiquement homophile.

Il s'agit de *Liturgie van de Vriendschap voor homofiele en lesbische christenen*, publié en 1997. Cette publication est issue du groupe pastoral « Homo en Geloof ».

La proximité des personnes flamandes avec les peuples plus nordiques et scandinaves (où la diffusion du terme homophile a été beaucoup plus longue) a sans doute favorisé cela.

<sup>36</sup> Dans une réflexion que porte Didier Eribon, celui-ci explique que le terme « mouvement » range très souvent des réalités qui sont très disparates :

« Dans ce qu'on peut aujourd'hui considérer comme le mouvement d'affirmation homosexuelle, on doit ranger des réalités aussi disparates que l'existence d'associations militantes (ou culturelles, sportives), de journaux (du bulletin politique à la feuille pornographique), de quartiers où se concentrent des commerces et des bars (mais aussi des librairies), de colloques, de festivals de cinéma, etc. ». Voir D. ERIBON, *Réflexions sur la question gay*, *op cit.*, p.199.

Craig A. Rimmerman explique que :

« To talk about « the movement » essentializes the rich number of communities, approaches, and debates that have contributed to the lengthy struggle for lesbian, gay, transgendered and bisexual rights ».

C. A. RIMMERMAN, *From Identity to Politics*, *op cit.*, p.1.

<sup>37</sup> C'est à partir de septembre 1975 qu'Arcadie évoque qu'elle constitue un mouvement : « Le mouvement homophile de France ». J. JACKSON, *Living in Arcadia*, *op cit.*, p.207.

Concernant l'utilisation du mot « homophile », difficile de voir si une posture idéologique ou un positionnement quelconque se dégage derrière son utilisation. A certains moments, son usage fait penser à une connotation très proustienne de l'homosexualité<sup>38</sup> mais, à d'autres moments, il en est tout autre chose. Le terme homophile est parfois même utilisé comme synonyme au terme homosexuel dans les revues homosexuelles que j'ai pu consulter<sup>39</sup>. Dans d'autres circonstances, une définition plus large du terme homophile est donnée<sup>40</sup>. Selon Massimo Prearo, la sémantique de l'homophilie marque l'attention des choix existentiels (et donc subjectifs) faits par les individus qui acceptent leur condition<sup>41</sup> ; selon Baudry, l'homophilie réfère à une attitude globale d'une conduite humaine, tandis que l'homosexualité correspond à des actes précis, aisément identifiables et descriptifs<sup>42</sup>. Ainsi, pour ceux qui utilisaient le terme homophile, celui-ci avait une connotation plus large, plus positive que celui d'homosexualité<sup>43</sup>. Selon la chercheuse Leila J. Rupp, l'usage du terme « homophile » avait une portée plutôt politique<sup>44</sup>.

Bien souvent, le terme homophile constitue un idéal que souhaite atteindre les fondateurs de ces associations; en effet, la pensée collective est souvent le fruit des

---

<sup>38</sup> Arcadie parle même parfois de peuple homophile. J. JACKSON, « Sex, Politics and Morality in France », 1954-1982, *op cit.*, p.91.

<sup>39</sup> Très souvent, la revue de l'ADEHO a tendance à parler à la fois des homosexuels et des homophiles en les distinguant chacun.

<sup>40</sup> Dans le périodique *Amicitia* du CCL, ses auteurs expliquent que les homophiles peuvent être sommairement classés en trois catégories : le pédophile, l'homosexuel et le gérontophile. Voir: *Amicitia*, n°4, septembre 1962, p. 3. Pour rappel, si la pédophilie se retrouve attachée au terme homophilie, c'est parce que pendant longtemps celle-ci a constitué une catégorie qui n'était pas indépendante de l'homosexualité. Voir : Th. SANDFORT, « Pedophilia and The Gay Movement », dans *Journal of Homosexuality*, vol.13, n°2-3, 1987, p.89. Cette vision est à porte-à-faux de celle de l'ADEHO.

Un autre exemple prouve que la définition de l'homophilie est très large : dans un dossier réalisé par l'ADEHO, Josy Florek explique une situation : « un père donnant de l'affection à son fils, le père comme le fils pratiquent l'homophilie ». Voir « Introduction », *ADEHO : Informations destinées aux homophiles, parents, éducateurs...*, Bruxelles, Association d'Entraide Homophile, 1977, p.4.

<sup>41</sup> M. PREARO, *Le moment politique de l'homosexualité : mouvements, identités et communautés en France*, *op cit.*, p.98.

<sup>42</sup> M. PREARO citant André BAUDRY, *Ibid.*, p.98.

<sup>43</sup> B. EECKHOUT, «A Paradise for LGBT Rights? The Paradox of Belgium », dans *Journal of Homosexuality*, Vol.58, n°8, 2011, pp.1057-1083.

Cela permet également, en partie, d'appuyer la phrase écrite par Guy Hocquenghem expliquant que : « il n'y a pas de position innocente ou objective sur l'homosexualité, il n'y a que des situations de désir où l'homosexualité rentre en jeu ». G. HOCQUENGEM, *Le désir homosexuel*, Paris, Fayard, 2000 (première édition en 1972), p.59.

<sup>44</sup> Cité par L. J. RUPP, « The Persistence of Transnational Organizing: The Case of the Homophile Movement », *op cit.*, p.1028.

convictions d'un seul homme. Néanmoins, est-ce que cette orthodoxie entraîne irrémédiablement une orthopraxie<sup>45</sup> ?

Un travail qui se révélerait extrêmement intéressant, mais qui dépasse malheureusement le cadre de cette dissertation, serait de réaliser un inventaire statistique des occurrences qui s'observent pour l'usage de ce mot dans la population homosexuelle (ou non). Néanmoins, un triage se révélerait extrêmement difficile.

Par son ambivalence, l'usage du terme homophile soulève toute une série de questions :

- (1) Quelles sont les personnes qui l'utilisent ou qui ne l'utilisent pas?
- (2) Quels sont leur positionnement ?
- (3) A quel milieu appartiennent-elles ?
- (4) Font-elles partie d'un réseau associatif ?
- (5) Est-ce qu'être une personne homophile implique *a fortiori* d'être homosexuel ?
- (6) Y-a-t-il une diffusion du terme au-delà du réseau associatif et des mouvements?

Seule une étude empirique de l'homophilie pourrait apporter des réponses précises à toutes ces questions. Néanmoins, certaines tendances peuvent se dégager. Ce sont généralement des associations qui se revendiquent comme homophiles qui en font usage, mais certaines associations libertaires n'en sont pas non plus en reste ; des exemples venant de la revue de l'association qui porte notre attention pour ce mémoire montrent que ce terme est utilisé pour désigner des associations « plus militantes », sans doute dans un souci de cohésion<sup>46</sup>. Ce phénomène peut sans doute s'expliquer par l'absence d'une réelle radicalité belge, nous y reviendrons. De même, ce sont bien souvent des personnes homosexuelles voire bisexuelles qui se revendiquent comme homophiles mais cette interdépendance n'est pas exclusive et se veut bien souvent inclusive ; ainsi, le terme homophile désigne indistinctement les personnes homosexuelles mais aussi celles qui les appuient. On peut également voir une corrélation entre l'usage du terme homophile et le rôle de plusieurs entités

---

<sup>45</sup> Les principes homophiles sont aussi l'incarnation de ce que souhaite vivre les leaders de ces associations dans leur vie. William Dorr Lambert Legg (1904-1994), membre de la *Matachine Society*, a utilisé le terme jusque dans les années 90, beaucoup plus par conviction qu'autre chose.

<sup>46</sup> En tout cas, l'ADEHO l'utilise pour désigner ses associations partenaires et les associations homosexuelles de cette époque là.

ecclésiastiques qui préféreraient sans doute l'usage de ce mot à celui d'homosexuel. Malheureusement, cette hypothèse est difficilement vérifiable et la lecture de la *Lettre de la Communauté du Christ Libérateur*, association homosexuelle chrétienne, en atteste le contraire ; l'« idéologie » homophile y est moins importante. De même, certains hommes religieux le fustigent<sup>47</sup>. S'il a largement été employé par les associations homosexuelles, il est néanmoins difficile de déterminer si son emploi est quant à lui courant hors de ce milieu (difficulté accentuée par l'impossibilité de rentrer dans la vie privée des personnes homosexuelles, en dehors des réseaux associatifs, bien sûr)<sup>48</sup>. On peut néanmoins noter qu'au début des années 80, Josy Florek, fondateur de l'ADEHO, explique que le terme homophile est préféré au terme homosexuel<sup>49</sup>. Comme l'explique l'historien Julian Jackson, plusieurs personnes utilisèrent le mot « homophile » ; les autres le rejetaient diamétralement<sup>50</sup>. En cela, une étude sociologique des différents milieux qui ont utilisé ce mot se trouverait pertinente. Malgré tout, on peut tout de même sommairement supposer que le terme homophile, comme le sous-tend Erving Goffman pour l'homosexualité, a été unificateur pour des individus qui participaient d'une certaine communauté de goûts<sup>51</sup>.

Pour terminer, une dernière question, qui n'est pas des moindres, mérite d'être posée :

- (7) Est-ce qu'être une personne homophile implique *a priori* les mêmes répercussions et le même vécu entre 1950 et 1980-90 ?

En cela, et comme l'abordera la prochaine partie, le contexte et les évolutions historiques restent déterminants : il faut tenir compte de la période historique donnée pour cerner les implications qu'engendre l'utilisation de ce terme et, au-delà de la continuité homophile, cerner le « moment »<sup>52</sup> pendant lequel celui-ci est utilisé. Les

---

<sup>47</sup> Dans *La Question Homosexuelle*, le prêtre français Marc Oraison explique que « le terme homosexuel est au fond le seul qui convienne pour parler du « problème général ». Mais il comporte une note péjorative ou méprisante dans la mentalité dominante. C'est pourquoi certains sujets homosexuels ont essayé de le remplacer par le terme « homophile ». Si cela contribue à dépasser quelque peu l'erreur de l'ironie ou du mépris, cela comporte un risque **d'imprécision** ; peut-être même d'évitement du problème : on élimine l'allusion explicite à la sexualité comme telle [...]. [Le] terme introduit une distinction importante, très souvent méconnue **dans le grand public**. [L']attirance homosexuelle est, plus souvent qu'on ne le croit, très affective plus que sensuelle, avec un caractère de tendresse authentique et même de dévouement ». Voir : M. ORAISON, *La Question homosexuelle*, Paris, Editions du Seuil, 1975, p.24.

<sup>48</sup> Marc Oraison semble estimer que celui-ci reste très souvent inconnu du grand public. *Ibid.*, p.24.

<sup>49</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003), Conseil d'administration de l'ADEHO, 16 juin 1980.

<sup>50</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia*, *op cit.*, p.162.

<sup>51</sup> Voir : E. GOFFMAN, *Stigmates des usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuits, 1975.

<sup>52</sup> Expression reprise à Massimo PREARO, cité plus haut.

représentations et la manière de se percevoir comme homophile évoluent également. Ainsi, les canons homophiles se doublent de canons périodiques.

Selon moi, trois périodes homophiles se dégagent en Belgique francophone : les origines dans les années 50 ; l'expansion du réseau associatif dans les années 70 et enfin, le déclin de celui au cours des années 80. Si l'ADEHO constitue un prolongement de l'homophilie par certains aspects, celle-ci, même si elle continue à utiliser des codes anciens, comporte ses propres spécificités ; il s'agit donc d'un idéal contextuel et non a-contextuel ou a-historique comme souvent fantasmé par une catégorisation cloisonnée transmise par les mouvements de libération.

## Chapitre 2 - Bref historique de l'homophilie en Belgique

Le parcours chronologique qui suit a pour volonté de :

(1) Donner un bref aperçu des associations qui se revendiquent ou qui ont un certain attachement à des valeurs homophiles entre le début des années 50 et la fin des années 80. Celles-ci ont été sélectionnées en fonction des caractéristiques qui ont été dressées plus haut, mais aussi par rapport aux liens étroits que celles-ci entretiennent avec l'ADEHO. Le but étant de cerner les conditions socio-historiques qui ont permis l'émergence de ces groupes.

Sans rentrer dans une description détaillée, un détour au travers des associations dites de libérations ou libertaires est envisagé afin de donner une vision alternative aux associations homophiles. Le contexte francophone belge a prioritairement été abordé.

(2) Porter un regard critique sur la chronologie étiquetée de l'histoire de l'homosexualité belge et, particulièrement, de l'homophilie<sup>53</sup>.

---

<sup>53</sup> Les conditions d'émergence des mouvements de libération en Belgique francophone mériteraient également amplement une certaine attention.

## A) Une histoire homophile à écrire et à réécrire ?

Un structuralisme au niveau de la périodisation s'est développé sous les historiens américains et anglais. Précurseurs dans l'écriture de l'histoire de l'homosexualité, ils ont posé les jalons de canons périodiques qui se sont institués dans l'historiographie récente et qui sont encore présents dans notre imaginaire collectif, ce que tend à démontrer le chercheur Julian Jackson dans l'un de ses ouvrages<sup>54</sup>. Pour ne citer qu'un exemple, voici ce qu'écrit l'historienne française, Florence Tamagne, dans un ouvrage de vulgarisation consacré à l'histoire de l'homosexualité :

« Stonewall marque en effet la fin d'une époque : celle des mouvements homophiles, des stratégies d'effacement et de la victimisation. Désormais, les mouvements de libération gay et lesbiens prenaient leur destin en main, et inscrivaient leurs revendications aux côtés de celles des autres minorités, réclamant le droit à la différence et réinventant leur propre culture. Si le *backlash* était toujours possible, les homosexuel(le)s avaient gagné une nouvelle visibilité... »<sup>55</sup>.

Très souvent, les mouvements des minorités sexuels sont analysés sous le prisme de la réalité des Etats-Unis et de l'Angleterre alors que les situations nationales et régionales sont souvent beaucoup plus complexes et différentes. Certes, on peut considérer que le mouvement homophile constitue plus ou moins un mouvement pré-libérationniste pour certains pays comme les Etats-Unis, mais cette lecture n'est pas applicable à tous<sup>56</sup>. La Belgique, par sa surface territoriale et sa faible démographie, tranche par un réseau associatif qui est de moins grande envergure mais qui se marque par un certain pluralisme (idéologiquement, culturellement et linguistiquement); chaque contexte doit donc être analysé en fonction de ses spécificités.

---

<sup>54</sup> Voir l'excellent ouvrage déjà cité plus haut: J. JACKSON, *Living in Arcadia, Homosexuality, Politics and Morality in France from the Liberation to Aids*, Chicago, University of Chicago Press, 2009; J. JACKSON, « Sex, Politics and Morality in France, 1954-1982 », *op cit.*, p.81.

<sup>55</sup> Fl. TAMAGNE, *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, Edition LM, 2001, p.211.

<sup>56</sup> « The mainstream homophile organizations were thrown on the defensive in the wake of Stonewall, as a new style of political organizing and leadership was demanded by newly energized lesbian and gay activists, many of whom were veterans of the various social and political movements of the 1960 ». Voir: C. A. RIMMERMAN, *The Lesbian and Gay Movement. Assimilation or Liberation*, *op cit.*, p.20.

Les mouvements libérationnistes ont ouvert la voie à une lecture téléologique et positiviste de l'histoire récente de l'homosexualité et des mouvements sociaux, expliquant que nous sommes passés des heures sombres du passé à un futur plus merveilleux après les années de libération, ringardisant les associations homophiles en décrétant celles-ci de semi-clandestines ou de conservatrices. Comme expliquer plus haut, cette vision reste relative.

Pour reprendre les termes de Didier Eribon, si longtemps une histoire partielle et partiale de l'histoire de l'homophilie a été écrite, nous pouvons l'expliquer par le fait que :

« La mobilisation politique, l'action politique, sont toujours des batailles pour la représentation, pour le langage et les mots. Ce sont des batailles autour de la perception du monde. La question qui s'y joue est de savoir qui définit la perception et la définition d'un groupe et la perception et la définition du monde en général »<sup>57</sup>.

Comme le remarque l'historien Michael Sibalís, en reprenant l'exemple d'Arcadie, même lorsqu'une histoire sur l'homophilie émerge avec les meilleures intentions et l'analyse la plus fine qu'il soit, la vision des activistes radicaux reste encore de rigueur<sup>58</sup>. Ainsi, écrire l'histoire d'une association homophile tardive comme l'ADEHO, c'est « *sauver « l'homophilie » de l'énorme condescendance de la postérité* », pour reprendre l'expression de Julian Jackson<sup>59</sup>.

Autour de l'histoire de l'homosexualité, lorsque le débat s'interroge sur la périodicité, on évoque également les oscillations historiques entre les moments d'activisme et de mobilisation politique et les moments de retombée de cette activité, entre les « *passions publiques* » et le repli sur soi dans le bonheur « privé », comme l'explique le chercheur Albert Hirschman<sup>60</sup>. Or, selon, moi, cette vision ne permet pas d'avoir une perspective précise sur la situation en Belgique.

Lorsqu'elle parle de la tolérance relative de l'homosexualité, la chercheuse française qui s'interroge sur les liens étroits entre le militantisme gay et la question religieuse, Hélène Buisson-Fenet, explique que la périodicité n'est pas :

---

<sup>57</sup> D. ERIBON, *Réflexion sur la question gay*, op cit., p.112.

<sup>58</sup> M. SIBALIS, « Le mouvement de libération gay (1960-1990) », dans A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *Révolutions sexuelles*, Paris, La Musardine, 2015, p.200.

<sup>59</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia*, op cit, p.13.

<sup>60</sup> Cité dans D. ERIBON, *Réflexion sur la question gay*, op cit., p.192.

« Une vertu qui se suffit de la linéarité historique du « progrès des consciences » pour se déployer, elle désigne bien plus le résultat d'un ensemble de négociations dans lesquels les acteurs, des objets [...] se confrontent les uns aux autres : elle est le fruit de rapports de force qui opposent certes des individus entre eux, mais aussi des champs d'actions institutionnels, à travers l'imposition de catégories »<sup>61</sup>.

Ainsi, afin de rééquilibrer la balance et de rétablir une réalité, tout autant partiel, mais plus objective, le refus d'une lecture téléologique permet justement de voir l'histoire comme une succession de configurations militantes s'inscrivant systématiquement dans un contexte sociohistorique précis<sup>62</sup>. Cette vision a donc l'avantage d'analyser chaque moment. Il s'agit, comme l'explique la chercheuse et l'historienne Sylvie Chaperon:

« D'avoir du présent une perception épaisse, longue, qui permette de repérer où sont les lignes de fragilité, où sont les points forts, à quoi sont rattachés les pouvoirs »<sup>63</sup>.

C'est ce cheminement-là qui me paraît le plus judicieux. A cela, et dans le cas de l'étude de l'ADEHO, j'ajouterais qu'il reste néanmoins important de percevoir les continuités et les discontinuités à un moment sociohistorique donné.

---

<sup>61</sup> H. BUISSON-FENET, *Un sexe problématique, L'Eglise et l'homosexualité masculine en France (1971-2001)*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2004, p.21 (coll. « Culture et Société »).

<sup>62</sup> Et c'est à quoi tend l'ouvrage de M. PREARO, *Le moment politique de l'homosexualité en France. Mouvements, identités et communautés en France*, Lyon, PUL, 2014.

<sup>63</sup> S. CHAPERON, « Préface », dans M. PREARO, *Ibid.*, p.13.

## B) Les débuts : l'influence homophile venue de l'extérieur ? L'impact du mouvement homophile occidental

Revenons maintenant à une analyse plus historique.

Très souvent organisés autour de revues, des groupes « homophiles » et d'amitié<sup>64</sup> apparaissent aux Etats-Unis, en France, en Angleterre, en Scandinavie et en Belgique au début des années 50. Plusieurs éléments concourent à leur apparition :

(1) Tout d'abord, la prise de pouvoir par les nazis et l'occupation des Pays-Bas signent la fin du pendant néerlandais du *Wissenschaftlich Humanitares Komitee* (WHK) créé par le médecin et sexologue Magnus Hirschfeld (1868-1935). En 1946, la terreur des nazis vaincue, Nick Engelschman (1913-1988)<sup>65</sup> a enfin repris l'initiative de relancer le périodique *Levensrecht*. Trois numéros avaient déjà été publiés avant la guerre. Contrairement au *Wissenschaftlich Humanitares Komitee*, ce nouveau groupe s'adresse seulement aux homosexuels. Nick Engelschman et ses partisans considéraient que la détérioration de la situation sociale nécessitait l'existence d'un abri, d'un refuge. Des contacts avec *Der Kreis* les impulsent à créer le *Shakespeare Club* à Amsterdam, rebaptisé *Cultuur-en Onspannings Centrum* (COC), et à mettre en place le périodique *Vriendschap*<sup>66</sup>.

(2) *Der Kreis*, journal suisse débuté en 1932, sera le seul périodique homosexuel diffusé lors de la Seconde Guerre mondiale. Celui-ci connaîtra une diffusion importante au cours des années 50 et influencera la création de nombreux groupes<sup>67</sup>.

(3) Enfin, après la défaite nazie, un discours libéral de droits humains se diffuse dans l'après-guerre; celui-ci fait explicitement référence à la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de 1948. Il est réinterprété par les

---

<sup>64</sup> Plusieurs groupes font explicitement référence à leur caractère amical dans les titres de leurs périodiques : *Vriendschap* (aux Pays-Bas), *Die Freunde* (Allemagne) ou encore *Vennen* (Danemark)... Voir J. JACKSON, « The Homophile Movement », *op cit.*, pp.57-58.

<sup>65</sup> Nick Engelschman est un activiste néerlandais pour les droits des personnes homosexuelles après la Seconde Guerre mondiale. R. ALDRICH et G. WOTHERSPOON, *Who's Who in Contemporary Gay and Lesbian History*, *op cit.*, pp.124-126.

<sup>66</sup> J. JACKSON, « The Homophile Movement », *op cit.*, p.58.

<sup>67</sup> *Ibid*, p.58-59. *Der Kreis* a été pendant très longtemps le seul journal diffusé. Son rôle est important pour comprendre des associations qui ont émergé plus tard comme Arcadie. Voir : H. KENNEDY, « The Ideal Gay Man: The Story of Der Kreis », dans *Journal of Homosexuality*, vol.38, n°1/2, p.1.

mouvements de minorités sexuels qui se mettent en place au cours de l'après-guerre<sup>68</sup>.

L'apport des études sur l'homophilie transnationale a permis de mettre en exergue que des relations étroites existaient entre les associations homophiles de chaque pays, surtout au début des années 50<sup>69</sup>. Plusieurs congrès et meetings internationaux sont organisés à partir de 1951 par l'ICSE. Le but de ces congrès est de changer les lois et les esprits. Pour se faire, une série de scientifiques sont invités à présenter les résultats de leurs recherches sur l'homosexualité afin d'en démystifier la nature pécheresse, criminelle ou pathologique. L'ICSE est une plateforme qui se veut être lieu d'échanges, de savoir-faire et de connaissances. Malgré des débuts très prometteurs, l'ICSE disparaît très rapidement au début des années 60<sup>70</sup>.

Le *Cultuur-en Ontspanningscentrum* (COC), à l'origine de cette initiative, est l'une des associations homophiles les plus influentes de l'époque. Le groupe néerlandais domine l'organisme international et tente de renforcer l'union trans-homophile en exhortant ses membres à créer des clubs dans d'autres pays<sup>71</sup>.

Le COC aura un impact direct sur la création du premier groupe homophile belge, le *Centre de Culture Belge* (CCB), qui se modèlera lui-même sur le COC<sup>72</sup>.

---

<sup>68</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia, op cit.*, p.113.

<sup>69</sup> Malgré tout, les études qui existent ont surtout mis en évidence l'homophilie transnationale au cours des années 60 et 70 au travers notamment de l'ICSE sans forcément aborder les contacts formels (binationaux ou trinationaux) qui existaient entre plusieurs associations homophiles au cours des années qui ont suivi sa dissolution. Pour reprendre le cas de la Belgique, celle-ci développe à la fois des liens étroits avec la France mais aussi avec les Pays-Bas.

<sup>70</sup> L. J. RUPP, « The Persistence of Transnational Organizing: The Case of the Homophile Movement », *op cit.*, p.1023.

<sup>71</sup> B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », dans *Het Ondraaglijk besef*, n°9, décembre 2003, p.6.

<sup>72</sup> J. JACKSON, « The Homophile Movement », *op cit.*, p.62.

## *Les débuts homophiles belges*

Même si l'historien belge Bart Hellinck, et bien d'autres après lui, sont revenus de manière détaillée sur la fondation du premier groupe homophile belge<sup>73</sup>, il me semble néanmoins important d'évoquer brièvement le *Centre de Culture Belge* qui, reconverti subséquemment en *Centre de Culture et Loisirs* puis en *Infor-Homosexualité*, sera à l'origine de la fondation de l'ADEHO. Il serait d'ailleurs impétueux de ne point en parler tant son rôle et son poids au sein du réseau associatif homosexuel francophone ont été déterminants<sup>74</sup>. Ainsi, son analyse permettra non seulement de comprendre les différences idéologiques qui distinguent cette association au cas d'études de ce mémoire, mais surtout elle permettra de déceler les affinités (ou non) entre les mouvements et associations nées au début des années 70 et les associations homophiles des années 50 et 60<sup>75</sup>.

La France et la Belgique réagissent mal et peu aux appels lancés de l'ICSE<sup>76</sup> qui souhaite créer des clubs dans leur pays respectif:

« Très humblement nous avons pu constater combien en ces pays latins dits de liberté, il était difficile de faire quelque chose pour marquer les esprits »<sup>77</sup>.

Dans notre pays plus « arriéré »<sup>78</sup>, malgré les quelques appels lancés, l'absence d'une législation ouvertement discriminatoire, contrairement à d'autres pays, entraîne qu'une telle démarche y est sans doute moins urgente<sup>79</sup>. De même, les normes culturelles sont sans doute peu propices au développement d'un réseau

---

<sup>73</sup> Pour avoir un aperçu détaillé de l'histoire du *Centre de Culture et Loisirs*, voir: B. HELLINCK, « Over Integratie en Confrontatie. Ontwikkelingen in de homo- en lesbischebeweging », dans les *Cahiers d'Histoire du Temps Présent*, vol.18, 2007, pp.109-130 ; B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », *Het Ondraaglijk besef*, n°9, décembre 2003, pp.5-11 ; Ch. HERBIN « *Ca existe ! Contribution à l'histoire de l'homosexualité féminine en Belgique des années '20 aux années '50* », mémoire en Histoire, présenté sous la direction de Valérie Piette, Bruxelles, ULB, 2008-2009, pp.51-54 ; A. CHARLIER, *L'Homosexualité face à son histoire*, mémoire en Histoire présenté sous la direction d'Eliane Gubin, Bruxelles, ULB, année académique, 1998-1999, pp.74 ; P. BORGHS, *Holebipioniers : een geschiedenis van de holebi- en transgenderbeweging*, Antwerpen, 't Verschil, 2015, p.32. Etc...

<sup>74</sup> Son évolution historique constituerait un merveilleux cas d'études !

<sup>75</sup> J. JACKSON, « Qu'est-ce qu'un homosexuel libéré ? Le mouvement Arcadie dans les « années 68 », *op cit.*, p.18.

<sup>76</sup> B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », *op cit.*, p.6.

<sup>77</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>78</sup> L. J. RUPP, « The Persistence of Transnational Organizing: The Case of the Homophile Movement », *op cit.*, p.1023.

<sup>79</sup> B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », *op cit.*, p.6.

associatif homosexuel. Le libéralisme économique d'après-guerre est accompagné par un conservatisme au niveau culturel et social.

Néanmoins, la situation semble pourtant peu à peu se désobstruer: le Bruxellois Fred Nieuwstad[t] (probablement un pseudonyme) rentre dans le comité du l'ICSE et demande à ses compatriotes de fonder un *Centre National Belge de Culture et de Récréation*<sup>80</sup>.

L'association néerlandaise patronne directement la création du «COC belge»<sup>81</sup>. Au début de l'année 1953, Bruxelles et Paris possèdent des délégués et plusieurs représentants. Par l'intermédiaire de l'une de ses relations, une jeune femme répondant au nom de Suzan Daniel (1918-2007)<sup>82</sup> apprend l'existence du COC néerlandais. En 1952, elle rencontre Henri Methorst (1909-2007), président de l'ICSE et vice-président du COC. Celui-ci l'incite à s'investir pour la cause homophile. Elle ressortira satisfaite de ses premiers contacts avec l'association transnationale :

«J'y ai vu et entendu des hétéros nous défendre, [...] des professeurs de faculté qui déclaraient que nous étions des êtres humains comme n'importe qui. Et ça à une époque où, au fond, nous étions encore des pestiférés»<sup>83</sup>.

Suzan Daniel rentre en contact avec un certain Robert Lemal et c'est à son domicile, en 1953, que la première réunion du groupe belge se déroule. Le but de ce *Centre Culturel Belge-Cultuurcentrum België* (CCB) est de devenir «*un centre similaire à ceux existants un peu partout dans le monde*»<sup>84</sup> afin que les personnes homophiles «*[puissent] se rencontrer librement pour s'y distraire et pour y discuter amicalement de leurs problèmes intimes, moraux et sociaux*»<sup>85</sup>. Pendant plusieurs mois, Suzan Daniel prend contact avec plusieurs «profanes» pour s'assurer de la

---

<sup>80</sup> « Amis lecteurs ! La Belgique ne doit pas demeurer en reste des autres – unissez-vous ! ». B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », *op cit.*, p.6.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>82</sup> Suzan Daniel, alias Suzan de Pues est née à Bruxelles en 1918. Elle prendra très rapidement conscience de son attirance pour les filles. Elle rentrera en contact avec le milieu homosexuel bruxellois dans les années 30. Durant une partie de sa vie, elle utilisera le pseudonyme Suzan Daniel en l'honneur à l'actrice Danielle Darieux. Après la création du CCB, Suzan Daniel n'a pas énormément participé au mouvement homosexuel jusqu'à la création du *Fonds Suzan Daniel* en 1996. B. HELLINCK, « Stammoeder », dans *ZiZo*, n°21, 1997, pp.14-15.

<sup>83</sup> B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », *op cit.*, p.7.

<sup>84</sup> *Ibid.*, p.9.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p.9.

plausibilité de la réalisation de son projet<sup>86</sup>, des collaborations juridiques, médicales et psychologiques lui sont promises. Son association homophile est créée dans une époque où la clandestinité homosexuelle est de rigueur. La plupart des membres du CCB utilisent des pseudonymes afin de masquer leur identité<sup>87</sup>.

En juillet 1954, le CCB se présente au public homophile, au Salon de la Taverne l'Horloge, près de la Porte de Namur<sup>88</sup>. Il organise une réunion intime afin de pouvoir faire connaissance<sup>89</sup>. La référence au caractère homophile du groupe n'est pas explicite, contrairement aux associations qui se succéderont à la fin des années 60 et au début des années 70.

En revanche, le mot d'ordre homophile est donné :

« Je voudrais cependant ajouter que, nous, homophiles des deux sexes, nous avons intérêt à ne pas vivre en vase clos et qu'avant de vouloir être compris et tolérés – surtout acceptés – des hétérosexuels, **il faudrait que nous apprenions d'abord nous-mêmes à nous défaire de certains préjugés, de certaines fausses croyances, de certains refoulements.** Ce n'est que lorsque nous serons devenus libres par nous-mêmes que nous serons libres devant les autres, forçant ainsi le respect de la personne humaine auquel nous avons légitimement droit »<sup>90</sup>.

Cette attitude constituera le porte-voix de l'ADEHO.

L'activité du 21 octobre 1954 sera la dernière du CCB. L'association comptait cinquante membres et Suzan Daniel était la seule femme. Dans un contexte où les femmes belges disposaient du droit de vote depuis à peine 6 ans, il était difficile pour les membres du CCB d'avoir une femme à leur tête<sup>91</sup>. Le même phénomène se produit dans l'association consœur américaine des *Daughters of Bilitis* : ses deux leaders, Del Martin (1921-2008) et Phyllis Lyon (1924) se détachent de l'association car elles estiment qu'une politique homophile ne peut « *s'accommoder des problèmes*

---

<sup>86</sup> Suzan Daniel se met en relation avec un commissaire de police bruxellois et avec le ministre et sénateur socialiste Pierre (Piet) Vermeylen (1904-1991). Ceux-ci lui suggèrent de faire preuve de la plus grande discrétion :

« Dès l'instant où notre groupe ne comporte des personnes âgées de 21 ans au moins et que nous tenons nos réunions sur invitation, nous ne risquons rien au point de vue pénal ». La prudence tactique reste le prix de la survie. B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », *op cit.*, p.9.

<sup>87</sup> C'est un phénomène qui est propre à plusieurs associations homophiles des années 50 et 60. Voir : L.J. RUPP, p.1028.

<sup>88</sup> B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », *op cit.*, p.5.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p.5.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p.9.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p.10.

*féminins* »<sup>92</sup>. Accoutumées à un contexte non favorable aux femmes homosexuelles et largement dominé par les hommes, c'est au cours des années 60 et 70 que des femmes seront présentes au sein des associations homophiles. Malgré son fort investissement, Suzan Daniel décide de jeter l'éponge et démissionne de son poste au sein du CCB et de l'ICSE. Guidée par des idéaux progressistes et vers l'extérieur<sup>93</sup>, ses positions sont minoritaires au sein du CCB et ne sont pas le reflet de celles de la plupart des hommes qui n'y voient simplement qu'un lieu pour draguer et faire connaissance<sup>94</sup>. Ainsi, tout comme la *Mattachine Society* fondée par l'américain communiste Harry Hay (1912-2002), le CCB se détourne de ses buts proto-politiques pour finalement constituer un groupe et un club refermé sur lui-même<sup>95</sup>. Uniquement composé d'hommes alors, le CCB change de nom pour devenir le *Centre de Culture et de Loisirs- Cultuur-en Ontspanningscentrum* (CCL-COC).

### ***Les années 60 : entre ouverture, séparation et conservation des positions homophiles***

Au départ, le CCL-COC vit en vase clos et n'élabore pas d'activités qui sont tournées vers la société, ce qui était pourtant un des objectifs premiers de Suzan Daniel. C'est par le truchement d'Odon Guelton et de Walter Van Boxelaer que le CCL-COC s'ouvrira de plus en plus. Ils joueront tous deux un rôle extrêmement important au cours des années qui suivent.

Robert Lemal, président national du CCL-COC, n'a pas de véritable plan d'avenir concernant le CCL et n'a qu'une idée en tête : s'amuser. Au cours des années 60, le CCL-COC se divise en deux ailes, même s'il existe toujours un organe national. Celui-ci publie un bulletin bilingue de façon mensuelle jusqu'en 1965 : *Amicitia*.

Walter Van Boxelaer décide de fonder une section à Anvers, le *Cultuur-en Ontspanningscentrum* (COC). Depuis cette rupture, le mouvement homosexuel belge connaît un fonctionnement dual, même si des tentatives de collaborations nationales

---

<sup>92</sup> J. JACKSON, « The Homophile Movement », *op cit.*, pp.62-63.

<sup>93</sup> Suzan Daniel souhaite que les homophiles de son pays ne se cantonnent pas dans leur tour d'ivoire en attendant de « voir ce que cela donnera ». « Le CCB entend chercher, par delà toutes les conceptions sectaires, les éléments d'une culture authentiquement non-conformiste et défendre, sous tous ses aspects, la liberté et le respect de la personne humaine ». Le CCB souhaite mettre en place l'article premier de la Déclaration universelle des droits de l'homme : « Tous les être humains naissent libres et égaux en dignité et en droit ». B. HELLINCK, « La préhistoire du mouvement gay/lesbien belge », *op cit.*, p.9.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>95</sup> Ce qui conduit, en partie, à son éviction. C. A. RIMMERMAN, *The Lesbian and Gay Movement, Assimilation or Liberation*, *op cit.*, p.15.

seront initiées. Celui-ci reproduit les principales divisions linguistiques et culturelles de notre pays.

Le 28 novembre 1964, le CCL-COC organise son premier colloque public<sup>96</sup>. De nombreux responsables sociaux et des représentants d'associations étrangères, comme André Baudry pour Arcadie, sont présents<sup>97</sup>. Le succès certain du colloque résulte dans la multiplication des conférences et autres forums avec des psychologues et des sexologues comme Jan Vermeire (1919-1998), Steven de Batselier (1932-2007) ou Jos Van Ussel (1918-1978).

Le CCL publie *Le Lien*, un texte imprimé sur une ou plusieurs pages, qui paraît en principe tous les 15 jours. Pendant quelques années, il édite également le périodique *Rond-Point* de 1969 à 1975. En 1961, on peut lire dans *Le Lien* que le CCL :

« Se donne pour but d'aider et de défendre les homophiles. Il cherche plus spécialement à toucher les nombreux isolés, à leur donner une raison de vivre dans la dignité, le devoir et l'honneur. Il les met au courant des efforts déployés au cercle qui s'occupe de leurs intérêts. Il cherche à les grouper, les comprendre et les élever [...], **leur procurer une éthique, un art de vivre** »<sup>98</sup>.

Mais aussi:

« **Il importe [Les homophiles] qu'ils se défendent contre l'obsession sexuelle**, à laquelle les prédispose le fait ne pas pouvoir mener une vie sexuelle régulière. Sans sous-estimer leurs difficultés, qu'ils n'oublient pas quand même que les hétérosexuels ont aussi les leurs. Qu'ils soient des hommes entiers et complets **qu'ils ne mettent pas exclusivement l'accent sur le côté charnel ! Que chez eux le sexuel s'intègre harmonieusement dans les autres valeurs humaines : une amitié profonde, une solidarité et une fraternité sincères** »<sup>99</sup>.

Comme nous l'étudierons dans les prochains chapitres, ce type de discours se retrouve également au sein de l'ADEHO ; celle-ci se retrouve donc dans la ligne directe du CCL. Cela témoigne d'une certaine continuité entre le discours des années cinquante, soixante et la période qui suit.

---

<sup>96</sup> B. HELLINCK, « Le CCL aux années 60 », *Het Ondraaglijk besef*, n°13, 2007, p.11.

<sup>97</sup> « Le Colloque de Bruxelles », *Arcadie, revue littéraire et scientifique*, n°143, novembre 1965.

<sup>98</sup> *Le Lien*, 11 octobre 1961.

<sup>99</sup> *Le Lien*, 18 octobre 1961.

Par ailleurs, tout comme pour l'ADEHO plus tard, malgré le souhait de rechercher une forme de respectabilité au sein du CCL, celle-ci ne semble pas toujours avoir été suivie dans les faits. Comme l'explique Louis Renkin :

« A cette époque le CCL insistait d'une part sur la nécessité de se comporter respectablement, et d'autre part il chapeautait des shows travestis. Et ça peut paraître un peu étrange. C'est sûr que ça posait un problème, cette dissociation entre le sérieux, la respectabilité... et l'amusement. Mais ce n'est pas parce qu'on est gay qu'on ne peut pas s'amuser »<sup>100</sup>.

Vers la fin des années 60, le CCL diversifie de plus en plus ses activités et élabore des spectacles ainsi que des fêtes. Elle met en place des cercles d'études ou encore un service d'entraide<sup>101</sup>. Le groupe entretient des liens étroits avec le COC néerlandais, mais également Arcadie-Lille<sup>102</sup>. En 1969, le CCL se dote de son nouveau local au 281, Chaussée d'Ixelles.

D'un point de vue de la loi pénale belge, les années 60 voient, dans le même temps, un changement dans l'arsenal législatif. En 1965, l'article 375 bis est mis en place en vue de protéger la jeunesse. Celui-ci fait passer la majorité sexuelle des personnes homosexuelles et lesbiennes de 16 à 18 ans. Cet article de loi suscitera de fortes mobilisations de la part des associations homosexuelles.

---

<sup>100</sup>B. HELLINCK, « Le CCL aux années 60 », *op cit.*, p.12.

<sup>101</sup> *Ibid.*, p.12.

<sup>102</sup> *Ibid.*, p.12.

### C) L'expansion du réseau associatif homophile francophone au cours des années 70. Une libération « alternative » ou contrariée ?

Dans la partie francophone de notre pays, c'est au cours des années 70 que le CCL, émanation de la tradition associative la plus longue, perd son monopole sur la scène associative homosexuelle francophone pour lui voir succéder toute une série d'associations et de services d'entraide pour homosexuels<sup>103</sup>. La multiplication des associations se traduit directement par une baisse de ses fréquentations à partir de septembre 1973<sup>104</sup>.

Le paysage associatif se modifie et se marque par une pluralité de groupes aux valeurs idéologiques et politiques spécifiques qui se sédimentent autour d'objectifs propres, parfois contradictoires<sup>105</sup>. De ce fait, il est donc intéressant, lorsqu'on se penche sur les associations homosexuelles de cette période-là, de déterminer leurs positions politiques et idéologiques en arrière-plan. Notre société belge est pillarisée en plusieurs groupes polarisés par des influences diverses<sup>106</sup>.

A l'aune de mai 68, c'est face au « groupe de vieillards, en cravate »<sup>107</sup> qu'incarne le CCL que le MHAR (*Mouvement Homosexuel d'Action Révolutionnaire*) est fondé à Bruxelles en 1971, puis à Liège en 1972, par un jeune étudiant en sociologie à l'Université libre de Bruxelles, Bernard Lanssens, et l'assistant du directeur de l'Institut des Arts de Diffusion, Jean-Yves Robert<sup>108</sup>. Ce mouvement homosexuel né de l'inspiration du mouvement français, le FHAR<sup>109</sup> (*Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire*), est porté par des idéaux gauchistes (anarchistes, communistes, maoïstes ou trotskistes). Il souhaite faire la révolution, détruire des institutions bourgeoises comme le mariage, lutter contre la norme hétéro-normative et libérer toute la société. Le plaisir sexuel est placé avant tout autre chose,

---

<sup>103</sup> B. HELLINCK, « Le CCL aux années 60 », *op cit.*, p.13.

<sup>104</sup> Voir : *Le Lien*, septembre 1973. Bernard Lanssens nous fait savoir qu'au début de 1970, les membres du CCL n'étaient qu'une dizaine par activité. B. HELLINCK, « Quand le MHAR en avait marre », dans *De Ondraaglijk besef*, n°11, 2004, p.21.

<sup>105</sup> B. PERREAU et D. PATERNOTTE, « Sexualité et politique en Francophonie : états des lieux et perspectives de recherche », *Politique & Société*, vol.31, n°2, 2012, p.7.

<sup>106</sup> D. PATERNOTTE, « The Paradoxical Strength of Disunion », *op cit.*, p.44.

<sup>107</sup> B. HELLINCK, « Quand le MHAR en avait marre », *op cit.*, p.21.

<sup>108</sup> Interview de Bernard Lanssens, décembre 2014.

<sup>109</sup> Le Front homosexuel d'action révolutionnaire est fondé à Paris en mars 1971 par plusieurs personnes homosexuels et lesbiennes. Celui rompt avec la respectabilité prônée par André Baudry en 1954. Celui-ci puise une rhétorique révolutionnaire des gauchistes de mai 68. M. SIBALIS, « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire », *Genre, Sexualité & Société*, vol.3, 2010, [En ligne] <<http://gss.revues.org/1428>> (Consulté le 17 juillet 2015).

entre partenaires consentants. L'injure « *pédé* » constitue le mot d'ordre de leur étendard<sup>110</sup>.

A côté du MHAR, d'autres associations radicales portées par des groupes de lesbiennes minoritaires, à la croisée du militantisme homosexuel et féministe, ont vu le jour<sup>111</sup>. C'est en 1973 que la communauté des *Biches Sauvages* apparaît et, deux ans après, *Homo L*<sup>112</sup>.

Il fallait revendiquer, manifester voire choquer. A une époque où les mœurs chrétiennes étaient encore solides et où certaines associations homophiles étaient proches de certains hommes d'Eglise, le MHAR, athée et antireligieux, adoptait, bien au contraire, une toute autre forme d'attitude : « *on crachait sur les Eglises avec le MHAR* », m'a expliqué Bernard Lanssens<sup>113</sup>.

Les revendications de ces mouvements plus « révolutionnaires » tranchent avec les associations homophiles qui aspirent ironiquement à « *prétendre parler de la fidélité homosexuelle ; fidélité pour montrer qu'ils étaient des gens biens, des gens avec des vertus* »<sup>114</sup>. Celles-ci fustigent tant le terme « homophile » que ses partisans qui « *nie la base sexuelle* »<sup>115</sup>. Les homophiles étaient donc assignés à des valeurs et une idéologie qui rompaient avec leurs désirs de révolution sexuelle, du sexe pour le sexe, du plaisir pour le plaisir. Pour autant, on pourrait se demander si, comme l'explique le chercheur français Massimo Prearo, cette recherche hédoniste de la sexualité pour elle-même, à travers son autonomisation, ne serait pas elle-même une autre forme d'assignation à résidence sexuelle<sup>116</sup>.

Au cours des années 70, les associations homophiles continuent à avoir un succès certain, contrairement aux associations radicales qui connaissent un essoufflement ; celles-ci sont peu à peu désertées par ses membres. Tout comme sa grande sœur le FHAR, le MHAR s'effiloche et ne draine plus beaucoup de monde.

---

<sup>110</sup> Comme déjà esquissé plus haut, les mouvements libertaires et de libération ont une autre sémantique que les mouvements homophiles.

<sup>111</sup> M. MESSINA, *Des Biches sauvages aux lesbiennes : le lesbianisme politique à Bruxelles (1972-1982)*, Mémoire d'Histoire présenté sous la direction de Valérie Piette, Université Libre de Bruxelles, 2010-2011.

<sup>112</sup> *Homo-L* est fondée en mars 1975.

<sup>113</sup> Interview de Bernard Lanssens, décembre 2014.

<sup>114</sup> Interview d'Alain Bossuyt et de Luc Legrand, mars 2015. On retrouve exactement le même type de discours du côté flamand avec les *Rooie Vlinder*:

« *we herkennen ons niet in de propere, keurige, brave, dociele, bang homofiele medems die daar een beetje begrip zat af te smeken. Dus, tegen de traditionele reformistische of burgerlijk-demokratische homobeweging* ». B. HELLINCK, « *Na een echt kongres. Met sprekers en een verslag* »: *bijdrage tot de geschiedenis van de homobeweging in Vlaanderen (1953-1985)* », *op cit.*, p.210.

<sup>115</sup> Interview d'Alain Bossuyt et de Luc Legrand, mars 2015.

<sup>116</sup> M. PREARO, *Le moment politique de l'homosexualité. Mouvements, identités et communautés en France, op cit.*, p.8.

Bernard Lanssens rejoint, avec d'autres amis, le GLH (*Groupe de Libération Homosexuelle*) qui s'est constitué en 1976 à l'Université libre de Bruxelles sous les auspices de Christian Branchard<sup>117</sup>. Le GLH se réunit dans le planning familial d'Aimer à l'ULB. Contrairement au MHAR, le GLH n'avait aucune conviction gauchiste et était beaucoup plus structuré. Il voulait rassembler une centaine d'homosexuels qui ne souhaitaient plus, selon eux, s'entérier dans une semi-clandestinité, correspondre au « *pédé modèle* » homophile et qui avaient pour volonté de porter la revendication homosexuelle tant au niveau de la lutte pour la liberté que les droits de l'homme. Les membres du GLH ambitionnaient de combattre la répression légale ou morale dont étaient victimes les homosexuels. Celui-ci souhaitait faire avancer les choses par des actions informelles (en jouant les folles dans les piscines et dans les bars) et en participant à plusieurs mobilisations en vue, notamment, d'abroger l'article 372bis du code pénal<sup>118</sup>. Contrairement à ses souhaits, le GLH n'attirera pas énormément de militants ; les jeunes à l'époque étaient beaucoup plus attirés par l'amour et très peu intéressés par la politique<sup>119</sup>.

Rétrospectivement, malgré quelques mobilisations et certaines actions, l'attitude « révolutionnaire » de ces groupes peut être, en toute somme, relativisée. Ainsi, Alain Bossuyt, ancien militant « radical » au sein du MHAR et de son pendant flamand les *Rooie Vlinder*, se considérait lui-même comme un étudiant très sage à l'époque: « *la révolte gay, c'était pour la semaine. Le week-end, on rentrait sagement à la maison* »<sup>120</sup>.

Même si le MHAR, le GLH ou d'autres groupes revendiquent un certain « radicalisme », celui-ci s'inscrit plus dans l'ordre du discours et très souvent dans l'optique d'incarner l'altérité; il reste donc difficile d'évaluer si les actions menées par ses groupes ont réellement fait bousculer les mentalités. Concrètement, seules les associations flamandes, comme le *Rooie Hond*, fondé en 1976 par Guido Totté et Eddie Vansant, qui se transformera plus tard en *Rooie Vlinder*, mèneront des actions de plus grandes envergures et seront présents lors de toutes les manifestations. Les associations francophones, moins nombreuses, moins structurées mais aussi moins

---

<sup>117</sup> Interview de Philip Turner, mars 2015.

<sup>118</sup> Nous pouvons notamment citer le samedi 18 mars, à Gand 1978. *Pour Hebdomadaire*, n°199, 22 mars 1978; ou encore à Bruxelles : le 28 juin 1980 à Bruxelles. Cath. DEGAN, « Ixelles: des homosexuels ont défilé dans la rue », 1<sup>er</sup> juillet 1980.

<sup>119</sup> Comme le remarque Richard Cobb : « *Politics plays but a small part in the thoughts and lives of most normal people ; certainly less than sex and love* », cité dans J. JACKSON, « Sex, Politics and Morality in France, 1954-1982 », *op cit.*, p.98.

<sup>120</sup> Interview de Luc Legrand et d'Alain Bossuyt, mars 2015.

unies, ne possèdent pas les capacités de réaliser cela. Elles constituent les grandes absentes des premières manifestations. Malgré une volonté d'être visibles, de renverser l'ordre établi, les activités du MHAR sont beaucoup plus tournées vers l'intérieur que l'extérieur<sup>121</sup>.

Cette « mollesse » révolutionnaire, l'absence de radicalité, surtout sur la scène franco-belge, est typique à notre plat-pays et s'explique par un consensualisme belge très important, moins clivant<sup>122</sup>. Bien sûr, il faut relativiser cette vision en mettant en évidence « qu'être visible » constitue en soi déjà un acte « révolutionnaire ». Simplement, contrairement à la France, la Belgique est marquée par des manifestations et des actes moins rocambolesques<sup>123</sup>.

Ce faible radicalisme permet aussi d'expliquer, en partie, la cohabitation commune entre les associations libertaires et homophiles et, *de facto*, la continuité et la présence de groupes homophiles.

Comme l'explique Julian Jackson, les associations homophiles et de libération étaient parfois plus proches à certains niveaux qu'elles ne le pensaient. Elles partageaient cette même critique du milieu homosexuel et des bars<sup>124</sup>.

Le réseau francophone se caractérise par sa petitesse. C'est un microcosme où tout le monde se connaît. Comme me l'a raconté Alain Bossuyt, les différences idéologiques qui opposaient les associations homophiles aux mouvements de libération ne les ont pas pour autant « empêchés de coucher ensemble »<sup>125</sup>. Si l'absence de radicalité auprès des associations libertaires et de libération est à noter en Belgique francophone, peut-on également avancer que la portée des valeurs homophiles doit aussi être interrogée ou, simplement, conclure à une *praxis* idéologique plus faible ?

---

<sup>121</sup> Interview de Luc Legrand et Alain Bossuyt, mars 2015.

<sup>122</sup> D. PATERNOTTE, « The Paradoxical Strength of Disunion », *op cit.*, pp.46-47; B. HELLINCK, « Quand le MHAR en avait marre », *op cit.*, p.21.

<sup>123</sup> B. HELLINCK, « Quand le MHAR en avait marre », *op cit.*, p.21.

<sup>124</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia*, *op cit.*, p.14.

<sup>125</sup> Interview de Luc Legrand et d'Alain Bossuyt, mars 2015.

## ***La libération progressive du CCL « homophile »***

Le CCL, issu des années 50, tente peu à peu de se transformer et de s'ouvrir vers le monde et a sans doute été séduit par le discours et les actions menés par le MHAR (ce qui favorise sans doute la venue d'autres groupes puisque celui-ci ne répond plus à la demande de certains homosexuels)<sup>126</sup>. Entre les années 50 et 70, les changements sont drastiques et le climat de « libération » est sans doute l'une des raisons qui explique l'évolution du CCL.

Un des éléments qui favorisent ce changement est sans doute la venue de Louis Renkin, ancien secrétaire, au poste de président. Suite au décès d'Odon Guelton le 10 juillet 1972<sup>127</sup>, celui-ci incarnera véritablement la « cheville ouvrière » de l'association au cours des années qui se succèdent<sup>128</sup>.

1973 constitue une période charnière pour le CCL. En effet, celui-ci aborde fièrement la banderole *Infor-Homosexualité- CCL*<sup>129</sup>. L'association se constitue en ASBL en 1976. Comme l'explique Louis Rankin :

« Un moment donné, nous avons même marqué ce nom sur notre vitrine. Tu t'imagines le coup de poing que ça faisait à la figure des gens qui passaient Chaussée d'Ixelles et aussi des homosexuels qui désormais devaient sonner à une porte où « Infor-Homosexualité » était marqué »<sup>130</sup>.

Ce changement de nom constitue une volonté pour l'association de s'adapter à la société dans laquelle elle est<sup>131</sup>. Néanmoins, plusieurs personnes sont parties car elles ne souhaitent pas voir leur nom publié au Moniteur Belge à cause du statut d'ASBL, mais aussi parce qu'il était plus difficile de sonner à une porte où le terme « homosexualité » était inscrit<sup>132</sup>. Selon le militant Philip Turner, cette nouvelle visibilité dérangeait profondément l'ADEHO<sup>133</sup>.

---

<sup>126</sup> B. HELLINCK, « Quand le MHAR en avait marre », *op cit.*, p.23 ; B. HELLINCK, « Le CCL aux années 60 », *op cit.*, p.13. On note aussi un foisonnement de références au FHAR dans son périodique *Rond-Point* au début des années 70.

<sup>127</sup> *Le Lien*, n°74, 10 juillet 1972.

<sup>128</sup> Infor-Homosexualité sera ensuite dirigé par un collectif de personnes responsables. Ainsi, il n'y aura plus de président attribué au sein de l'organisation. *Le Lien*, n°134, août 1977.

<sup>129</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003), document concernant *Infor-Homosexualité CCL*.

<sup>130</sup> B. HELLINCK, « Le CCL aux années 60 », *Het Ondraaglijk besef, op cit.*, p.13.

<sup>131</sup> Interview de Philip Turner, mars 2015.

<sup>132</sup> Archives de Philip Turner (F/007), n°9, « Oter les masques », *Pour*, n°131, 23-30 novembre 1976.

<sup>133</sup> Interview de Philip Turner, mars 2015.

L'association évolue au cours du temps et ne correspond plus à l'esprit qui l'animaient au début des années 50 et 60 ; elle esquisse, déjà à partir de 1974, un vocable plus militant<sup>134</sup>.

Ainsi, bien que constituée en tant qu'association homophile au départ, *Infor-Homosexualité* renie ses origines homophiles. Ses idées seront quant à elles beaucoup plus rattachées avec les mouvements de libération sexuelle et on peut conclure que celle-ci se 'deshomophilerait' au point de devenir un mouvement militant activement pour promouvoir le droit à la différence<sup>135</sup>. En 1974, dans son périodique bimensuel, *Infor-Homosexualité* écrira que :

« Par rapports aux autres associations homosexuelles, [son] mouvement se distingue par son caractère mixte, pluraliste et libertaire »<sup>136</sup>.

En mai 80, *Le Lien* publie un article dans lequel ses marques sont peu à peu prises :

« Chacun d'entre nous connaît sans doute ces homosexuels, généralement très conservateurs et soucieux de respectabilité<sup>137</sup>, qui rejettent en bloc tous les autres groupes minoritaires : pédophiles, éphébophiles, travestis, efféminés [...], craignant sans doute de se voir confondus avec eux »<sup>138</sup>.

En juin 1981, son écart pris par rapport à son passé homophile est clairement mieux exprimé et plus clair :

« La recherche de 'respectabilité' n'est qu'une manière de se faire accepter, tolérer par la société, en lui donnant des gages de bonne conduite. Ce fut la politique d'Arcadie<sup>139</sup>. Aujourd'hui, il faut aller plus loin et en finir une fois pour toutes avec les tabous entourant ce qui est sexuel »<sup>140</sup>.

Dès lors, le but final de l'association est d'aider tout le monde à se sentir bien dans sa peau et à promouvoir la libre expression de la sexualité sous toutes ses

---

<sup>134</sup> Archives de l'Holebifédération (F/003), documents concernant *Infor-Homosexualité*, CCL.

<sup>135</sup> *Le Lien*, n°191, juin 1982.

<sup>136</sup> *Le Lien*, n° 85, octobre 1974.

<sup>137</sup> La référence à sa « rivale », l'ADEHO, est claire.

<sup>138</sup> *Le Lien, mensuel* n°167, mai 80.

<sup>139</sup> L'écart est donc pris avec son ancienne partenaire.

<sup>140</sup> *Le Lien, mensuel*, juin 1981.

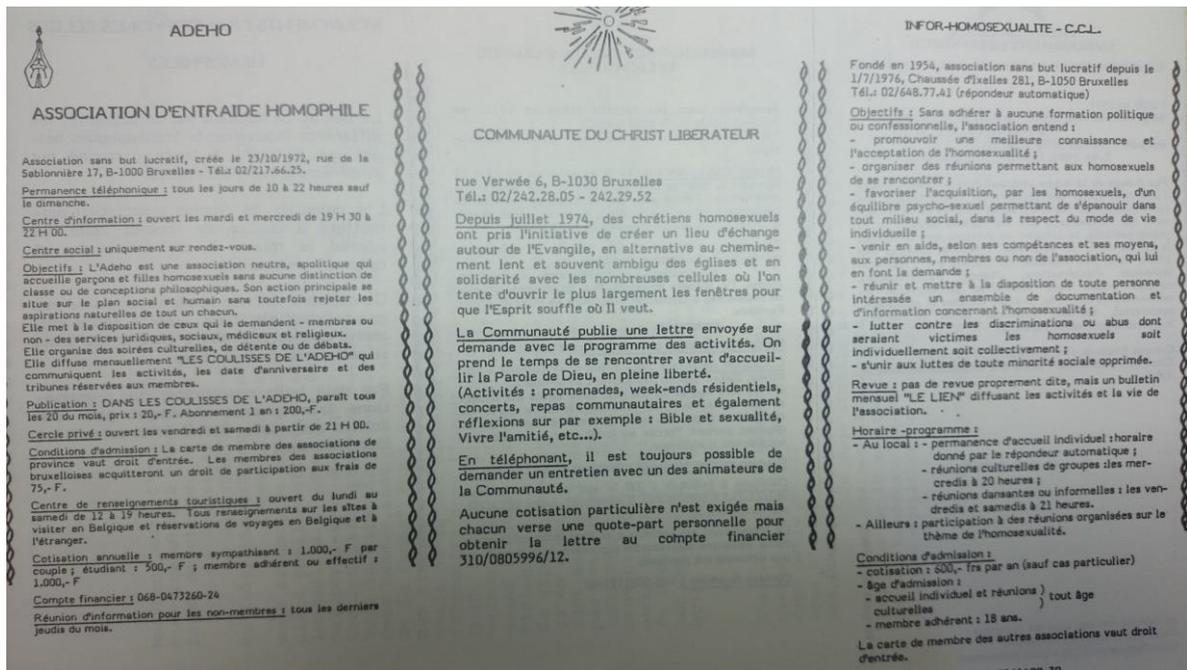
formes<sup>141</sup>. Elle s'occupera, à côté des homosexuels notamment, d'autres minorités tels que les pédophiles, objet qui sera l'une des raisons de la création de l'ADEHO<sup>142</sup>. Celle-ci empruntera un tout autre chemin. Elle s'arcboutera dans des idées et des principes homophiles dans un souci d'élever des homosexuels « respectables ».

### ***Les associations homophiles : continuité homophile vs libération sexuelle et religieuse ?***

<p style="text-align: center;"> INTERNACIA LIGO DE SAMSEKSAMAJ GEESPERANTISTOJ (Ligue Internationale des Homosexuel(le)s Esperantistes)</p> <p>Fondé en 1977. Siège international : Peter Danning, 44 Morley Road Twickenham TW1 2HF Britio Belgique : Renaud de Saint Moulin 7, av. Henri Dietrich, 1200 Bruxelles.</p> <p>Par l'usage de la langue internationale auxiliaire neutre Esperanto, offrir une plate-forme internationale aux homosexuel(le)s. Comme il serait illusoire de croire que tous les homosexuels ont les mêmes problèmes et préoccupations, la création de sections sera envisagée le cas échéant. En attendant le premier Congrès (été 1979), voici les objectifs du mouvement : Bulletin (échanges d'informations, d'idées, d'expériences), congrès annuel avec séminaires (organisation du mouvement et objectifs, analyses sociales et politiques, rencontres), tourisme (contacts avant le départ, logement chez l'habitant), etc...</p> <p>Compte financier : Peter Danning 37 695 4000 Condition d'admission : payer une cotisation annuelle de 150 F.</p>	<p style="text-align: center;"> MASH MOUVEMENT D'ACTION ET DE SOLIDARITE DES HOMOPHILES</p> <p>Association sans but lucratif créée en 1971, rue Armand Stouls 24, B-4020 Liège Tél.: 041/43.85.99 (en cas d'absence répondre automatique)</p> <p>Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 19 à 22 heures - la journée une assistante sociale assure une permanence. Fermé samedis, dimanches et jours fériés (cependant autant que possible la communauté assure pour les urgences une présence 24 H sur 24 H)</p> <p>Activités : sociales : aide morale et religieuse, médicale, psychologique, juridique, etc... informations : conférences, cinés-clubs, presse, TV, groupes scolaires, W-E de groupes, groupes de réflexions, information extérieure ex : CEFA, Infor-Femmes. intégration</p> <p>Revue d'information trimestrielle : INFOR-MASH Cotisation membre : 500,- F par an (y compris Infor-Mash), 200,- F par an (uniquement Infor-Mash). Il faut être âgé de 18 ans pour avoir accès aux locaux et aux activités. La présentation d'une carte de membre en règle d'un autre mouvement repris dans ce dépliant permet l'accès au local sans paiement d'un supplément quelconque.</p> <p>Réunion section féminine : mardi de 20 à 22 heures. Délégués à NAMUR : Tél le soir après 20 heures : 081722.23.93 SPRIMONT (Louveigné) André BECKER, rue du Centre 31</p> <p>Le mouvement est apolitique et sans philosophie, mais toute initiative individuelle répondant à un besoin ou une demande est permise.</p> <p>Compte financier : 340-0081191-40</p>	<p style="text-align: center;">MOUVEMENTS FRANCOPHONES BELGES HOMOPHILES</p> <p>Le but de ce dépliant est de présenter les différents mouvements francophones belges qui s'offrent à toute personne qui s'intéresse à l'homosexualité.</p> <p>Les objectifs de chaque association permettent à chacun de trouver celle qui répond le mieux à ses aspirations et options personnelles.</p> <p>Ce dépliant est non seulement destiné aux homosexuel(le)s, mais aussi à toute personne susceptible d'être confrontée à des situations homosexuelles.</p> <p>Par delà leurs spécificités, les organisations francophones s'unissent pour des actions communes déterminées suivant les circonstances.</p>
--	---	--

<sup>141</sup> Archives de la Halebifederatie (F/003), document concernant *Infor-homosexualité*.

<sup>142</sup> Cette question sera traitée dans le chapitre suivant.



### Les mouvements « homophiles » belges selon l'ADEHO<sup>143</sup>

Face à ce militantisme libérationniste voire libertaire, d'autres groupes homophiles (ou homosexuels<sup>144</sup>), incarnés par une génération relativement plus « jeune » que le CCL<sup>145</sup>, voient le jour sur la scène francophone. Il en va de même sur la scène néerlandophone. Il serait incorrect de penser que ces mouvements se tarissent dans un silence face à l'arrivée de mouvements plus « radicaux ». Comme préalablement esquissé, les associations libérationnistes et homophiles cohabitent sans que les uns ne prennent, au départ, le dessus sur l'autre. Si les émeutes de Stonewall aux Etats-Unis ont très souvent été prises comme exemple, les événements américains semblent éloignés de la réalité homophile belge<sup>146</sup>. La « seconde vague » d'associations homophiles francophones de la fin des années 60 et du début des années 70 porte bien d'autres marqueurs chronologiques qui se retrouvent à l'intersection de l'histoire religieuse, de l'histoire des minorités sexuelles; au croisement de la « libération sexuelle » et des vastes réformes menées par l'Eglise

<sup>143</sup> Dossier créé par l'ADEHO et diffusé dans le MASH, n°2, 1978-1979.

<sup>144</sup> Certaines associations comme le MASH ou l'ADEHO témoignent d'une idéologie homophile. Il est difficile de conclure cela pour la *Communauté du Christ Libérateur* ou encore *La Ligue Espérantiste Homosexuelle*. En revanche, chaque association est issue d'un même courant.

<sup>145</sup> Jacques Taminou, Josy Florek ou encore Claude Roevens sont très jeunes au moment de l'élaboration de ces groupes homophiles. Selon une enquête menée par Arcadie sur le territoire français, il y a une opposition dans les mentalités entre les « jeunes » et les « vieux ». Il y a un conditionnement différent entre les personnes avant et après la Libération. J. BERNARD, *Grand' peur et misère des homosexuels français : enquête auprès des homophiles provinciaux*, Paris, Arcadie, 1977, p.3.

<sup>146</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

sous l'égide du Concile de Vatican II. De même, dans l'adage direct du CCL, l'histoire de l'homophilie belge francophone se part d'une certaine continuité ; on peut donc envisager l'homophilie sur un temps plus long afin de dépasser certains carcans chronologiques.

En 1969, le RSCH (*Recherche et Solidarité Etudiante sur l'Homophilie*) est mis en place à Louvain. Au cours de cette période, le prêtre catholique français assez ouvert sur le plan de morale sexuelle, Marc Oraison (1919-1979), tient une conférence qui traite de l'homosexualité. Cette conférence connaîtra un grand retentissement au sein de la communauté homosexuelle<sup>147</sup>. Ce premier groupe d'étudiants qui voit le jour a pour but de mettre en place des actions sociales en vue d'aider les homophiles. Celui-ci disparaîtra très vite.

En 1971, le MASH (*Mouvement d'Action et de Solidarité des Homophiles*) est fondé à Liège par une dame de la croix répondant au nom de Sœur Denise Burton<sup>148</sup> et par Claude Roevens, un fin orateur<sup>149</sup>. Sœur Denise Burton a rencontré Claude Roevens en étant infirmière à la clinique de Bois-de-Breux, à Liège. Avant de lancer son projet, elle rencontra deux médecins, un avocat ainsi qu'un psychologue.

Le MASH publie un magazine trimestriellement : *Infor-MASH*<sup>150</sup>. L'association développera une cellule consœur dans le Hainaut grâce à un certain Freddy Milis<sup>151</sup>. Le MASH défend en idéal homophile idéologique sans être aussi sectaire homophile que l'ADEHO ; les idéaux catholiques l'emportant peut-être plus que le discours homophile. Elle veut « offrir à ses membres une famille spirituelle qui répond à leur besoin d'être intégré dans un corps qui vit de son esprit<sup>152</sup> ». L'association possède des moyens importants, ce qui permet à celle-ci d'illustrer richement son mensuel de photographies. Tout comme l'ADEHO, l'association se dit « apolitique et sans philosophie »<sup>153</sup>, même si elle incarne un idéal spirituel. Celui-ci est en partie lié au rôle que joue Sœur Denise Burton. L'association est connue pour organiser des weekends en province dans des lieux ecclésiastiques et célébrer la messe tous les dimanches. Réunis dans un idéal chrétien, le MASH sera très proche de la

---

<sup>147</sup> Interview de Claude Vandevyver, mars 2015.

<sup>148</sup> Sœur Denise souhaite s'investir pour la cause homosexuelle après avoir travaillé dans une clinique dans laquelle elle avait été amenée à côtoyer plusieurs homosexuels. Portée par une envie de leur venir en aide et d'aider les personnes marginalisées. *Ibid.*

<sup>149</sup> Claude Roevens constituera la pierre angulaire du MASH durant les premières années de sa fondation. *Ibid.*

<sup>150</sup> *Infor-MASH*, n°1, avril 1972.

<sup>151</sup> *Infor-MASH*, n°2, décembre 1974.

<sup>152</sup> *Ibid.*

<sup>153</sup> *Infor-MASH*, 1977.

*Communauté du Christ Libérateur*. Au début des années 80, le MASH se transformera en MAIN-TENANT. Celui-ci aura vocation à travailler avec des groupes de jeunes en milieu scolaire<sup>154</sup>.

Dans la ville de Bruxelles, nous y reviendrions plus en détails dans le prochain chapitre, l'ADEHO (*Association pour la Défense des Homophiles*) est fondée en novembre 1972 par Josy Florek et constitue une dissidence du *Centre de Culture et Loisirs*.

La *Communauté du Christ Libérateur à Bruxelles*<sup>155</sup> est fondée en 1974 par un psychologue : Jacques Taminiau. C'est une conférence autour des Gay Churches qui sera le point de départ de la *Communauté du Christ Libérateur* (ACCL). Un « évêque » américain était censé venir présenter un projet qui consistait à fonder une église homosexuelle à Bruxelles mais il ne vint jamais. On retrouve Claude Vandevyver et Jacques Taminiau dans les quelques personnes présentes lors de la réunion. Ce dernier est fort intéressé par les liens entre la théologie chrétienne et l'homosexualité. Afin de concrétiser ses idées, il met en place un groupe d'homosexuels chrétiens appelé tout d'abord *Communauté œcuménique métropolitaine de Bruxelles* (COMB) avant de devenir la *Communauté du Christ Libérateur* (ACCL)<sup>156</sup>. Certaines des premières réunions se dérouleront dans le local de l'ADEHO, rue Berckmans, à Saint-Gilles. Celles-ci consistaient à faire un travail historico-critique des textes bibliques. L'association est fortement marquée par ce qui déroule en France et l'esprit qu'amène *David et Jonathan* créé quelques années auparavant<sup>157</sup>. On retrouve également ce genre d'associations homosexuelles, portées par une orientation plus religieuse, en Flandre<sup>158</sup>.

---

<sup>154</sup> L'association a évolué et a quelque peu perdu son caractère homophile. Archives de la LSWR (F/005-293).

<sup>155</sup> B. HELLINCK, « La Communauté du Christ Libérateur a 40 ans », *Het Ondraaglijk besef*, n°20, 2014, p.12.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p.12.

<sup>157</sup> L'association française *David & Jonathan* est créée en 1972, suite à l'appel lancé par l'abbé Lionnet pour la mise en place d'une pastorale homophile et par G. de la Mauvinière pour action caritative chrétienne d'homophile à homophile. *David et Jonathan. Christianisme & Homophilie*, 1972.

<sup>158</sup> L'exemple le plus parlant est celui de *Sjaloom* qui se trouve sous la tutelle de Wilfried Lammens. L'ADEHO et le MASH entretiendront des liens étroits et organiseront des rencontres. A la lecture de quelques périodiques d'*Infoma*, les associations semblent très proches quant aux revendications qu'elles ont pour les homophiles. Bert, « In Memoriam », dans *Infoma*, vol.2, 1975, p.7. *Sjaloom* souhaite mettre en place un « Bureau des relations » pour ceux qui cherchent un compagnon de vie. « Rubrique d'informations sur le monde homophile », *ADEHO revue*, n°4, avril-mai-juin, 1976, p.13.

L'ADEHO est également à l'origine de la création d'*Homophilie et Famille* en 1977. Jean Van Mulders, proche de Josy Florek souhaite créer une association dans l'esprit catholique et ayant comme but de s'adresser aux familles d'homophiles<sup>159</sup>.

Un groupe à vocation internationale se crée également en 1977. Il s'agit de la *Ligue Internationale des Homosexuels Espérantistes*<sup>160</sup>. L'ADEHO a eu quelques contacts avec ce groupe. Celui-ci souhaite offrir une plate-forme internationale aux homosexuels en promouvant l'usage d'une langue auxiliaire neutre : l'Espéranto.

La présentation, sans doute fort succincte, qui a été faite ici des associations ne doit pas laisser entendre qu'il s'agit de groupes aux aspirations figées. Bien au contraire, et comme le cas du CCL le démontre, celles-ci évoluent. Par exemple, *Homo-L*, plus tard, perdra peu à peu son élan révolutionnaire pour adopter une position beaucoup plus sociale (mais, bien sûr, toujours politique), à l'instar des associations homophiles<sup>161</sup>.

---

<sup>159</sup> Interview de Josy Florek, avril 2015.

<sup>160</sup> M. MESSINA, *Des Biches sauvages aux lesbiennes: le lesbianisme politique à Bruxelles (1972-1982)*, *op cit.*, p.38.

<sup>161</sup> *Ibid.*, p.66.

## *Vers une homophilie à « visage découvert » ?*

Dans les années 70, le paysage change et il serait sans doute imprudent d'affirmer que l'éveil de mai 68 n'a profité qu'à une partie des associations homosexuelles de l'époque et que les associations homophiles n'en subissent pas une influence directe. La multiplication des associations à caractère homophile, leur établissement en tant qu'ASBL ou bien la simple mention du terme homophile dans leur titre constituent déjà, en principe, des signes de « libération », ce qui tranche avec la vision semi-clandestine qu'en dépeignent les militants « révolutionnaires ». Si l'on fait par exemple attention aux noms des associations principales des années 50, on se rend compte que la plupart avait un nom « passe-partout » : cette stratégie avait pour but d'éviter le stigmate et les pressions sociales.

L'ADEHO tente de mettre des structures en place afin de donner un visage à sa vie homophile et permettre à son idéal de s'épanouir et se protéger. On peut donc se poser une question qui est, en toute somme, légitime : est-ce que l'ADEHO et les autres associations à caractère homophile auraient vu le jour dans un contexte moins favorable? Dès lors, est-ce que l'ADEHO constitue une association qui prolonge l'homophilie en Belgique tout en s'adaptant au contexte et à la réalité des années 70 ?

Les associations homophiles ont voix au chapitre par le billet des médias, qu'il s'agisse des journaux, la radio ou de la télévision. En 1971, un reportage s'intitulant « Être Homosexuel » est proposé par une émission mensuelle de la RTB (ancêtre de la RTBF): *Neuf Millions Neuf*<sup>162</sup>. Celle-ci explore les questions de société dans une dimension quotidienne afin de donner la parole à « tous ceux qui n'ont pas droit d'écran »<sup>163</sup>. Plusieurs membres d'associations, principalement du MASH ainsi que du CCL, sont invités lors de celle-ci. On y retrouve Sœur Denise, mais aussi le psychologue Steven de Batselier. Au cours de l'émission, certains se qualifient ouvertement d'homophiles et estiment préférer l'usage de ce terme dans un geste presque militant. On peut y voir les prémises d'une « homophilie à visage découvert », comme envisagée par André Baudry pour Arcadie, expression largement relayée par l'ADEHO et les autres associations homophiles qui sont soumises à son

---

<sup>162</sup> Archives de la RTBF, « Etre homosexuel », *Emission Neuf Millions Neuf*, Bruxelles, 12 octobre 1973, 26 minutes.

<sup>163</sup> Dr. A., « Trieu sur le volet. Neuf Millions Neuf », dans *Le Soir*, 12 octobre 1973.

influence directe<sup>164</sup>. L'ADEHO parle aussi de « l'homophile de demain »<sup>165</sup>. Pour autant, cette homophilie à visage découvert est loin d'incarner le *coming out* des manifestations de rue<sup>166</sup>.

Même si on peut prétendre qu'une « libération de l'homophilie » a bel et bien lieu, celle-ci semble quelque peu contrariée. En effet, malgré que des cris jaillissent de toute part pour montrer la liberté des années 70 et l'oppression d'avant, le discours des associations homophiles reste beaucoup plus nuancé par rapport à cette situation de « libération ». Dans une interview qui lui est consacrée, Baudry affirme que l'on :

« Croit qu'on est libre, mais l'homophilie est encore plus écrasée que jamais ; de tels agissements compliquent le travail de ceux qui veulent donner une bonne information à la société. Il faut donc bien réfléchir jusqu'où on peut aller »<sup>167</sup>.

L'ADEHO admet à la limite que ceux-ci vivent avec une *certaine* liberté et explique que :

« Bien des homosexuels militants oublient trop souvent que l'origine de la liberté de la vie homosexuelle est due aux actions menées par des associations homosexuelles comme la nôtre depuis de nombreuses années »<sup>168</sup>.

Selon l'ADEHO, ce ne sont pas tant les associations militantes qui sont à l'origine de la libération des homosexuels, mais bien les associations homophiles qui ont forgé ce climat.

---

<sup>164</sup> Le grand mot d'ordre du mouvement était donc cela : « L'homophilie à visage découvert ». Comme le rappelle l'historien Julian Jackson, André Baudry a multiplié, au côté des militants révolutionnaires, des apparitions télévisuelles au cours de cette période-là. Encore une fois, cette idée va donc à l'encontre d'une soi-disant clandestinité des associations homophiles. J. JACKSON, « Qu'est-ce qu'un homosexuel libéré ? Le mouvement Arcadie dans les « années 68 » », *op cit.*, p.27.

<sup>165</sup> Dans les coulisses de l'ADEHO, 15 mars 1976, p.6.

<sup>166</sup> J. JACKSON, « Qu'est-ce qu'un homophile libéré ? Le mouvement Arcadie dans les années 68 », *op cit.*, p. 27.

<sup>167</sup> Dans les coulisses de l'ADEHO, 15 mars 1976, p.7.

<sup>168</sup> ADEHO, « un exposé concernant le bilan des dix ans d'existence de l'ADEHO », *Dossier de presse : 10 ans (1972-1982)*, archives privées de Josy Florek, 1982, p.5.

## *Les initiatives homophiles nationales*<sup>169</sup>

Sous l'égide de Odon Guelton et de Walter Van Boxelaer, des initiatives sont mises en place pour coordonner les actions des associations homosexuelles sur un plan national. C'est ainsi qu'est mis en route le *Groupe de Coordination-Homophilie* (COHOM) en 1971<sup>170</sup>. Celui-ci est très vite déserté par les fondateurs du MHAR : Bernard Lanssens et Robert-Yves Gérard.

Ce groupement a pour volonté de fédérer les 10 mouvements qui ont pour but d'aider les homophiles en Belgique afin d'éviter de travailler en ordre dispersé<sup>171</sup>. Elle laisse une entière autonomie aux mouvements locaux<sup>172</sup>. Au sein de cette fédération, plusieurs contacts sont émis avec les « autorités » religieuses<sup>173</sup> ; un groupe de travail est mis sur pieds sous l'adage de Sœur Denise<sup>174</sup>. Dans une lettre adressée au Cardinal Suenens de Malines (1904-1996), le secrétariat permanent souhaite que ces instances prennent en considération le sort des homophiles : « *Il nous apparaît [...] que les pasteurs et les communautés chrétiennes ne peuvent rester insensibles à cette situation* »<sup>175</sup>.

C'est à partir du 3 mars 1974 que l'ADEHO intègre en tant que membre adhérent le COHOM<sup>176</sup>. Son arrivée se fait au moment où les associations voient de plus en plus les réunions du COHOM comme une perte de temps et d'un « *verbillage inutile* »<sup>177</sup>. Josy Florek expliquera que « *ce groupe de coordination n'a donné aucune preuve de son utilité, bien au contraire* »<sup>178</sup>.

Les mentalités francophones et flamandes divergent et sont peu propices pour forger une réelle cohésion au sein du groupe. De plus, la langue pose également

---

<sup>169</sup> Voir annexe : document 1.

<sup>170</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003-1247), COHOM, Lettre du 25 novembre 1971.

<sup>171</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003-1248), document du CCL, le 25 novembre 1971 ; (F/003-1248), dossier préparatoire aux statuts.

<sup>172</sup> Archives de Walter Van Boxelaer (F/025 - 212), projet des statuts du COHOM à Louis Renkin, le 10 mai 1972, mai.

<sup>173</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003-1247), COHOM, 15 février 1972.

<sup>174</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003-1247), COHOM, 20 février 1973; archives de Walter Van Boxelaer (F/025, n°214), lettre adressée à Claude Roevens, président du MASH, de Walter, le 7 mars 1972.

<sup>175</sup> Archives de Walter Van Boxelaer (F/024, n°215), lettre adressée au Cardinal Suenens de Malines, 1<sup>er</sup> juillet 1972, dossier.

<sup>176</sup> L'ADEHO fait sa première demande d'affiliation le 27 novembre 1972. Archives de l'Holebifederatie (F/003-1247), le 27 novembre 1972. L'ADEHO espère que le COHOM « *deviendra représentatif et d'une grande utilité pour toutes les associations belges travaillant pour les homophiles* ». Josy FLOREK, « Echos », dans *ADEHO revue*, 1974, p.24.

<sup>177</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003-1249), COHOM, lettre de Robert Duren, le 21 octobre 1974.

<sup>178</sup> Propos cités dans B. HELLINCK, « *Na een echt kongres. Met sprekers en een verslag* »: *bijdrage tot de geschiedenis van de homobeweging in Vlaanderen (1953-1985)* », *op cit.*, p.155.

problème et rend toute communication extrêmement difficile. Le COHOM obtient très peu de résultats par ses actions<sup>179</sup>.

Une commission néerlandophone du COHOM est lancée. Du côté francophone, une commission politique francophone est envisagée mais souffrirait, contrairement à la commission néerlandophone, d'un manque de qualité et de compétences<sup>180</sup>.

Ainsi, et comme le suggère un document de l'*Association d'Entraide pour Homophiles*, malgré les volontés de certains, les associations francophones éprouvent des difficultés à coopérer ensemble et veulent rester individualistes<sup>181</sup>. Elles travaillent « *pour leurs propres mouvements et non pour les homophiles* »<sup>182</sup>. Les querelles et les rivalités fratricides étaient monnaie courante et faisaient en sorte que chacune d'elles était très isolée et travaillait en vase clos.

---

<sup>179</sup> B. HELLINCK, « *Na een echt kongres. Met sprekers en een verslag* », *op cit.*, p.115.

<sup>180</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003-1255), COHOM, services des relations externes, délégations auprès du COHOM, Bruxelles, le 20 février 1974. Le 24 février 1974, un projet d'alliance entre les associations homophiles francophones est lancé Archives de l'Holebifederatie (F/003-1290).

<sup>181</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003-1290), ADEHO, 27 février 1974.

<sup>182</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

## **D) L'institutionnalisation progressive des associations homosexuelles : l'irréversible déclin homophile ?**

Les années 80 ont constitué un changement important puisqu'elles ont permis l'institutionnalisation progressive des associations homosexuelles, notamment grâce à *Antenne Rose* et, par la suite, l'association *Tels Quels*. C'est un contexte qui voit apparaître une floraison de nouvelles associations. D'une simple poignée dans les années 70, on en retrouve plus d'une dizaine au début des années 80. Celles-ci font route commune et tentent de mener des actions ensemble, comme le démontre les manifestations qui auront lieu dans le cadre de l'abrogation de l'article 372bis. Pour des raisons qui seront évoquées plus bas, l'ADEHO refusera d'y participer. Nous nous trouvons également dans un moment où l'épidémie du Sida fait rage. Selon la chercheuse Marta Roca Escoda, celle-ci marque un tournant et est à l'origine de la reconfiguration associative<sup>183</sup>.

L'effort amorcé par le COHOM au début des années 70 est poursuivi, au cours des années 80, par une autre coupole régionale : la *Fédération des Groupes Homosexuels* (FGH). Le 10 septembre 1976, Jean Van Veen note qu'il est :

« Assez inconcevable qu'en Wallonie, les quatre organisations existantes travaillent chacune encore de leur côté sans avoir de réelle action commune et cohérente »<sup>184</sup>.

L'ADEHO déplore également le manque d'actions communes au sein des groupes homosexuels<sup>185</sup>. Des pourparlers ont lieu entre les associations à la fin des années 70 et permettent l'arrivée de ce résultat<sup>186</sup>. La FGH se compose de plusieurs associations qui sont présentes sur la scène associative dans la communauté française de Belgique<sup>187</sup>.

La fédération a pour but d'améliorer la condition homosexuelle et en particulier la lutte contre les discriminations légales, sociales et morales à l'égard des

---

<sup>183</sup> Voir pour cela la thématique de l'article de M. ROCA ESCODA, « De la dénonciation du droit à la conquête du droit. Le cas des mobilisations homosexuelles », dans B. FRERE et M. JACQUEMAIN (dir.), *Résister au quotidien*, Presses de Science Po, Paris, 2013, pp.55-86.

<sup>184</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, n°8, 10 septembre 1978.

<sup>185</sup> ADEHO, « Un exposé concernant le bilan des dix ans d'existence de l'ADEHO », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, 1982, p.6, archives privées de Josy Florek.

<sup>186</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, 15 juillet 1978.

<sup>187</sup> Archives : BG 7 36, ADEHO, 1980-1984.

homosexuels<sup>188</sup>. Elle vise à assurer la mise en commun des efforts et la coordination des activités des groupes membres ; patronner certaines activités et organiser des actions communes, ponctuelles ou permanentes. Elle souhaite mettre sur pieds des services, dont pourront disposer les groupes membres, encourager la création d'initiatives diverses dans des régions ou dans des domaines où ceux-ci font défaut mais également entretenir des liens avec des groupes en Belgique ou à l'étranger<sup>189</sup>. L'association veut recevoir des subsides de la Communauté française de Belgique afin d'assurer son fonctionnement.

Parmi les associations présentes, il s'en trouve de plusieurs horizons différents. On retrouve l'*Association d'Entraide pour Homophiles*, le *Triangle Rose au Poing*, *Main-Tenant*, *Infor-Homosexualité*, le *Cercle Homosexuel Etudiant*, *Antenne Rose* ou encore *Homophilie et Famille*. La FGH tient parfois ses réunions dans le local de l'*Association d'Entraide pour Homophiles*, rue de la Sablonnières<sup>190</sup>.

Les archives de la FGH permettent de nous donner un aperçu numérique des membres qui fréquentaient ces associations<sup>191</sup>. Nous pouvons constater que l'ADEHO témoigne encore d'une place non négligeable sur la scène associative :

CHE	35 membres
CCL	20 membres
ADEHO	35 à 40 membres aux activités mixtes (275 membres inscrits)
MAIN-TENANT	175 membres inscrits
SJALHOMO	7 membres
MOTO SPORT CLUB BELGIUM	94 membres
EAGLES	10-15 membres
TRIANGLE ROSE AU POINT	30 membres
CRIS	Indéterminé
HOMOPHILIE ET FAMILLE	Groupe informel (indéterminé)
ANTENNE ROSE	35 membres
ASSOCIATIONS DE MÉDECINS GAYS	Indéterminé
GROUPES DE PARENTS D'HOMOPHILES	Indéterminé

<sup>188</sup> Archives de Philippe Turner (F/007), n°64 ; BK 7/36 ADEHO 1980-1984.

<sup>189</sup> Archives de Philippe Turner (F/007), n°64, statuts de la fédération des groupes homosexuels, le 7 novembre 1982.

<sup>190</sup> Archives de Philippe Turner (F/007), n°64, procès-verbal de la réunion constituante du 7 novembre 1982.

<sup>191</sup> Archives de Philippe Turner (F/007), n°67, 1982. Pour avoir un tableau encore plus complet : voir annexe : document 13.

A l'exception du *Groupe de parents d'homophiles*, seules l'*Association d'entraide pour Homophiles et Homophilie et Famille* (créée par Jean Van Mulders) semblent posséder encore un caractère homophile ; mes recherches dans les archives confirment ces résultats. L'ADEHO incarne des idéaux qui ne semblent plus être dans l'ère du temps. Comme le montrera le prochain chapitre, cette connotation homophile semble s'être modifiée mais reste substantiellement inchangée.

L'homophilie semble peu à peu disparaître. Pour autant, outre les changements internes mis en place au sein de l'ADEHO (et sur lesquels nous reviendrons), quels seraient les éléments qui pourraient tendre à expliquer ce déclin de l'homophilie si tant est que ce déclin ait bien eu lieu ? S'agit-il d'une meilleure intégration des personnes homosexuelles ? Une évolution des mœurs ?

Mon hypothèse est celle-ci : bien que les associations homophiles aient peu à peu décliné face à une institutionnalisation croissante du réseau associatif francophone (mais également néerlandophone), ce n'est pas tant parce que l'homophilie appartenait à une « autre époque et à un autre monde », comme l'ont avancé certains chercheurs, que celle-ci a disparu (cette explication est sans doute vraie mais reste sommaire), c'est sans doute lié au fait que la reconfiguration associative homosexuelle des années 80 possédait symboliquement certaines idées homophiles contribuant *a fortiori* à rendre ces groupes d'une moins grande utilité. Encore présente au moment où les associations commencent à s'institutionnaliser, le cas d'associations homophiles tardives comme l'ADEHO permet peut-être de tirer un fil conducteur pour décroquer chronologiquement des acquis qui seraient issus d'une période homophile beaucoup moins récente<sup>192</sup>. Cependant, on peut nuancer ce constat à la lueur de deux observations : ce n'est pas tant les idées homophiles mais beaucoup plus le contexte des années 80 qui a été déterminant (au moment où plusieurs couples homosexuels étaient décimés par le virus du sida, la question du patrimoine légué au défunt se posait). Par ailleurs, ce sont les tenants d'une lignée plus libertaire, après la reconfiguration associative, qui sont à l'origine de la réalisation de plusieurs idéaux homophiles<sup>193</sup>.

---

<sup>192</sup> Comme l'explique Michael Sibalis, les mouvements homophiles sont tributaires des droits que les personnes homosexuelles plus tard ont voulu acquérir. M. SIBALIS, « Le mouvement de libération gay (1960-1990) », A. GIAMI et G. HEKMA », *Révolutions Sexuelles, op cit.*, p.198.

<sup>193</sup> C'est ce que m'indique une première sonde dans mes recherches archivistiques. Les tenants de l'intégration institutionnelle des personnes homosexuelles (à travers le couple, le mariage) semblent être issus d'une lignée

En outre, il serait préjudiciable d'analyser cela uniquement sous le prisme d'une continuité homophile acontextuelle ; s'il y a prolongement de l'homophilie, celle-ci a bien évolué également, à l'aune de facteurs historiques et contextuels, comme cette partie a tenté de le démontrer.

---

plus libertaire. Du côté flamand, la *Federatie Werkgroep Homofilie* (FWH) a joué un rôle important. Celle-ci regroupait *Sjaloom* qui se caractérisait par une pastorale homophile forte qui visait la respectabilité des homosexuels, leur union et leur fidélité. Au sein de la FWH, celle-ci a sans doute joué un rôle important face à l'autre groupe, *Infoma*, qui avait une approche beaucoup plus libertaire. D. PATERNOTTE, *Revendiquer le « Mariage Gay »*, *op cit.*, p.45.

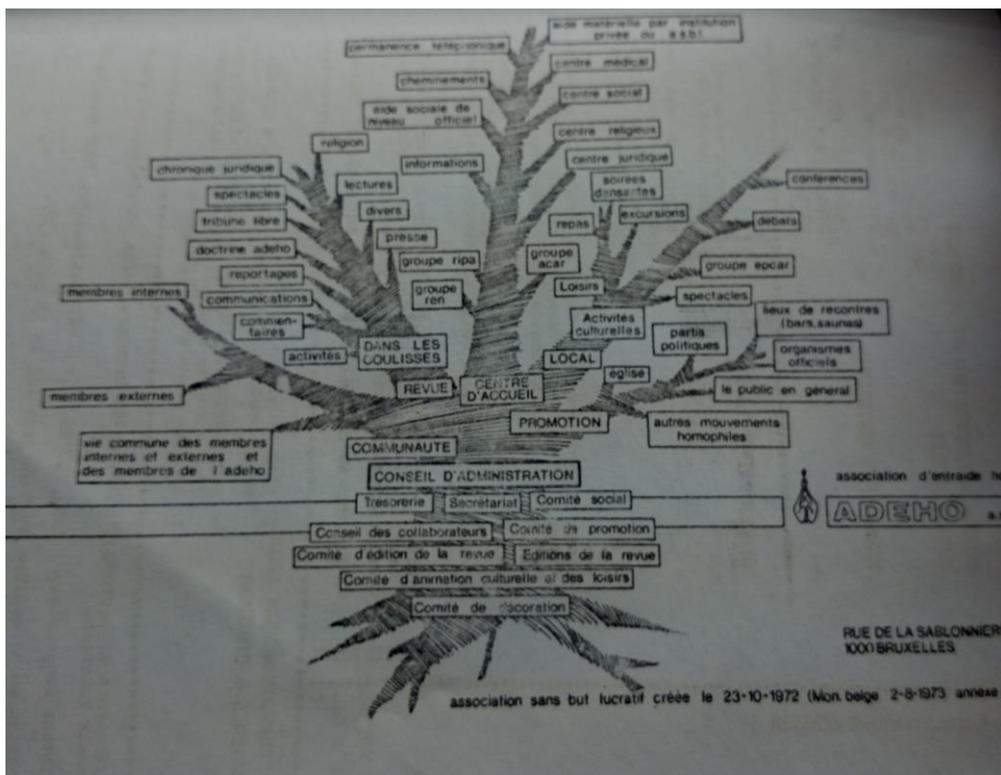
## Chapitre 3 – vie homophile ‘living in’ l’ADEHO

*« La sociabilité gay – ou lesbienne – se fonde d’abord et avant tout sur une pratique et sur une « politique » de l’amitié : il faut chercher à nouer des contacts, rencontrer des gens qui vont devenir des amis et constituer peu à peu un cercle de relations choisies. »*

D. Eribon, *Réflexions sur la question gay*.

*« Je quitte donc ce premier soir le sauna, libéré et frustré. Certes, j’ai vécu facilement une relation physique avec un inconnu, un lieu spécialisé a favorisé cet échange. Pourtant, l’extérieur n’a pas changé : **tout le problème social** de l’homosexualité (répression, discrimination, préjugé) a été magnifiquement oublié dans ce lieu fermé, « libéré », toléré par les pouvoirs de l’Etat [...]. Et la fragmentation de mon vécu reste la même, un peu plus aiguë peut-être : coupure entre extérieur et intérieur, entre homosexualité et assimilation sociale, entre quotidien et clandestinité »*

« Balades dans les saunas », republié dans *Incognito Magazine*, 4 juillet 1977.



Les « piliers » de l'association<sup>194</sup>

## A) Les origines et les causes de la fondation de l'ADEHO

« Je sais votre réaction : « Encore un mouvement pour homosexuels », « encore une revue pour intellectuels obsédés... » ou « encore...et, ça coûte combien ? ». »<sup>195</sup>

« Encore »...C'est par ces mots que l'ADEHO introduit les premières pages de sa première revue. Une affirmation en toute somme légitime tant, il est bon de le rappeler, le nombre d'associations qui prennent naissance au début des années 70 est important... Ce « encore » appelle irrémédiablement au « pourquoi ? » ; celui-ci constitue le cœur du travail présent afin de comprendre la continuité homophile qu'incarne cette association. L'Association d'Entraide Homophile<sup>196</sup> est fondée officiellement le 9 novembre 1972 par Josy Florek qui est alors à peine âgé de 24 ans<sup>197</sup>. En vue de constituer son association, celui-ci se fait aider par plusieurs personnes qu'il a, pour la plupart, rencontré dans des

<sup>194</sup> ADEHO : Informations destinées aux homophiles, parents, éducateurs..., op cit., 1977.

<sup>195</sup> « En guise d'intro », ADEHO revue, novembre 1973, n°1, p.1.

<sup>196</sup> Ou, tout simplement, l'Association pour la Défense des Homophiles. Les deux coexistent dans les statuts du Moniteur Belge. Statuts du Moniteur Belge, n°5273, 13 mars 1976-17 mars 1976.

<sup>197</sup> Voir annexe : document 6.

bars homosexuels : Albert Meskens, Jean-Pierre Fontaine, Luc de Mars, Jacques Wouters et Lionel Demeulemeester<sup>198</sup>. Il se fait également aidé par Claude Cérésa, ancien membre du CCL, qui s'est très vite désinvesti de l'association<sup>199</sup>.

A ses débuts, l'association en devenir possède ses locaux dans un lieu très simple et modeste : une ancienne baraque à frite située dans la Chaussée d'Anvers<sup>200</sup>. Manque de place, manque d'argent... Les problèmes sont nombreux au départ et il faudra plusieurs mois avant que l'association ne puisse se mettre en route. Lors de son inauguration, les membres de l'association liégeoise du MASH et son président, Claude Roevens, témoignent de leur présence et soutiennent l'élaboration de cette nouvelle association homophile<sup>201</sup>.

L'ADEHO devient une ASBL le 30 octobre 1972 et ses statuts sont publiés au Moniteur Belge le 13 juin 1973<sup>202</sup>. La constitution du groupe en ASBL a non seulement pour vocation d'instaurer un lieu sécurisé<sup>203</sup>, mais également de permettre d'acquérir une certaine reconnaissance publique.

Plusieurs raisons personnelles concourent à la création de l'association ; celles-ci se retrouvent substantiellement exposées dans le dossier de presse réalisé par le fondateur de l'ADEHO, 10 ans après la création de son groupe :

« Depuis mon adolescence, je veux être au service de l'Homme. J'ai découvert et vécu l'homosexualité – ce tabou du passé et parfois encore du présent. J'ai rencontré les maintes difficultés de solitude, d'isolement que connaissent la plupart des homosexuels. Par ma propre

---

<sup>198</sup> Statuts du Moniteur Belge, n°5770, 13 juin 1973-2 août 1973.

<sup>199</sup> En effet, Claude Cérésa était porté par des intérêts électoralistes et c'est l'une des raisons pour lesquelles Josy Florek s'est séparé de son collaborateur. Interview de Josy Florek, mars 2015.

<sup>200</sup> Le dossier de presse évoque un « local désaffecté, délabré faisant à peu près 4 mètres carré. ADEHO, « Un exposé concernant le bilan des dix ans d'existence de l'ADEHO », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, p.3, archives privées de Josy Florek.

<sup>201</sup> Claude Roevens souhaite parrainer l'association. Dans l'*ADEHO revue*, n°2, 1973, p.16. Celui-ci adresse un message à l'attention de l'ADEHO lors de son inauguration. Archives de l'Holebifederatie (dossier F/005-332), *Association pour la Défense des Homophiles*, 6 novembre 1972. Dans le numéro de sa revue, le MASH s'exprime:

« Il y a un an, naissait l'ADEHO que nous avons eu l'honneur de parrainer ; depuis, nous nous sommes efforcés de rester en contact étroit de façon à rendre nos actions plus puissantes. Si bien qu'aujourd'hui, ces deux mouvements marchent l'un comme l'autre dans la même direction, ayant les mêmes buts et étant tous deux convaincus que pour les homophiles avec eux et par eux nous parviendrons à faire comprendre aux gens que nous aussi nous sommes des êtres humains à part entière, tant par nos [im]perfections que par nos qualités ».

<sup>202</sup> Statuts du Moniteur Belge, n°5770, 13 juin 1973-2 août 1973.

<sup>203</sup> Selon son président, l'ADEHO constitue un lieu de sécurité dans lequel rien d'illégal ne se passe, mais aussi où des personnes « valables » y entrent. Elle constitue un lieu sécurisé, contrairement aux bars où des descentes fréquentes de polices sont réalisées par les gendarmes du service spécial d'identification. Contrairement à des associations comme Arcadie, l'ADEHO n'a jamais eu de soucis avec la justice, même si les policiers suivaient à la trace les activités de Josy Florek. *Dans les coulisses de l'ADEHO*, le 15 mars 1976, p.1 ; interview de Josy Florek, novembre 2014.

volonté, je suis parvenu à les surmonter et à trouver ainsi équilibre et épanouissement. Cela m'a incité à me consacrer à la cause des homosexuels pour les écouter, les soutenir, les aimer en tant qu'Hommes<sup>204</sup>. »

A travers ces mots, Josy Florek souhaite venir en aide aux homophiles belges et décide, dans ses optiques, de créer l'ADEHO.

### ***Une dissension ?***

Ce qui est essentiel à mettre en exergue, est que, sans le *Centre de Culture et Loisirs*, l'ADEHO n'aurait probablement jamais vu le jour; celui-ci est donc à la base de cette continuité homophile. C'est en effet en réaction au CCL que l'ADEHO sera fondée. Ce sera le cas pour d'autres associations, qu'elles soient plus « radicales » comme le MHAR ou plus « conservatrices » comme le cas ci-présent (même si ces termes restent relatifs). Le CCL a donc véritablement servi de fondement dans l'établissement de ces nouveaux groupes et son influence se ressent notamment dans la manière dont fonctionne l'ADEHO. On y retrouve des habitudes qui étaient déjà ancrées au sein du CCL<sup>205</sup>; l'association en garde donc certains codes.

Avant de créer *l'Association d'Entraide et de Défense des Homophiles*, Josy Florek a été membre du *Centre de Culture et Loisirs* pendant plusieurs années. Il y adhère au début des années 70 et s'y implique très vite pour occuper la fonction de secrétaire, puis de trésorier au côté du président Louis Renkin<sup>206</sup>.

Peu à peu, Josy Florek prend de plus en plus de distance vis-à-vis du *Centre de Culture et Loisirs*. Les sources expliquant les raisons qui ont poussé Josy Florek à se détacher de l'association sont contradictoires. Les archives papiers que j'ai pu consulter dans la revue *Le Lien* au Fonds Suzan Daniel font état d'un « abus de confiance » de la part de Josy Florek<sup>207</sup>, contraignant ainsi l'association à se séparer de son collaborateur. Cet abus de confiance n'est pas développé<sup>208</sup>. Claude Vandevyver, membre actif de l'ACCL depuis sa fondation, m'a expliqué au cours de notre entrevue que des rumeurs

---

<sup>204</sup> ADEHO, « Préface », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, archives privées de Josy Florek, 1982, p.1.

<sup>205</sup> Il est important de noter que les associations se côtoient, se connaissent. On peut constater des similarités dans l'organisation (des activités, des événements, des permanences...) tant du côté du *Centre de Culture et Loisirs* que de *l'Association d'Entraide pour Homophiles*.

<sup>206</sup> *Le Lien*, 25 juillet 1972.

<sup>207</sup> « Notre trésorier, Josy Florek, a été exclu du CCL pour abus de confiance. Nous n'avons certes pas pris cette sanction avec plaisir, mais au CCL, la discrétion passe avant toute autre qualité ». *Ibid.*, décembre-janvier 1972.

<sup>208</sup> Josy Florek serait parti avec un fichier contenant les noms et les adresses des membres du CCL. Interview de Josy Florek, juillet 2015.

circulaient quant au fait que Josy Florek aurait quitté l'association en partant avec la caisse d'argent du *Centre de Culture et Loisirs*<sup>209</sup>. Celle-ci aurait ainsi permis de financer l'association qu'il souhaitait ériger. Les hypothèses sont donc multiples et il reste difficile d'en infirmer ou d'en confirmer l'une d'elles.

### ***La question pédophile : la divergence ?***

Cependant, en ayant discuté avec plusieurs Adéhoïstes, les raisons de cette dissension sont tout autres. C'est, en effet, face à la politique pro-pédophile du CCL que Josy Florek décide de se retirer de l'association<sup>210</sup>.

Aujourd'hui attaché aux meurtres et aux viols d'enfants orchestrés par des hommes comme Dutroux<sup>211</sup> ou les affaires récentes qu'a rencontrées l'Eglise, le terme pédophile doit lui-même être réinterrogé à la lueur du contexte socio-historique donné, sans quoi le risque anachronique de tomber dans une définition « pédo-criminelle » de celle-ci risque de s'imposer<sup>212</sup>. L'émergence de la question pédophile apparaît également dans un contexte post-68 tard qui critique les cadres sociaux et les institutions qui sont perçus comme répressifs<sup>213</sup>. Rappelons que cette période est caractérisée par un flou autour de la majorité et de la minorité sexuelle, fortement lié aux lois qui seront édictées dans le code pénal autour de l'âge de consentement des personnes homosexuelles et hétérosexuelles<sup>214</sup>. Ainsi, l'article 372bis du code pénal belge envisageait une majorité sexuelle plus élevée pour les personnes homosexuelles que pour les personnes hétérosexuelles<sup>215</sup>.

---

<sup>209</sup> Ce sont de simples rumeurs qui circulaient à son sujet, difficile ou non d'avaliser cela, même si le fondateur de l'association m'a répondu que ces rumeurs étaient purement calomnieuses. Par ailleurs, comme trésorier, Josy Florek ne détenait aucun argent en main propre. Interview de Claude Vandevyver, mars 2015 ; interview de Josy Florek, juillet 2015.

<sup>210</sup> Interview de Jean-Pierre Fontaine et de Josy Florek, décembre 2014.

<sup>211</sup> Des affaires comme celles de Dutroux en Belgique ont soulevé des vagues d'indignation et a renforcé l'arsenal législatif réprimant les abus sexuels. Lire : D. PATERNOTTE, « Pédophilie, Homosexualité et Militantisme Gay et Lesbien », dans A. GIAMI et G. HEKMA (éds), *Révolutions sexuelles*, Paris, La Musardine, p.87.

<sup>212</sup> Interview de Claude Vandevyver, mars 2015. Lire : J. BERARD, « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », dans *Genre, Sexualité & Société*, vol.11, 2014, p.4.

<sup>213</sup> *Ibid.*, p.4.

<sup>214</sup> Pour de plus amples informations concernant l'article 372 bis : A. ELBERS, *Discriminatie van homoseksuelen in België tussen 1960 en 1988: de reactie van de Vlaamse homobeweging op twee gevallen; artikel 372bis Belgisch Strafwetboek en de schorsing van Eliane Morissens*, Mémoire de fin d'études, VUB, 2002.

<sup>215</sup> Voir à ce sujet B. HELLINCK, « Ontwikeling in de homo- en lesbiennebeweging », *op cit.*, p.112.

En 1975, en réaction à une publication au sein de sa revue, le fondateur de l'ADEHO apporte une définition de ce qu'il entend par personne pédophilie et par pédérastie :

« Le pédophile est un homme de même sexe ou non (rarement une femme) qui, affectivement, se sent en état d'infériorité devant ses semblables et recherche, en conséquence, des partenaires sexuels à sa mesure, c'est-à-dire des enfants impubères (formation inachevée), qu'ils soient de même sexe ou non. [...] Le pédéraste [...] recherchera exclusivement des enfants de son propre sexe »<sup>216</sup>.

Malgré ces définitions, le terme de pédophilie est souvent utilisé à la place de celui de pédérastie, ce qui crée une réelle confusion. Parfois, ils ne signifient pas les mêmes choses : l'ADEHO évoque aussi la pédérastie pour parler des relations entre adultes et jeunes adolescents.

Au cours des années 60 et 70, plusieurs conférences et débats sont organisés par le *Centre de Culture et loisirs* autour de la pédophilie. Le CCL considère lui-même le sujet, au départ, comme incendie<sup>217</sup>. C'est sur demande de certains membres de l'association que des conférences seront tenues<sup>218</sup>. Par la suite, plusieurs groupes de réflexion émergeront.

Même si le contexte de « révolution sexuelle » est, certes, plus propice pour s'interroger sur toutes les minorités sexuelles, il serait jugé illégitime de croire que des réflexions autour de la pédophilie et les relations intergénérationnelles n'ont pas émergé dans les premiers mouvements homophiles ou dans les groupes qui les fédéraient: ainsi, l'ISCE proposait déjà à la fin des années 50 d'organiser un congrès consacré à l'étude de la pédophilie<sup>219</sup>. Pour autant, l'approche sur la pédophilie a évolué au fil du temps : passant de soucis esthétique et culturel inspirés des canons antiques et de débats sur les rapports intergénérationnels, celle-ci s'est axée sur une portée beaucoup plus politique et revendicative<sup>220</sup>. Lorsqu'éclatera le scandale du CRIES (*Centre de Recherches sur la*

---

<sup>216</sup> « Fait authentique », *ADEHO revue*, juin-juillet 1975, p.8.

<sup>217</sup> *Le Lien*, octobre 1972.

<sup>218</sup> *Ibid.*

<sup>219</sup> Lire D. PATERNOTTE, « Pédophilie, Homosexualité et Militantisme Gay et Lesbien », *op cit.*, p.93. .

<sup>220</sup> Des pédophiles se sont organisés au sein de groupes et ont créé des associations homosexuelles afin de défendre leurs intérêts. Voir: D. PATERNOTTE, « The International (Lesbian) and Gay Association and the Question of Pedophilia : Tracking the Demise of Gay Liberation Ideals », dans *Sexualities*, vol.17, n°1-2, 2014, p.124. En janvier 1980, l'un des membres du CCL a créé un *Groupe d'étude sur la pédophilie*. Voir : *Le Lien*, n°183, septembre 1981.

*Sexualité de l'Enfant*), le CCL qui n'avait, jusque là, qu'amorcer une réflexion et des revendications politiques, ne fera plus apparaître cette thématique au cœur de ses projets et redeviendra une association récréative<sup>221</sup>.

Au cours des années 70, concernant les positions du CCL sur la pédophilie, on pouvait lire dans son périodique *Le Lien* que :

« [Son] groupe s'est fixé comme objectif premier de dédramatiser, de déculpabiliser la sexualité des jeunes, tant dans leurs relations entre eux, qu'avec les adultes. En reconnaissant aux enfants et aux adolescents la qualité d'êtres humains à part entière, [il souhaite] remplacer les rapports d'autorité et de tutelle qui régissent actuellement leurs relations avec les adultes par des rapports plus fraternels et plus chaleureux où l'affection, la tendresse et la sensualité pourraient s'exprimer librement »<sup>222</sup>.

En 1977, dans un livret qui s'intitule *L'Homosexualité vue par les homosexuels, Infor-Homosexualité* écrit :

« Il faut reconnaître au jeune le droit à une vie sexuelle épanouie. Les parents et éducateurs doivent éviter de culpabiliser les enfants et les adolescents en réprimant leur sexualité, qu'il s'agisse de masturbation, d'homosexualité ou d'hétérosexualité »<sup>223</sup>.

Face à cette attitude libertaire, l'ADEHO tient, quant à elle, des propos qui sont diamétralement à opposés:

« Il faut être très prudent, surtout au cas où l'on constaterait que l'enfant se masturbe ou qu'il accomplit des actions sexuelles soit avec des enfants, soit avec des adultes. [...] L'enfant est un être vulnérable et sensible. Il faut l'aider objectivement à s'épanouir tant aux points de vue physique que culturel, qu'affectif et sexuel. [...] la lutte contre le désir sexuel est l'émotion centrale de la puberté. Une cupidité obscure envahit le corps et le sens »<sup>224</sup>.

---

On peut l'analyser dans les prises de position politiques prises sous l'égide de Philippe Carpentier et de Louis Renkin au sein du CCL-Infor-Homosexualité.

<sup>221</sup> Interview de Luc Legrand et d'Alain Bossuyt, mars 2015.

<sup>222</sup> Texte de l'association *Regard Pluriel*, publié dans *Le Lien*, n°183, septembre 1981.

<sup>223</sup> L. RENKIN, *L'homosexualité vue par les homosexuels*, Bruxelles, Infor-Homosexualité – C.C.L., p.12.

<sup>224</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003). Tracts et missives. Dossier réalisé par l'ADEHO, annexe 1.

C'est principalement autour de cette thématique-là que l'ADEHO et le CCL connaîtront un profond désaccord. Josy Florek, mais également une dizaine de membres quitteront alors le CCL<sup>225</sup>.

Dans les mois qui précèdent la toute première manifestation homosexuelle dans les rues de Bruxelles, le 28 juin 80, Josy Florek, aidé de ses collaborateurs, réalisera un dossier qui reviendra sur les principales raisons de sa désolidarisation vis-à-vis des autres associations homosexuelles pour la toute première manifestation bruxelloise. En effet, l'ADEHO est complètement en désaccord avec la charte des revendications qui a été mise sur pied<sup>226</sup>. L'association homophile est particulièrement contre l'inclusion du point 4 qui stipule les droits des jeunes et des enfants à vivre leur propre sexualité<sup>227</sup>. L'association réproouve ainsi clairement l'attitude du CCL :

« En 1972, vous meniez votre combat parallèlement pour l'homosexualité et la pédérastie, ce qui a donné lieu à des incidents internes à votre association, d'où découlent, en partie, la création de l'ADEHO et ma démission comme collaborateur dans votre organisation »<sup>228</sup>.

Celle-ci rajoute plus loin que « *Le présent nous démontre que rien n'a changé par rapport au passé, et que vous rompez sans le moindre avertissement le lien qui unissait nos associations* ». <sup>229</sup>

La justification de la dissension de l'ADEHO semble se retrouver dans ces éléments-là. Néanmoins, à lueur de ces constatations, on n'aurait tort de croire que Josy Florek appliquait une politique anti-pédophile radicale au sein de son association<sup>230</sup>, même si les mésaventures d'un de ses membres ayant eu une relation avec un individu

---

<sup>225</sup> Interview de Josy Florek, juillet 2015.

<sup>226</sup> Ce dossier sera à la fois porté à l'attention des ministres du gouvernement (Martens, Vanderpoorte, Califice, Dhoore), mais également à toutes les associations homosexuelles.

<sup>227</sup> Ce point là est principalement plaidé par les *Rooie Vlinders*, du côté flamand, et par le CCL du côté francophone. L'ADEHO marque également sa désolidarisation de la manifestation et des autres associations en raisons d'autres points comme : « une solidarité réelle avec toutes les personnes qui sont opprimées en raison de leur conduite sexuelle ou de leurs préférences » ; « addition dans tous les textes, traités, etc... qui interdisent la discrimination sur base de la race, du sexe, de la croyance religieuse ou des convictions politiques, de la mention « sur base de la préférence sexuelle » ». Elle considère, entre autres, que le masochisme, le voyeurisme, le sadisme, le fétichisme ou encore l'exhibitionnisme sont des sexualités déséquilibrées. Archives de l'Holebifederatie (F/003). Tracts et missives. Dossier réalisé par l'ADEHO, annexe 1. Voir également annexe : document 5.

<sup>228</sup> Archive de l'Holebifederatie (F/003). Tracts et missives. Dossier réalisé par l'ADEHO, annexe 1.

<sup>229</sup> *Ibid.*

<sup>230</sup> *Feuillet de l'ADEHO*, 11 mai 1980.

dont l'âge était de 16 ans et demi offusquera les Adhéoïstes qui trouveront cette attitude indigne du standard d'une « telle association »<sup>231</sup>.

Josy Florek souhaitait uniquement consacrer son association aux personnes homophiles afin, d'une part, d'éviter de se balader sur un terrain qu'il jugeait lui-même trop périlleux<sup>232</sup>, mais aussi dans une volonté de faire la part des choses :

« Malgré que nous l'ayons écrit noir sur blanc dans nos feuillets, l'ADEHO n'est pas contre la pédérastie mais estime qu'une association dite pour homosexuels n'a pas à soutenir tout adulte se vouant à ces relations avec des enfants dits impubères. [...] Le programme pour la liberté des homosexuels est tellement vaste, qu'il ne faut pas disperser ses efforts »<sup>233</sup>.

Elle préconisait donc de ne pas « brûler les étapes »<sup>234</sup>.

Cette position très retranchée concernant les points de revendication de la manifestation de Bruxelles sera relativement singulière sur la scène homosexuelle belge et par rapport à ses plus proches collaborateurs. La position de l'ADEHO diffère de son modèle absolu : Arcadie. Celle-ci a d'ailleurs toujours eu une position ambivalente sur cette question<sup>235</sup>. Dans une lettre à Josy Florek, André Baudry estime qu'il s'agit d'un :

« Sujet très délicat qui ne doit pas être étudié sous forme de revendication exagérée et trop souvent politisée [...]. Les pédophiles ne peuvent espérer une certaine compréhension de tout que si leur nature est étudiée hors de toutes passions, hors de tout système. [...] Or, malheureusement pour eux, **ils manquent de mesure, ils veulent tout, tout de suite**<sup>236</sup>, en apostrophant, en France en tout cas, durement les autres. Ce n'est pas en scandalisant qu'on obtient quelque chose »<sup>237</sup>.

---

<sup>231</sup> Voici un florilège de réactions qui ont surgi après la publication de l'histoire d'un de ses membres, G.M., qui a entretenu une relation avec un adolescent : « J'espère que ce G.M. n'est pas membre de l'ADEHO car, si c'était le cas, cette association serait tombée bien bas dans mon estime » ; « G.M. est un malade, un névrotique... » ; « Fait authentique », *ADEHO revue*, juin-juillet 1975, p.8.

<sup>232</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014. Lire également : « Fait authentique », *ADEHO revue*, juin-juillet 1975, p.8.

<sup>233</sup> *Feuille de l'ADEHO*, 11 mai 1980.

<sup>234</sup> Josy FLOREK, « Une question de méthode », *ADEHO revue*, n°1-2, septembre-octobre, 1974, p.15.

<sup>235</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia, op cit.*, p.218. Dans une lettre adressée à Walter Van Boxelaer, Josy Florek explique qu'André Baudry rejoint indirectement leur ligne d'esprit. Archives de Walter Van Boxelaer (F/025, n°208), lettre adressée à monsieur Walter Van Boxelaer, Bruxelles, 13 mai 1980.

<sup>236</sup> Formule que l'on retrouve chez René Schérer : « Ce que nous voulons, tout, tout de suite », « tout est possible ». R. SCHERER, *Emile perversi : Ou des rapports entre l'éducation et la sexualité*, Paris, Désordres-Laurence, Viallet Editions, 1974, pp.7-8.

<sup>237</sup> Copie de la lettre d'André Baudry, 4 février 1980.

Face à cela, Arcadie préconise donc « *un débat qui doit être serein, scientifique, moral [...]* »<sup>238</sup>. André Baudry, son représentant, croit « *qu'il ne faut pas l'éliminer, mais au contraire s'y intéresser* »<sup>239</sup>.

La *Communauté du Christ Libérateur* ne voit aucune objection à ce qu'*Infor-Homosexualité* soutienne un groupe d'étude sur la pédophilie car chaque groupe est libre d'entreprendre une étude sur un sujet de son choix :

« Nous estimons donc exagéré de considérer cette initiative interne à « Infor-Homosexualité » comme une cause de rupture de la solidarité qui unit nos associations [...]. Par ailleurs, nous avons du reste vu bon de commander à « Infor-Homosexualité » les trois partis du texte « S'aimer entre enfants et adultes » afin de nous tenir informé sur le résultat de ces travaux »<sup>240</sup>.

Du côté flamand, la *Federatie Werkgroepen Homofilie* estime que la pédophilie doit rester matière à discussion au sein de sa fédération. Elle tente également de dédramatiser ce sujet et elle déplore l'attitude de l'ADEHO qui « *tend à bloquer et même interdire une discussion ouverte* »<sup>241</sup>.

Pour autant, l'association reçoit le soutien du président du COC, Walter Van Boxelaer qui est tout à fait en accord avec les appréciations de Josy Florek concernant la pédophilie :

« Ce qui nous choque surtout c'est le fait de considérer les enfants comme des êtres humains à part entière et d'admettre des relations entre enfants et adultes »<sup>242</sup>.

Tous deux souhaitent réaliser une action commune contre la pédophilie, comme ce sont les seules associations, avec *Homophilie et Famille*, qui ont une telle opinion<sup>243</sup>.

---

<sup>238</sup> Copie de la lettre d'André Baudry, *op cit.*

<sup>239</sup> *Ibid.*

<sup>240</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003), Lettre à Pierre, *Communauté du Christ Libérateur*, le 20 février 1980.

<sup>241</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003), Lettre de Geet Debeuckelaere, *Federatie Werkgroep Homofilie*, 10 janvier 1980.

<sup>242</sup> COC, VL, Afdeling, 7 février 1980.

<sup>243</sup> Archives de Walter Van Boxelaer (F/025), 9 septembre 1980. Dans une lettre du 8 juin adressée à Walter Van Boxelaer, l'ADEHO fait état d'une conférence organisée par la *Federatie Werkgroep Homofilie* relative à la manifestation qui a lieu le 8 juin 1982. Lors de la conférence de presse, Josy Florek a tenté de contrecarrer les propos de la fédération pendant une vingtaine de minutes au sujet de la liberté d'âge pour toutes relations sexuelles. Lettre adressée à Walter Van Boxelaer (F/025), le 8 juin 1982, de Josy Florek. Archives de Walter Van Boxelaer (F/025, n°208), lettre adressée à monsieur Walter Van Boxelaer, Bruxelles, 13 mai 1980.

Face à la prise de contact de l'ADEHO avec les différentes associations homosexuelles, *Infor-Homosexualité* ne restera pas sans réagir et exprimera son mécontentement dans sa revue :

« L'ADEHO s'était manifesté dans cette action unitaire, or, non content de s'abstenir, avait eu bon, sous la plume de son président, de diffuser un pamphlet accusateur, dont le ton bien pensant et le vocabulaire moralisateur évoquaient les diatribes antisexuelles d'un Jean Paul II ou d'un Ayatollah Khomeiny<sup>244</sup> ».

Bien que cette histoire soit intéressante, il est difficile rétrospectivement d'évaluer les raisons pour lesquelles l'ADEHO adopte un positionnement relativement différent des autres associations concernant cette thématique. Comment expliquer cette différence de traitement ? S'agirait-il de formes de « répressions (auto) sélectives »<sup>245</sup> (argument simpliste qui permettrait de balayer des pistes) ? Plusieurs hypothèses peuvent être soulevées : on peut voir dans l'homophilie plus jeune de l'ADEHO un décalage générationnel vis-à-vis d'une génération plus ancienne qui fréquenterait le CCL au début des années 70. Par ailleurs, Josy Florek, qui est à peine un peu plus âgé que 20 ans, a sans doute été influencé par l'âge légal au cours duquel il était possible pour les personnes homosexuelles d'avoir des relations sexuelles (18 ans en l'occurrence en Belgique)<sup>246</sup>. Comme expliqué plus haut, il existait un réel flou autour de la majorité sexuelle, ce qui rend la lecture de l'histoire plus que complexe. Nous pouvons également soulever que l'éducation religieuse qu'il a reçu a sans doute joué un rôle non négligeable dans la conception qu'il avait de la sexualité des enfants. Mais alors, comment expliquer le positionnement de la *Communauté du Christ Libérateur* à l'égard de ces questions ? Nous pouvons supposer que l'ADEHO s'inscrit dans une tradition chrétienne progressiste qui s'interroge sur ses valeurs. Seulement, elle ne sortirait pas « hors du cadre » et des limites de son champ. L'ACCL, lui, s'appuyant sur un discours progressiste ecclésiastique déconstructiviste prônerait peut-être une forme d'inclusion plus grande.

Comme l'explique le sociologue et chercheur belge David Paternotte, la question de la pédophilie a été longuement abordée par plusieurs associations homosexuelles au cours

---

<sup>244</sup> *Le Lien*, n°172, octobre 1980.

<sup>245</sup> A. GIAMI et G. HEKMA, « Avant Propos », dans A. GIAMI et G. HEKMA (dir.), *Révolutions sexuelles*, *op cit.*, p.20.

<sup>246</sup> C'est ce qui explique, du moins en partie, comment Karl Rolf (1897-1974), fondateur de *Der Kreis*, est passé d'un discours plutôt pro-pédophile à sa condamnation la plus ferme. Une accoutumance au contexte légal s'est produite. H. KENNEDY, « The Ideal Gay Man », *op cit.*, p.183.

de la révolution sexuelle pour ensuite se tarir dans un silence. Si certaines féministes hétérosexuelles ou lesbiennes ont joué un rôle dans le recadrage et le changement du débat<sup>247</sup>, des associations homophiles comme l'ADEHO ont – peut-être – aussi eu un impact en adoptant non seulement un regard très précoce sur ces questions (afin d'éviter « l'amalgame ») mais également en tentant d'imposer une frontière entre ce qu'elle considère comme sexuellement admissible ou non<sup>248</sup>.

### ***Le soutien de l'Eglise***

Un autre point qui peut être soulevé concernant la fondation de l'ADEHO est la question religieuse. Si l'ADEHO a pu être fondée, c'est grâce au soutien de l'Eglise. Josy Florek a obtenu une aide financière octroyée par l'Evêché<sup>249</sup>. Seulement, il est difficile, en absence de sources, de confirmer ou d'infirmer cette thèse. Si l'on écarte la possibilité que Josy Florek se soit encouru avec la caisse du CCL, il est sans doute vrai qu'une aide financière a dû être apportée par l'Eglise pour créer cette association qui ne bénéficiait du soutien d'aucune aide publique.

Pour la création de son association, Josy Florek s'est fait aider par l'abbé Lemerrier qu'il rencontre pour la toute première fois en décembre 1972. Celui-ci est aumônier des œuvres sociales du Brabant-Wallon et responsable diocésain de la catéchèse des adultes dans le Brabant-Wallon et Bruxelles. Il dirige également une revue qui est publiée par son diocèse : *Printemps*<sup>250</sup>. C'est sous les conseils d'un certain René Kips que Josy Florek a pris contact avec l'abbé Lemerrier. Celui-ci travaillait dans une maison d'accueil à Schaerbeek ; l'homme d'église fût séduit par le sens social que souhaitait donner le jeune homme à la vie des personnes homophiles.

Outre l'abbé Lemerrier, Josy Florek a pu tenir compte de l'aide de l'abbé Jean Van Mulders, issu d'une paroisse flamande, qui, selon Claude Vandevyver, constituait en quelque sorte son valet<sup>251</sup>. Son rôle a été plus que primordial au sein de l'association.

---

<sup>247</sup> D. PATERNOTTE, « Pédophilie, Homosexualité et Militantisme Gay et Lesbien », *op cit.*, p.102.

<sup>248</sup> Infor-Homosexualité fait état d'associations « conservatrices » dans son article. *Le Lien*, n°167, mai 1980 ; Interview de Josy Florek, juillet 2015.

<sup>249</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>250</sup> « Esquisse de doctrine (III), *ADEHO revue*, février-mars 1975, p.22.

<sup>251</sup> Interview de Claude Vandevyver, mars 2015.

## *Une nouvelle voie ?*

Josy Florek ressortait d'une expérience assez mauvaise de la création du *Centre de Culture et Loisirs*, association dans laquelle personne ne discutait et qui était caractérisée par une absence de contacts sociaux<sup>252</sup>. Diagnostique confirmé par Claude Vandevyver qui parle de « soirées dansantes sinistres »<sup>253</sup> et de réunions plutôt figées<sup>254</sup>. L'ADEHO souhaite donc incarner une nouvelle voie homophile.

## **B) Sa philosophie et ses objectifs**

L'ADEHO exprime explicitement ses buts à travers le titre de son organisation : « *Association d'Entraide Homophile* ». Pourquoi homophile ? Dans la lignée de beaucoup d'autres associations homophiles, l'ADEHO fait le choix de faire le clair distinguo entre les termes « homophile » et « homosexuel ». Selon elle, l'homophilie consiste à « *ressentir de l'amitié, de l'affection envers un individu du même sexe et cela de manière purement platonique* »<sup>255</sup>. L'individu reste homophile vis-à-vis de l'autre tant que ses sentiments ne visent pas une attirance physique. *A contrario*, l'homosexualité consiste à « *ressentir de l'amitié, de l'affection envers un individu du même sexe et à partager avec lui ses pulsions tant sexuelles qu'affectives* »<sup>256</sup>.

L'association souhaite souligner son caractère homophile car, d'une part elle souhaite montrer le « sérieux » de son projet, mais également parce qu'elle veut s'attacher à la vie sociale des individus<sup>257</sup> et montrer que les homosexuels ne sont pas uniquement livrés à leurs pulsions sexuelles. En effet :

« Jusqu'à ce jour, lorsque la société nous évoque, elle ne pense qu'à notre sexualité alors que tout autant que les autres, nous sommes affectueux et pouvons aimer et vivre d'amour »<sup>258</sup>.

---

<sup>252</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>253</sup> Interview de Claude Vandevyver, mars 2015.

<sup>254</sup> *Ibid.*

<sup>255</sup> ADEHO, « Introduction », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, archives privées de Josy Florek, 1982, p.2.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p.2. **Ces principes restent exposés dans son dossier de presse, encore en 1982.**

<sup>257</sup> Ce qu'oublie entièrement le *Centre de Culture et Loisirs*, puis *Infor-Homosexualité* dans lequel il n'existait qu'un simple accueil. L'ADEHO souhaitait un groupe qui mettait en avant la solidarité. Interview de Josy Florek, avril 2015 ; Critique de l'ADEHO vis-à-vis de la *Journée d'information du 30 novembre 1974*, organisée par Infor-Homosexualité. L'absence de cet aspect social reviendra fréquemment dans les publications de l'ADEHO.

<sup>258</sup> *Ibid.*, p.2.

L'association souhaite donc mettre l'accent sur la socialisation des homosexuels<sup>259</sup>. Parce que les homosexuels manquaient de modèle de socialisation ils devaient, par conséquent, inventer les leurs<sup>260</sup>. L'ADEHO prétend être la toute première à développer cet axe en Belgique francophone.

Dans un but utilitaire, l'ADEHO veut « *s'aligner au rang des institutions d'utilité publique* »<sup>261</sup>. Elle veut également devenir un centre d'informations pour les homophiles, pour les parents et les éducateurs afin de les éclairer de manière exacte sur l'homophilie. Par ailleurs, elle coopère avec des organismes officiels et des autorités et fait de nombreuses interventions d'ordre juridique et médical<sup>262</sup>.

L'ADEHO veut veiller à ce que les homophiles puissent vivre librement dans la société. Comme évoqué plus haut, l'association a donc une vision assimilationniste qui est assez typique des associations homophiles. Celle-ci souhaite donc intégrer les homosexuels avant de revendiquer quoique ce soit.

Si l'association a un intérêt particulier pour les homosexuels, c'est bien parce qu'ils sont minoritaires, opprimés...<sup>263</sup>. Selon, l'ADEHO une grande partie de la population est concernée par ce problème. En s'appuyant sur les recherches du chercheur américain Alfred Kinsey (1894-1956), elle recense pas moins de 500 000 homophiles en Belgique<sup>264</sup>.

## C) Sa localisation

L'association occupera plusieurs locaux successifs pour grandir peu à peu. Avant d'emménager rue Berckmans à Saint-Gilles en 1973 pour finir rue de la Sablonnière à la

---

<sup>259</sup> Comme l'explique le militant français du FHAR, Guy Hocquenghem, l'homosexualité non sexuellement agissante, « sublimée » constitue la fonction de socialisation qui fait le groupe.

<sup>260</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia, op cit.*, p.167.

<sup>261</sup> ADEHO, « La Brochure d'informations de l'ADEHO », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, archives privées de Josy Florek, 1982, p.10.

<sup>262</sup> ADEHO, « L'ADEHO au service des homophiles », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, p.4. « L'association a pour objet la défense et l'entraide des homophiles aux points de vue social, juridique et médical. Elle s'efforcera notamment de favoriser leur intégration sociale et de les faire reconnaître comme réalité humaine, de rassembler toute documentation et de promouvoir toute recherche scientifique de nature à éclairer et à résoudre les problèmes des homophiles ». Voir également dans les statuts du Moniteur Belge, n°5770. 13 juin 1976-2 août 1976.

<sup>263</sup> ADEHO, « L'ADEHO au service des homophiles », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, archives privées de Josy Florek, 1982, p.2.

<sup>264</sup> *Ibid.*, p.3.

fin de l'année 1976, l'association tient un centre social modeste dans une baraque à frites pendant un mois. Ensuite, elle eut un local près de la rue des Marronniers en 1972.

Le local situé rue de la Sablonnière avait une certaine prestance<sup>265</sup>, à porte-à-faux du local congru que détenait le *Centre de Culture et Loisirs*, Chaussée d'Ixelles. C'est en réponse à son nombre croissant de membres que l'association se verra dans l'obligation de s'installer dans les locaux de la rue de la Sablonnière<sup>266</sup>. Cependant, ces locaux successifs engrangeront un coup financier certain pour l'association et entraîneront, à terme, des questions sur son devenir.

#### **D) Ses services et ses activités**

Avant toute chose, il est bon de rappeler que l'ADEHO est composée de plusieurs parties. On y retrouve principalement un Centre social qui sert de plaque tournante et d'orientation pour les jeunes personnes homosexuelles qui se sentent perdues et dans lequel celles-ci peuvent retrouver « *une atmosphère de réconfort* »<sup>267</sup>, contrairement au « *ghetto homosexuel* »<sup>268</sup>. Par ailleurs, le Centre Social reçoit des personnes qui sont confrontées à des difficultés dans leurs quotidiens (vis-à-vis de leur famille, leurs voisins, leurs employeurs) et sert de point de réorientation vers des services déterminés. Il y a également un Centre d'information sur l'homosexualité dédié aux personnes qui cherchent à obtenir des informations sur le sujet. L'ADEHO se distingue ainsi par un côté plus professionnel et plus dynamique que son homologue bruxellois : le *Centre de Culture et Loisirs*. Au sein d'*Infor-Homosexualité*, Louis Renkin était très seul et son travail relativement artisanal<sup>269</sup>.

L'association aura un bon nombre de permanences consacrées à des questions spécifiques. Certaines sont apparues ou disparues au fil des années. On retrouve une permanence consacrée aux problèmes religieux dans ses premières années (cela est lié à la présence du prêtre Jean Van Mulders) ou un service culturel. A côté de cela, l'association se dote également, au début des années 80, d'un service qui s'intitule *S.O.S. Solitude Gay*. Elle inaugure aussi une bibliothèque qui est mise au service de ses membres en 1972.

---

<sup>265</sup> Interview de Claude Vandevyver, mars 2015.

<sup>266</sup> ADEHO, « L'Histoire de l'ADEHO », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, 1982, archives privées de Josy Florek, p.5.

<sup>267</sup> ADEHO, « L'esprit de l'association », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, 1982, archives privées de Josy Florek, p.6.

<sup>268</sup> *Ibid.*, p.6.

<sup>269</sup> Interview de Claude Vandevyver, mars 2015.

L'association aura également « *pour volonté d'organiser des activités sociales, culturelles voire philanthropiques, en vue d'aider et de socialiser les personnes homophiles* »<sup>270</sup>. Celle-ci se caractérise par une floraison d'activités différentes.

L'organisation met en place toute une série de conférences traitant de thèmes divers, comme la médecine, les lois et collaborent avec certains de ses membres pour monter des expositions artistiques<sup>271</sup>. Elle organise des sorties cinéma, des excursions dans les Ardennes<sup>272</sup>, des rencontres avec des associations partenaires comme Arcadie-Lille.



**Excursion dans les Ardennes<sup>273</sup>**

Le train de vie des Adhéoïstes est rythmé chaque semaine par des activités nouvelles ; le Réveillon, le Nouvel An, la Saint-Valentin, Pâques se prêtent à se réunir ensemble<sup>274</sup>.

---

<sup>270</sup> Voir Statuts du moniteur, n°5570, 13 juin 1973-2 août 1973; dossier de presse de l'ADEHO.

<sup>271</sup> Voir annexe : document 7.

<sup>272</sup> Un weekend a été organisé à Barvaux-sur-Ourthe.

<sup>273</sup> Archives privées de Jean-Pierre Fontaine.

<sup>274</sup> Voir annexe : document 15.



Soirée organisée au local de l'ADEHO, rue de la Sablonnière au cours des années 80<sup>275</sup>.

Dotée d'un club, l'ADEHO organise de grandes soirées dans son local: des galas, des Karaokés, des tombolas (avec des prix à gagner) ou encore des anniversaires commémoratifs (pour les 4, les 5 ou les 10 ans de l'association). Elle peut compter sur la venue de certains artistes : le chanteur flamand Will Ferdy viendra au local de l'ADEHO pour y présenter ses tubes<sup>276</sup> ; l'écrivain français Yves Navarre<sup>277</sup> parrainera l'ADEHO pour la commémoration des 5 années de l'association<sup>278</sup>. En outre, des événements sont organisés pour fêter les anniversaires des membres de l'association.

---

<sup>275</sup> Archives privées de Jean-Pierre Fontaine.

<sup>276</sup> Voir annexe : document 8.

<sup>277</sup> La venue d'Yves Navarre à l'ADEHO aura un petit écho au sein de la presse. « Celui-ci parraine l'ADEHO parce qu'il considère que c'est une expérience sérieuse qui s'efforce de toucher le problème de l'homophilie dans ses tenants et aboutissants sociaux », *Le Journal de l'ADEHO*, n°2, octobre 1977. Cette venue suscitera des articles dans la presse générale. Pour voir les articles : « l'entraide homophile... et l'homosexualité », dans le *Peuple*, 19 octobre 1977 ; « les cinq ans de l'ADEHO », dans *Le Soir*, 13 octobre 1977.

<sup>278</sup> *Ibid.*



**Organisation d'une tombola au sein du local de l'ADEHO<sup>279</sup>**



**Organisation d'un spectacle<sup>280</sup>**

Sous l'égide d'un certain René, ancien acteur de théâtre, l'association possède également un café-théâtre qui réalise des spectacles de cabaret dans son local et dans les kermesses de plusieurs villes et villages de Belgique. Selon la revue, ces spectacles permettent aux participants de « *s'épanouir dans un intérêt commun, de mieux se*

---

<sup>279</sup> Archives privées de Jean-Pierre Fontaine.

<sup>280</sup> Archives privées de Jean-Pierre Fontaine.

*connaître et de fortifier leur amitié*<sup>281</sup> ». L'une des pièces a pour but d'éclairer trois situations de la vie des personnes homophiles (leurs échecs, la découverte de l'amour et la rencontre de l'autre)<sup>282</sup>. Ces spectacles représentaient parfois un moment opportun pour change de peau et se déguiser. En comparaison avec d'autres spectacles, un article revient sur le spectacle de l'ADEHO et explique que celui-ci dénote par son absence de vulgarité et par une touche de discrétion dans le jeu de l'artiste...<sup>283</sup>



**Représentation de l'un des spectacles « respectables » de l'ADEHO<sup>284</sup>**

Rassemblant un ensemble de services et organisant toute une série d'activités, l'ADEHO encadre la vie entière de ses membres ; elle s'apparente en quelque sorte à une microsociété<sup>285</sup>. On y retrouve une ambiance conviviale, de camaraderie, loin de l'atmosphère rigide ou paroissiale dépeignés par les groupes de libération. L'ADEHO veut éviter l'indifférence et accueillir chacun de ses membres « *comme un ami* »<sup>286</sup>.

---

<sup>281</sup> ADEHO – Café Théâtre – 1978.

<sup>282</sup> ADEHO, « Un exposé concernant le bilan des dix ans d'existence de l'ADEHO », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, 1982, p.5, archives privées de Josy Florek.

<sup>283</sup> « Notre premier cabaret », *Dans les coulisses de l'ADEHO*, n°4, mars-avril 1978, p.13.

<sup>284</sup> Archives de Jean-Pierre Fontaine.

<sup>285</sup> Pour reprendre la description d'Olivier Jablonski sur Arcadie. Voir: O. JABLONSKI, « The Birth of a French Homosexual Press in the 1950s », dans J. MERRICK et M. SIBALIS (éds), *Homosexuality in French History and Culture*, New York, Routledge, 2002, p.239.

<sup>286</sup> Interview de Josy Florek, 7 avril 2015.

## E) Les membres de l'administration

Constituée en ASBL, l'association élit en son sein un conseil d'administration dans lequel se trouve un Président ainsi que toute une série d'administrateurs en tant que responsables. Afin de veiller au mieux à l'organisation de l'ASBL, l'association peut compter sur le soutien de ses membres effectifs mais également sur les conseils, l'influence, le dévouement et la générosité de membres protecteurs<sup>287</sup>.

Le tableau suivant permet d'avoir un aperçu des membres et des différents postes pourvus au sein de l'association le 28 février 1974<sup>288</sup>.

Président :	Josy Florek
Assistant du Président :	Jean Van Mulders
Vice-président :	Albert Meskens
Secrétaire :	Marceau Bayet
Adjoints-secrétaires :	Jean-Pierre Fontaine
	Philippe V.
Service « Revue » :	Lucien D.
Gestion local :	Jacques E.
	Daniel K.
	Richard V.D.

Voici un autre tableau qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur la répartition des responsabilités au sein de l'association le 15 avril 1978<sup>289</sup> :

Président :	Josy Florek
Administrateurs :	Jean-Pierre Fontaine André Verstraete
Conseillers des administrateurs :	Fernand S. John S. Philippe V.
Secrétaire :	Thérèse ( <b>Monitor</b> ) Alfredo Allegra.
Centre social :	Josy Florek André Verstraete, assistant.
Centre d'informations	Raymond D. Jean-Pierre F. André V.

<sup>287</sup> Statuts du *Moniteur belge*, n°5570, 13 juin 1973-2 août 1973.

<sup>288</sup> On peut noter que, dans le Conseil d'administration, toutes les personnes ne fournissent par leur nom en entier, afin de garder un certain anonymat, *ADEHO revue*, 1974, p.23.

<sup>289</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, 15 avril 1978.

Le tableau suivant permet d'avoir une vue d'ensemble sur la répartition des responsabilités au sein de l'association en 1974<sup>290</sup> :

Centre Social :	Josy Florek
	Albert Meskens
Adjoint :	Jean Van Mulders.
Centre Administratif :	Marceau Bayet
	Josy Florek
	Albert Meskens
Adjoints:	Jean-Pierre Fontaine
	Jean Van Mulders
	Philippe V.
Service Extérieur :	Josy Florek
	Jean Van Mulders
Adjoint :	Albert Meskens
Service Revue :	Marceau Bayet
	Lucien D.
	Josy Florek
	Jean-Pierre Fontaine
	Jean Van Mulders
	Philippe V
Responsables du Local :	Marceau Bayet
	Josy Florek
	Albert Meskens
	Jean Van Mulders
Gestion Boissons :	Jacques E.
	Daniel K.
	Richard V.D.
Service Boissons :	Tous les membres effectifs ou adhérents peuvent occuper ce poste.
Autres :	André C.
	Jean C.
	Jacques M.
Bibliothèques et activités culturelles :	Jacques P.

Le président de l'association pouvait compter sur l'aide de nombreuses personnes pour le seconder dans l'administration de celle-ci. Nous sommes donc très loin de l'image d'une association qui ne réunit que deux ou trois personnes à son actif. On constate, par l'intermédiaire de ces tableaux, que les tâches au sein de l'ASBL sont réparties entre plusieurs membres de l'association. 10 membres sont présents au sein du conseil d'administration et une quinzaine de personnes aident dans la gestion quotidienne de l'association. Bien sûr, au cours des années, certains membres sont amenés à s'en aller

<sup>290</sup> ADEHO revue, 1974, *op cit*, p.23.

comme Albert Meskens ou Alfredo Allegra<sup>291</sup>, d'autres à disparaître suite à des circonstances tragiques. Il est arrivé également que le Conseil d'administration suspende l'activité de certains collaborateurs car ceux-ci avaient rompu leur « éthique » homophile<sup>292</sup>. L'ADEHO était désireuse de trouver des collaborateurs désintéressés<sup>293</sup>.

Beaucoup de collaborateurs font leur entrée en cours de route. C'est ainsi que Thérèse Molitor<sup>294</sup>, sœur d'André Molitor, chef du Cabinet du Roi Baudouin de 1961 à 1977<sup>295</sup>, a rejoint l'ADEHO en tant que secrétaire. Celle-ci tente d'aider l'association homophile. D'après ce que son fondateur m'a raconté, une enquête orchestrée par les services royaux aurait été mise en place afin d'analyser le bien-fondé de cette association<sup>296</sup>. Thérèse Molitor a dû bénéficier de l'aval de son frère avant de pouvoir y collaborer. Il m'est malheureusement impossible de confirmer ces informations.

Outre son aide financière, l'association a pu compter sur le soutien du prêtre Jean Van Mulders. Celui-ci, selon Josy Florek, avait « la main sur le cœur »<sup>297</sup>.

---

<sup>291</sup> Après plusieurs querelles avec certains membres de l'ADEHO dont Josy Florek, il se rendra à Paris pour continuer ses études. Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>292</sup> Certains profitaient de leur poste à responsabilité pour pouvoir plus facilement faire des demandes spécifiques aux « plus faibles ». *Ibid.*

<sup>293</sup> ADEHO : *Informations destinées aux homosexuels, parents, éducateurs...*, *op cit.*, p.4.

<sup>294</sup> Thérèse Molitor deviendra la prochaine secrétaire de l'association.

<sup>295</sup> Avocat et homme politique, militant d'action catholique, secrétaire de rédaction puis rédacteur en chef de la « Cité Chrétienne » de 1933 à 1940. Directeur de la *Revue Nouvelle* de 1945 à 1961. Il est également professeur à l'Université catholique de Louvain à partir de 1949. Notice d'autorité de personne, catalogue général de la BNF. [En ligne]. < <http://catalogue.bnf.fr/> > (Consulté le 15 juillet 2015).

<sup>296</sup> Il n'y aurait pas vu le moindre mal. Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>297</sup> *Ibid.*



Photographie du prêtre Jean Van Mulders durant les années 80<sup>298</sup>

## F) Les Adhéoïstes

« Unis par la mise en commun d'une amitié sincère et désintéressée »<sup>299</sup>, l'association tente d'éliminer toute discrimination entre les membres ; qu'ils soient riches ou pauvres, ouvriers ou employés, intellectuels ou manuels. L'ADEHO désire ainsi mettre tous les individus sur un pied d'égalité. Contrairement à d'autres associations, les personnes qui fréquentaient l'association arrivaient de tous les bords confondus. Les revues de l'ADEHO font état de personnes en situation de détresse morale. Selon, Claude Vandevyver, c'était des « paumés »<sup>300</sup>.

Le bilan de l'association est relativement positif concernant le nombre de ses fréquentations. Ainsi, en plus de plusieurs appels, de messages et de lettres, le centre d'information de l'ADEHO a accueilli plus de 1250 membres<sup>301</sup>. Son centre culturel a été fréquenté par plus de 9000 membres et plus d'une dizaine de milliers de contacts ont été

---

<sup>298</sup> Archives de Jean-Pierre Fontaine.

<sup>299</sup> « L'esprit de l'association », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, 1982, p.6.

<sup>300</sup> Interview de Claude Vandevyver, mars 2015.

<sup>301</sup> Le dossier de presse y communique les statistiques qui ont été établies pour le cinquième anniversaire de l'ADEHO, soit pour une activité s'étalant de 1972 à 1977 : « Un exposé concernant le bilan des dix ans d'existence de l'ADEHO », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, 1982, archives privées de Josy Florek, p.4.

pris<sup>302</sup>. Comme déjà montré, en 1982, l'association estime dans un dossier réalisé par la *Fédération des Groupes Homosexuels* à plus de 375 le nombre de ses membres. Elle affirme également que 35 à 40 personnes participent quotidiennement aux activités non-mixtes<sup>303</sup>.

Petit ombre au tableau, on peut se demander légitimement si l'ADEHO possède son propre noyau de membres : un article datant du 9 mars 1977 nuance ce constat... En effet, on y déplore que « *beaucoup de membres de l'ADEHO sont également membres du CCL-Infor-Homosexualité* »<sup>304</sup>. Que reste-t-il donc de la spécificité de l'ADEHO ? S'agit-il d'un endroit comme un autre ?

Les personnes qui fréquentaient l'association avaient entre 21 et 30 ans au départ. Pour pouvoir faire partie de l'association, il fallait avoir au minimum 21 ans<sup>305</sup>. Par cela, l'association voulait éviter des ennuis avec loi.

Bien sûr, se formant un noyau d'habitues, la moyenne d'âge a augmenté aussi au fil des années. Mais, à titre de comparaison, les personnes qui fréquentaient le « vieux CCL » atteignaient alors parfois entre 60 et 70 ans. Comme déjà esquissé, l'arrivée de nouvelles associations comme l'ADEHO a permis de diminuer succinctement l'âge des fréquentations de ces associations.

### ***La présence des femmes***

L'association se distingue par son côté mixte<sup>306</sup>. En effet, des femmes homophiles occupent également une place au sein de l'organisation. Néanmoins, les hommes restent tout de même majoritaires<sup>307</sup>. Les femmes homophiles avaient une frustration concernant la non reconnaissance de leur état<sup>308</sup>. Celles-ci étaient loin d'avoir un discours aussi radicales que celui des biches sauvages.

---

<sup>302</sup> « Un exposé concernant le bilan des dix ans d'existence de l'ADEHO », *op cit.*, p.4.

<sup>303</sup> Archives de Philip Turner (F/007), n°67, Dossier réalisé par la Fédération des Groupes Homosexuels, 1982.

<sup>304</sup> *Dans les Coulisses de l'ADEHO*, 9 mars 1977.

<sup>305</sup> Statuts du *Moniteur belge* n°5770. 13 juin 1973-2 août 1973.

<sup>306</sup> Toutefois, l'ADEHO est loin d'être la seule association homophile à posséder des femmes. Des permanences sont déjà organisées par Danielle dès novembre 1973 au sein du MASH, à Liège. *Infor-MASH*, 1<sup>er</sup> novembre 1973. On en retrouve aussi au sein du CCL.

<sup>307</sup> Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur une période de 20 jours ouvrables depuis la réouverture de son local le 10 mars 1979 (qui a organisé des soirées, des activités culturelles...), l'ADEHO a recensé la visite de 76 filles et de 232 garçons au total. On peut donc estimer que les filles composent un tiers des membres de l'association de l'ADEHO, même si celles-ci sont très peu représentées au sein du Conseil d'administration. Archives privées de Josy Florek.

<sup>308</sup> Interview de Josy Florek, avril 2015.

En 1976, une permanence féminine est organisée par Odette et Michèle une fois par semaine afin de prouver que « *l'entente entre filles, ça existe, sans 'crêpages de chignon'* »<sup>309</sup>. Des soirées adressées uniquement aux filles s'organisent. Le 30 Mai 1979, Elisabeth Smeets est nommée responsable de la section féminine de l'ADEHO par le Conseil d'administration<sup>310</sup>. L'association se réjouit de l'engouement et de la participation de plus en plus grande des filles aux soirées organisées<sup>311</sup>. C'est en prenant contact avec certaines homophiles qui passaient leurs soirées dans le bar *Le Capricorne* que l'ADEHO réussira à en fidéliser plus d'une.



Membres de la section féminine de l'ADEHO<sup>312</sup>

L'ADEHO souhaite nouer des contacts d'amitié entre les filles et les garçons homophiles<sup>313</sup>. Cependant, dans les faits, très peu de filles et de garçons allaient naturellement les uns vers les autres. Dans la revue de l'ADEHO, en 1974-75, Josy Florek écrit que :

« L'attitude de certains membres est incompréhensible ; pourquoi ont-ils marqué une réticence vis-à-vis de dames qui fréquentent l'Association alors qu'elles en sont les membres ? »<sup>314</sup>.

<sup>309</sup> *Dans les Coulisses de l'ADEHO*, le 23 octobre 1976.

<sup>310</sup> Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration, Statuts du *Moniteur belge* n°8673, 30 mai 1979-09 août 1979.

<sup>311</sup> *Dans les Coulisses de l'ADEHO*, le 23 octobre 1976.

<sup>312</sup> Archives de Jean-Pierre Fontaine.

<sup>313</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>314</sup> *ADEHO revue*, février-mars, 1975, p.4.

Les querelles étaient ainsi monnaie courante : «*trouverait-on des Misogynes au sein de l'ADEHO ? J'espère que, très vite, on me prouvera le contraire* »<sup>315</sup>. Les filles de l'association font également preuve d'un certain sectarisme et rejettent par exemple l'une des membres qui s'est rendue accompagnée de deux hommes à une soirée organisée par l'association<sup>316</sup>.

Gravement malade, Elisabeth Smeets se retrouve contrainte d'abandonner son poste ; la relève des soirées de la section féminine n'est donc pas renouvelée pendant un certain temps<sup>317</sup>. Néanmoins, celles-ci sont reprises par un groupe de filles au début des années 80<sup>318</sup>.

## G) La revue

La revue de l'association a pour volonté «*d'aider, de défendre les homosexuels, d'informer tous ceux qui, hommes de bonne volonté, désirent un monde plus juste et plus humain* »<sup>319</sup>. Les membres de l'association y communiquent leurs activités ainsi que diverses informations pouvant être utiles. Les administrateurs présentent de façon univoque les buts et les réalisations de l'association afin, d'une part de permettre aux nouvelles personnes, qui débarquent pour la toute première fois dans l'association, d'en connaître les tenants, et d'autre part, d'assurer une certaine ligne de conduite. Ainsi, au fil des numéros de la revue, plusieurs informations sont systématiquement répétées.

Le tirage de la revue s'élevait à 500 exemplaires en 1978 pour diminuer à 300 exemplaires lors des dernières années<sup>320</sup>.

La revue se décline en plusieurs exemplaires. L'ADEHO édite tout d'abord une revue bimensuelle qui se nomme tout simplement *l'ADEHO revue* à partir de 1973. En 1976, après son 13<sup>e</sup> numéro, cette revue cesse de paraître pour des raisons financières, mais aussi par manque de collaboration. L'association publie ainsi, à partir du 25 octobre 1975, les *Coulisses de l'ADEHO*, qui ont pour volonté d'être un journal plus intime qui relie les membres et ses représentants<sup>321</sup>. Elle souhaite rendre sa revue plus vivante et l'agrément de dessins et de rubriques en tout genre. Enfin, le *Feuilleton de l'Adeho* est

---

<sup>315</sup> *ADEHO revue, op cit.*, p.4.

<sup>316</sup> *Feuilleton de l'ADEHO*, mai 1981.

<sup>317</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>318</sup> « Femmes », *Feuilleton de l'ADEHO*, mars 84.

<sup>319</sup> « Le billet de frère Pillen », *ADEHO revue*, n°1, p.8.

<sup>320</sup> L'absence de sources fiables reste criante. Difficile donc d'en faire une estimation juste. Interview de Jean-Pierre Fontaine, novembre 2014.

<sup>321</sup> « Mot du président », *Dans les coulisses de l'ADEHO*, n°1, 1975, p.1. Celui-ci est uniquement destiné à ses membres.

publié jusqu'en 1986. Malgré divers incidents, la revue continuera à être publiée presque sans interruption.

Plusieurs thématiques sont présentes au sein de la revue : l'homophilie, la bisexualité, la question du christianisme, le couple, les liaisons durables<sup>322</sup>. La médecine, la littérature, les lois ne sont également pas épargnées ; l'ADEHO, comme plusieurs revues homophiles, incarne la pluralité des savoirs<sup>323</sup>. Plusieurs pages, écrites par Jean-Pierre Fontaine, sont notamment consacrées à l'actualité des films et à la présence de l'homosexualité dans le cinéma ; elles donnent lieu parfois à l'organisation de concours. La revue comporte également une section avec des poèmes, des petites annonces, un récapitulatif de conseils de lecture (avec une lecture critique dessus) mais aussi des recettes de cuisine. Les Adhéoïstes font également un compte rendu des activités qui ont été menées et celles qui vont être réalisées.

A travers les années, par son changement de format, les thématiques changent également. Les premières revues sont marquées par des discours idéologiques, souvent répétitifs, qui tendent à disparaître peu à peu vers le début des années 80. Au final, dans son feuillet qui ne ressemble guère qu'à une feuille de choux, l'association se contente uniquement de faire un compte-rendu des activités qui seront réalisées au cours du mois qui suit<sup>324</sup>.

Une section de la revue est adressée à ses lecteurs et lectrices. Celle-ci est assez intéressante car elle s'apparente à une arène qui oppose la réalité du lectorat aux aspirations de responsables de l'ADEHO.

## H) La communauté

L'association regroupe un ensemble de personnes qui se côtoient et partagent, pour la plupart, des opinions communes. Dans cette optique, elle prône des valeurs comme la solidarité. Tout le monde est accueilli en tant qu'ami au sein du groupe<sup>325</sup>. L'association s'assure de mettre en place un cocon qui s'apparente fort à une cellule familiale.

Plusieurs membres s'interrogent d'ailleurs sur le bien-fondé de cette association qui s'apparente pour eux à une forme de ghetto alternatif au milieu<sup>326</sup>. Cette ghettoïsation est

---

<sup>322</sup> On retrouve en cela des similarités avec Arcadie, J. JACKSON, *Living in Arcadia*, *op cit.* p.163.

<sup>323</sup> D. RIZZO, « L'ami idéal, canon homophile et « marchés » des relations dans les années 50 », *op cit.*, p.54.

<sup>324</sup> Voir le *Feuillet de l'ADEHO* publié à partir du début des années 80.

<sup>325</sup> Interview de Josy Florek, avril 2015.

<sup>326</sup> « Association d'entraide homophile ou simple bar ? On pourrait parfois se le demander ». Dans *les coulisses de l'ADEHO*, n°8, 10 septembre 1976 (sans numérotation).

d'ailleurs justifiée par son fondateur et ce, dans un objectif d'être protégé. Il soutient « ménager » des ouvertures dans la société pour les homosexuels<sup>327</sup> afin de participer dans la société belge à « visage découvert<sup>328</sup> » comme le préconisait Arcadie.

---

<sup>327</sup> *Ibid.* En 1979, l'association a pour projet de participer aux différentes manifestations qui ont lieu et organiser une campagne de presse avec les médias. Mais ces projets seront sans suite. Exposé fait par le président de l'ADEHO, Josy Florek, 1979. Archivées privées de Josy Florek.

<sup>328</sup> Expression utilisé par le colloque donné par André Baudry en 1973. *Acte de Colloque : l'homophilie à visage découvert.*

## I) Son déclin<sup>329</sup>

### *La diminution des fréquentations de l'association*

Malgré un succès certain, l'ADEHO n'échappe pas à certaines difficultés. Ainsi, son local est de plus en plus désaffecté par ses membres. En 1978, un membre écrit :

« L'automne a laissé à l'ADEHO un arrière goût plus amer. [...] Ceux qui se sont découragés à fréquenter l'association, à la soutenir [...]. Il est nécessaire d'agir ou nous assisterons à l'agonie de ce qui a représenté pour nous un lieu de saine fréquentation »<sup>330</sup>.

L'écroulement de la situation attriste plusieurs membres. Dans une lettre envoyée à l'ADEHO le 20 novembre 1978, l'un d'eux se confie :

« Je viens régulièrement au local de l'ADEHO et je suis triste de voir la situation actuelle au niveau de la fréquentation des membres tant le vendredi que le samedi. Que se passe-t-il ? Pourquoi ce soudain revirement ? Il m'a fallu longtemps pour comprendre ce que peut donner l'ADEHO, car après avoir fréquenté, pendant plusieurs années, d'autres associations, l'ADEHO est, à mon humble avis, la seule qui soit réellement humaine »<sup>331</sup>.

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette situation : une moins bonne publicité (contrairement aux années précédentes), une invisibilité ou encore la mauvaise camaraderie. En effet, certaines médisances existent. Selon l'une des membres, celles-ci expliqueraient, du moins en partie, la cause du nombre de plus en plus restreint de participants au sein de l'association : « *la vraie camaraderie qui existait durant les précédentes années est mourante* »<sup>332</sup>. Le 3, le 10 et le 17 janvier 1979, trois assemblées générales sont organisées pour comprendre cette situation. Elles établissent que le cercle de l'ADEHO ne répond plus aux aspirations de la majorité des membres<sup>333</sup>. D'autres éléments sont appuyés pour expliquer cette désertion ; certains notent qu'ils s'ennuient au sein de l'association<sup>334</sup>. En réaction, les dirigeants ne restent pas impassibles et

---

<sup>329</sup> Ce document revient sur les causes principales. Voir annexe : document 4.

<sup>330</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, 20 décembre 1978, p.28.

<sup>331</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, 20 novembre 1978, p.21.

<sup>332</sup> « Ces chères amies (amis) du mercredi et du samedi », *Feuilleton de l'ADEHO*, mai 1981.

<sup>333</sup> ADEHO ASBL, rue de la Sablonnière, 17 – Bruxelles, le 19 janvier 1979.

<sup>334</sup> *Feuilleton de l'ADEHO*, Billet du Président, décembre 1980, p.1.

tendent de réagir en multipliant et en diversifiant leurs activités<sup>335</sup>. Plusieurs questionnaires sont envoyés aux membres en vue de cerner leur attente concernant l'organisation<sup>336</sup>. Toutefois, les dirigeants font face à une indifférence généralisée de leur part.

La revue voit aussi son nombre de collaborateurs diminuer :

« Et alors, où sont-ils donc tous ces contestataires qui ont tant de choses à dire... tous ces poètes à la plume légère, sensible et poignante ? Les homophiles n'auraient-ils plus le besoin de partager avec les autres, d'émettre une opinion, de discuter, de communiquer ? Ne lisent-ils plus aucun livre, périodique, journal ou article quelconque ? »<sup>337</sup>.

La baisse de fréquentation est également marquée par la démission de certains de ses administrateurs comme Jacques Wouters et Lionel Demeulemeester. En mai 1983, il ne reste plus que trois à quatre administrateurs au sein de l'association. Jean-Pierre Fontaine, proche de Josy Florek, démissionne le 19 juillet 1983<sup>338</sup>.

A cela peuvent s'ajouter les frais d'entrée qui ont pu en rebuter plus d'un, délaissant ainsi l'association mais augmentant de surcroît les pertes d'argent de cette dernière.

### ***Les difficultés financières***

Comme déjà dit, l'association ne bénéficiait d'aucun subside public<sup>339</sup>. Les associations flamandes seront les premières à recevoir l'agrément de subsides par la Communauté flamande<sup>340</sup>. C'était un choix résolu du fondateur de l'association de ne dépendre d'aucune institution, même si les statuts de l'association disent le contraire<sup>341</sup>. Ainsi, au-delà de bienfaiteurs généreux, les associations dépendaient intrinsèquement

---

<sup>335</sup> Bernard Vanhamme, « Lettre du Président » *Feuille de l'ADEHO*, n°10, octobre 1981, p.4.

<sup>336</sup> Compte rendu de l'Assemblée Générale du 20 mars 1981, archives privées de Josy Florek.

<sup>337</sup> « Mot du Président », *Feuille de l'ADEHO*, février 1981, p.1.

<sup>338</sup> Dans sa lettre, Jean-Pierre Fontaine demande à être relevé de ses fonctions au poste d'administrateur de l'ASBL. Lettre de démission de Jean-Pierre Fontaine, le 19 juillet 1983, archives privées de Josy Florek.

<sup>339</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, n°7, juillet 1976, p.1.

<sup>340</sup> La première à en recevoir est l'association flamande SJALOOM. D. PATERNOTTE, « The Paradoxical Strength of Disunion », *op cit.*, p.47.

<sup>341</sup> « Ressources », Statuts du Moniteur belge, n°5770, 13 juin 1973-2 août 1973.

des cotisations de leurs membres, de legs, de l'abonnement à la revue mais aussi des soirées et des événements qui étaient organisés<sup>342</sup>.

Plusieurs appels seront lancés afin d'encourager les membres et les personnes qui fréquentent l'association à payer leur cotisation pour permettre à celle-ci de survivre. Malgré une volonté d'augmenter drastiquement les cotisations des membres par toute une série de subterfuges, l'écart du déficit se creusera. Déjà le 10 septembre 1976, l'association fait état d'un bilan financier peu avantageux qui aurait pu contraindre celle-ci à fermer ses portes<sup>343</sup>. En mars 81, l'association note que les « *donateurs se sont montrés moins nombreux* » et aussi « *moins généreux (...). La situation économique n'est pas rose* »<sup>344</sup>. Ces rappels incessants deviendront motions courantes au sein de la revue et pousseront même les dirigeants à se livrer au chantage avec leurs membres en les menaçant de ne pas envoyer le bulletin de la revue sous pli fermé en cas de non paiement<sup>345</sup>.

Le bail exorbitant de leur local et leurs frais généraux sont à peine comblés par les bénéfices réalisés dans le club de l'association<sup>346</sup>. Le 2 octobre 1985, l'association se contraint à ne pas envisager la reprise d'un nouveau local<sup>347</sup>. Le 8 mars 1986, l'ADEHO ne possède plus ses propres locaux et n'envisage que de prendre un local que d'ici plusieurs mois<sup>348</sup>. Quelques temps avant sa dissolution, son ancien fondateur m'a confié qu'on y « *parlait plus que de fric* »<sup>349</sup>. Bernard Vanhamme qui succède à Josy Florek en temps que président de l'association fera preuve d'une grande négligence<sup>350</sup>. Les dignitaires de l'association, endettés, se retrouvent contraints d'abandonner leur projet.

Ces problèmes d'argent sont un problème dont ont pu se prémunir d'autres associations. Le CCL pouvait compter sur des présidents aux moyens financiers nécessaires pour supporter une telle organisation. Ainsi, Odon Guelton était directeur d'une agence de voyage, et a pu venir en aide à l'association. De même, Louis Renkin, médecin, mettait chaque mois un peu d'argent au sein de son association<sup>351</sup>.

---

<sup>342</sup> Statuts du Moniteur Belge, n°5770, 13 juin 1973-2 août 1973.

<sup>343</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, n°8, 10 septembre 1976.

<sup>344</sup> *Le Feuillet de l'ADEHO*, mars 1981.

<sup>345</sup> *Ibidem*.

<sup>346</sup> L'association possède une dette de 221505 francs belges dont elle reste redevable vis-à-vis de son bail.

Extraits du conseil d'administration, statuts du Moniteur Belge n°3483, 6 janvier 1981.

<sup>347</sup> Archives de Philippe Turner (F/007), n°64, Bruxelles, le 2 octobre 1985 ; le 20 décembre 1985.

<sup>348</sup> Archives de l'Holebifédératie (F/003), ADEHO, 8 mars 1986, dossier F/003-1290. Voir annexe : document 12.

<sup>349</sup> Interview de Josy Florek, avril 2015.

<sup>350</sup> *Ibid.*

<sup>351</sup> B. HELLINCK, « Le CCL aux années 60 », *Het Ondraaglijk besef*, n°13, 2007, p.13.

## *Une prise de relais difficile ?*

La chute de l'ADEHO ne peut être uniquement imputée aux difficultés financières auxquelles celle-ci était confrontée. Au cours de l'année 78-79, Josy Florek apprend qu'il est atteint d'une leucémie et son médecin lui annonce qu'il n'a plus que quelques mois à vivre<sup>352</sup>. Dans une lettre adressée au président du COC, Walter Van Boxelaer, Josy Florek fait état de ses problèmes de santé :

« Cher ami, comme vous le savez, ces dernières années, j'ai été fort handicapé par ma santé. Cet état de chose perturbe beaucoup le déroulement normal et positif de l'ADEHO. Nul n'ignore que l'ADEHO est constitué de membres et de collaborateurs bénévoles. Ces personnes offrent leur temps après leur vie professionnelle et leur vie privée. [...] Dans un avenir rapproché, l'ADEHO connaîtra un nouveau responsable et une nouvelle équipe. Bon nombre de changements au sein de l'association sont à prévoir. Mais il va sans dire que l'objectif et l'esprit de l'ADEHO se maintiendront »<sup>353</sup>.

Affaibli physiquement, il trouve grande peine à assurer sa charge en tant que président et à mener toutes les activités de l'association de front<sup>354</sup>. Un successeur est nommé en 1981 afin de remplacer Josy Florek comme président : il s'agit de Bernard Vanhamme.

Malgré tout, l'ancien président ne se retire pas pour autant de l'associatif homophile. En effet, il est nommé président honoraire de l'ADEHO en 1981. Par ailleurs, il participe, en partenariat avec l'abbé Jean Van Mulders, à la création d'une autre organisation, *Homophilie et Famille*, association d'obédience catholique, ayant comme volonté d'apporter une aide aux familles concernées par la question de l'homophilie. En outre, forcé d'accomplir son service militaire, Bernard Vanhamme s'absente pendant un an et Josy Florek assure l'intérim de la présidence<sup>355</sup>.

Bien que Josy Florek se remette de sa leucémie, il décide tout de même de quitter le milieu associatif. Son départ définitif concorde avec un déclin à la fois vocable et idéologique de l'homophilie au sein de l'ADEHO.

---

<sup>352</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>353</sup> Archives de Walter Van Boxelaer (F/025). Lettre adressée à Walter Van Boxelaer, de Josy Florek, le 18 novembre 1980.

<sup>354</sup> Voir annexe : document 10.

<sup>355</sup> ADEHO, « Discours de Bernard Vanhamme du 24 octobre 1982 », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, p.3, archives privées de Josy Florek.

La prise de relais se fait avec beaucoup de peines ; celle-ci n'est d'ailleurs ni voulue ni envisagée. Les membres du Conseil d'administration rechignent à désigner un successeur à Josy Florek<sup>356</sup>. C'est par désistement qu'un volontaire sera finalement trouvé. Les difficultés à trouver un successeur sont énormes car, comme d'autres leaders homosexuels (Louis Renkin pour le *Centre de Culture et Loisirs* ou encore Jacques Taminau pour la *Communauté du Christ Libérateur*), Josy Florek s'est imposé en « homme providentiel »<sup>357</sup>, devenant ainsi un socle sur lequel reposait tout le poids de l'association<sup>358</sup>. D'un caractère forcené, doté d'un caractère non-conciliant, l'association laisse place à une personnalité beaucoup plus chétive et beaucoup moins combative que Josy Florek.

### ***Fin de l'homophilie et reconfiguration associative***



« Alliances entre le CCL et l'ADEHO »<sup>359</sup>

Le 20 janvier 1987, Bernard Vanhamme qui succède à Josy Florek comme président de l'ADEHO au début des années 80 déclare, dans une lettre envoyée à ses membres, la dissolution de l'ASBL ADEHO<sup>360</sup>. Par manque de fonds, de structures ainsi que de personnel, celle-ci est regroupée à l'IHB (*Infor-Homosexualité Belgique*) mais également jumelée avec son association partenaire située à Lille<sup>361</sup>. L'IHB, ancêtre du *Centre de Culture et de Loisirs* et d'*Infor-Homosexualité*, est présidée par l'infatigable Louis Renkin et constitue une coupole pour plusieurs associations<sup>362</sup>. Celle-ci a pour volonté de

---

<sup>356</sup> Interview de Claude Vandevyver, mars 2015.

<sup>357</sup> *Ibid.*

<sup>358</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>359</sup> *Feuillet de l'ADEHO*, octobre 1985.

<sup>360</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003). Lettre de Bernard Vanhamme adressée à l'ensemble de ses membres, le 20 janvier 1987 (dossier F/003-1290). Voir annexe : document 3.

<sup>361</sup> *Ibid.*

<sup>362</sup> Constitué le 10 juillet 1986, on y retrouve le CHE, MAIN-TENANT Liège, Info-Homosexualité-CCL, le GHE, le CRIES.

regrouper un ensemble de services différents. L'ADEHO continue de proposer un programme, mais celui-ci est commun à celui d'*Infor-Homosexualité Belgique*<sup>363</sup>.

Paradoxalement, l'ADEHO s'est mise en place en réaction contre le CCL pour des motifs idéologiques et des choix qui l'en éloignaient. Cependant, au cours des années 80, suite à la diminution de ses rentrées d'argent, du départ de Josy Florek, l'association laisse le passé derrière elle et se tourne vers son ancienne rivale pour continuer à subsister. Cette situation laisse penser que le CCL, malgré des hauts et des bas, a toujours gardé un très gros poids sur la scène homosexuelle francophone.

Petit à petit, l'ADEHO perd plusieurs caractéristiques qui lui étaient propres. Son incarnation idéologique est moins vivace. Toutefois, est-ce que sa nouvelle reconfiguration signifie pour autant la disparition de son caractère homophile ? Est-ce que l'homophilie de l'ADEHO constitue uniquement l'étendard de son organisation sans s'incarner dans l'organisation elle-même ? Plusieurs signes montrent que la disparition de l'ADEHO, le retrait de son fondateur, ne signifient pas la fin de l'homophilie telle qu'incarnée au cours des années précédentes. Une citation écrite au début des années 70 par le fondateur de l'ADEHO est reprise dans un numéro de 1984. Bernard Vanhamme met clairement en relief que, malgré que la présentation du projet de l'ADEHO en 1973 ait vieilli et que celle-ci se soit reconfigurée, malgré aussi que les mentalités aient évolué, son idéologie homophile est restée son essence, même si, dans les mots, « *ça n'avait plus grand sens de s'appeler homophiles* »<sup>364</sup>.

---

<sup>363</sup> Voir le *Le Feuillet de l'ADEHO* en 1985 et 1986. Les activités et les projets sont communs.

<sup>364</sup> Interview de Josy Florek, avril 2015. Voir annexe : document 14.

## Chapitre 4: Discours et représentations homophiles de l'ADEHO

*« Je te parlerai de l'amitié, ce refuge que l'homme a inventé pour se consoler de l'amour, combien éphémère et presque toujours entaché d'égoïsme. Tu jugeras ton amitié comme l'on teste le vin, à son corps, à son bouquet, à ses années »*

Jean-Marie de Ronchène.

*« Ce que j'ai contre la vie de plaisir, c'est qu'elle tue dans l'homme la faculté d'aimer. Elle lui donne un cœur d'eunuque. Je disais cela à quelqu'un qui en a été piqué, mais je sens bien que j'ai raison. Rien n'est froid comme l'homme de plaisir. Cela ne se voit qu'à la longue, parce que, chez la jeunesse, il y a cet éternel malentendu sur le désir et l'amour que l'on prend l'un pour l'autre. L'amour n'est pas nécessairement lié au désir ; il le dépasse sans cesse, mais l'amour ne court par les rues ; c'est là, précisément, ce qu'il ne fait jamais ».*

Julian Green.

La partie précédente a permis de mettre en évidence les caractéristiques principales de l'association, ainsi que les différents éléments qui ont concouru à sa fondation et son déclin. Nous avons pu mettre en lumière que malgré que l'ADEHO ait tenté de proposer une voie alternative au CCL, l'histoire montre que l'ADEHO, dans son déclin, a terminé par se réunir à l'association dont elle était issue, ce qui soulève toute une série de questions quant à son réel degré d'autonomie. Par ailleurs, dans les faits, même si quelques divergences idéologiques les séparaient, les deux associations sont restées relativement proches et ont parfois même été fréquentées par les mêmes membres.

Cette partie-ci aura pour objectif de cerner les discours et les représentations de l'ADEHO et voir si ceux-ci corroborent une certaine continuité ou discontinuité homophile. Ainsi, j'envisagerai de traiter plusieurs thématiques : la religion, la respectabilité, la morale, les relations avec Arcadie ou encore l'invisibilité. D'autres éléments auraient pu être cités, mais ceux-ci restent, selon moi, les plus représentatifs.

Tous ces sujets semblent *a priori* différents, mais ils sont connexes dans la pratique. En effet, comment comprendre la morale que prodigue l'association à sa communauté, ses sermons sur la recherche d'une sexualité respectable sans comprendre que celle-ci est *in fine* liée à une doctrine religieuse et au parcours individuel du fondateur de l'association? Comment expliquer son approche homophile, son discours moralisateur sans rappeler que l'association s'inscrit également dans l'héritage de l'ancien CCL, reste très proche philosophiquement du modèle arcadien ce qui, *a posteriori* explique, en partie, son invisibilité posthume?

Cette partie se veut être à la fois diachronique et synchronique. Nous tenterons de répondre à toutes les questions qui ont été posées.

## A) La Religion

Les paradoxes entre la mémoire et l'Histoire sont perpétuellement présents. Au cours de mes interviews, j'ai parlé du ressenti qu'avait laissé ma lecture des périodiques successifs publiés par l'ADEHO à son fondateur. J'ai eu le sentiment, à la lecture des premiers périodiques, que l'association était emprunte d'un caractère religieux<sup>365</sup>. Son fondateur est resté perplexe face à mes constatations et m'a certifié que l'ADEHO

---

<sup>365</sup> Le ton de la revue va dans ce sens. Ainsi, en 1974, dans un communiqué, Josy Florek explique que « pouvoir se rallier à un idéal commun n'est pas à la portée de tous, car cela demande des efforts considérables, tant **spirituels** que caractériels. Dans, *ADEHO revue*, n°5, 1974, p.1.

n'était aucunement religieuse et qu'il s'agissait avant tout d'une association pluraliste. Certains éléments au sein de la revue permettent d'appuyer cette hypothèse. Dans la revue, trimestrielle numéro 5 de l'*ADEHO revue*, la rédaction explique qu'elle respecte les opinions philosophiques et morales de chacun de ses membres<sup>366</sup>. A la lueur de ces remarques, j'ai moi-même remis ma propre analyse en question. Est-ce que l'association avait réellement un caractère pluraliste ? Etais-je totalement à côté des choses ? Pas entièrement.

### ***La réforme interne de l'Eglise***

Je n'en dresserai malheureusement que les grosses lignes, mais le contexte dans lequel émerge l'ADEHO reste essentiel pour comprendre la raison pour laquelle l'association possède ce caractère religieux, caractère qui, par ailleurs, finit par s'estomper au fil des numéros de sa revue. Comme déjà évoqué, au moment où l'ADEHO, mais également d'autres associations, sont mises en place, l'Eglise est en pleine réflexion autour de sa doctrine officielle et tente de s'ouvrir au monde. Paradoxalement, c'est au moment où l'association perd peu à peu pied que l'Eglise, sous le pape Jean Paul II (1920-2005), connaît une période de crispation et d'anti-modernisme<sup>367</sup>. Par le truchement du Concile de Vatican II (1962-1965) et du pape Jean XXIII (1881-1963), l'Eglise, en plus de vouloir se désarçonner d'un arsenal protocolaire et sacerdotal, souhaite incarner une direction beaucoup plus ouverte sur de multiples sujets<sup>368</sup>. Cependant, l'Encyclique « *Humanae Vitae* » du Pape Paul VI (1897-1976), traduit à partir de 1968 une restauration de la morale traditionnelle ; celle-ci se heurte au mouvement culturel diffus, mais de vaste ampleur, favorable à davantage d'ouverture<sup>369</sup>. En Belgique, le Cardinal Suenens adopte une voie qui est en porte-à-faux du discours papal et, dans la lignée, plusieurs prêtres incarneront une voie plus ouverte. Invité lors

---

<sup>366</sup> « Nous respectons les opinions philosophiques et morales de chacun de nos membres. Il y a, parmi nous, des croyants et des athées... et ils sont tous vraiment des amis », « Note de la rédaction », *ADEHO revue*, n°5, 1974, p.36.

<sup>367</sup> H. BUISSON-FENET, *Un sexe problématique. L'Eglise et l'homosexualité masculine en France*, op cit., p.18.

<sup>368</sup> Jean XXIII pense que l'Eglise ne peut que survivre si celle-ci s'adapte à la société moderne. « Chrétiens de gauche », Jacques CAPDEVIELE et Henry REY, *Dictionnaire de Mai 68*, Paris, Larousse, 2008, p. 116. Lire également : « Texte du Vatican », *ADEHO revue*, n°3, février-mars, 1975, p.2.

<sup>369</sup> H. BUISSON-FENET, *Un sexe problématique. L'Eglise et l'homosexualité masculine en France*, op cit., p.8.

d'une conférence au théâtre Saint-Michel, Marc Oraison, déclarera, en octobre 1973, « *qu'avoir des dispositions homosexuelles n'est pas un péché* »<sup>370</sup>.

A partir des années 70, les connexions entre la référence chrétienne (plus particulièrement catholique) et l'homosexualité se multiplient, offrant pêle-mêle des groupes, des discours, des faits divers ou des trajectoires. Ainsi, « *on vit l'Eglise s'ouvrir aux marginaux, à la sexualité, à la contraception...* »<sup>371</sup>. Cette amorce permet, selon l'ADEHO, aux homophiles de vivre de plus en plus « *à visage découvert* »<sup>372</sup>. C'est dans cette optique que les associations homosexuelles tentent de réinterpréter les discours des différents conciles menés par l'Eglise, ainsi que les paroles issues de la Bible.

Bien que la société se déchristianise peu à peu et que la religion catholique « perd » plus d'un tiers de ses fidèles, l'Eglise continue de jouer un rôle central, normatif dans la vie de tous les jours. Cette diminution des pratiques chrétiennes joue sans doute un rôle dans la meilleure acceptation de l'homosexualité. Bernard Lanssens se souvient, en évoquant son parcours, des messes auxquelles il devait d'assister : « *ne pas y aller constituait une faute grave* »<sup>373</sup>. Plus d'un homophile ou homosexuel s'est tourné vers l'Eglise directement afin de tenter d'appréhender sa situation ; l'Eglise reste donc un référent<sup>374</sup>.

Ainsi, le contexte religieux en filigrane est donc essentiel pour comprendre l'établissement d'associations comme l'ADEHO qui est portée et soutenue par plusieurs hommes religieux comme Jean Van Mulders ou l'abbé Henri Lemercier. Le parcours de Josy Florek reste également essentiel : avant de fonder l'ADEHO, il a bénéficié d'une éducation strictement catholique de la part de sa famille et a suivi plusieurs formations afin de devenir prêtre-ouvrier<sup>375</sup>.

Le contexte religieux permet donc de comprendre les discours et les valeurs de l'association. Dans ce sens, les articles traitant de questions religieuses sont légion au sein de la revue. L'association s'intéresse aux rapports élaborés par l'Eglise sur l'union homophile. Elle organise des conférences auxquelles participent plusieurs conférenciers.

---

<sup>370</sup> « Les homosexuels... ces publicains », *ADEHO revue*, n°5, juin-juillet, 1974, p.25.

<sup>371</sup> « Texte du Vatican », *ADEHO revue*, n°3, février-mars 1975, *op cit.*, p.2.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>373</sup> Interview de Bernard Lanssens, décembre 2014.

<sup>374</sup> Interview de Bernard Lanssens, décembre 2014 ; interview de Josy Florek, novembre 201 et *Dans les coulisses de l'ADEHO*, 15 mars 1976, p.8

<sup>375</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014. Nous pouvons également noter que « Josy » ne constitue pas le vrai nom du fondateur de l'ADEHO. Il s'agit bel et bien de Joseph Florek, un nom qui est proprement d'origine chrétienne !

Pour l'une de ses toutes premières activités, le 13 décembre 1972, l'ADEHO organise un colloque qui a pour thématique « l'homosexualité et la religion »<sup>376</sup>.

Comme me l'a expliqué Josy Florek, « *il fallait rassurer les homosexuels par rapport à la religion* »<sup>377</sup>. Un grand nombre d'entre eux voulaient vivre en accord avec l'Eglise et « *souhaitaient se faire accepter* »<sup>378</sup>. De ce fait, ceux-ci étaient dans l'attente d'une réponse claire et nette de l'Eglise :

« Il faut répondre à la question : est-ce un péché quand deux hommes homosexuels assouvissent entre eux leur désir sexuel, même quand leur acte s'accomplit dans le cadre d'une union par laquelle deux hommes se sont promis loyauté et fidélité ? »<sup>379</sup>.

Il fallait s'assurer que l'homophile puisse savoir, sans remords, qu'il pouvait trouver une place avec son « *amour spécial dans la grâce de Dieu, et donc à l'intérieur de l'Eglise* »<sup>380</sup>.

« Nous ne pouvons pas refuser de les considérer comme des personnes humaines et des enfants de Dieu, d'autant plus qu'il y a parmi eux d'authentiques croyants. Or, l'homophile n'est pas d'abord une tare ni une perversion si l'on donne à ce mot une nuance de culpabilité, à la fois physique et morale »<sup>381</sup>.

Beaucoup se retrouvent dans un dilemme : comment concilier identité religieuse et pratique de l'homosexualité ? Pour reprendre l'expression de Léon Festinger, les personnes homophiles et religieuses se retrouvent ainsi prises dans une *dissonance cognitive*<sup>382</sup>.

Tous les efforts des organisations vont aller dans le sens d'imposer des structures où un amour peut à la fois s'épanouir mais aussi être fortement apprécié par les autorités religieuses. Une théologie progressiste, incarnée par plusieurs prêtres permettent d'avoir

---

<sup>376</sup> ADEHO : *Informations destinées aux homophiles, parents, éducateurs...*, Bruxelles, Association d'Entraide Homophile, 1977.

<sup>377</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

<sup>378</sup> Tout comme pour Arcadie, la plupart des membres ont souffert d'un conflit entre leur foi et leur sexualité, J. JACKSON, *Living in Arcadia, op cit.*, p.214.

<sup>379</sup> « Les homosexuels... ces publicains », *ADEHO revue*, n°5, juin-juillet, 1974, p.25.

<sup>380</sup> « Documents hollandais », *ADEHO revue* n°4, avril-mai, p.24.

<sup>381</sup> Sept (alias Jean Van Mulders), « L'homophile peut-il vivre chrétien ? », *ADEHO revue*, n°3, février-mars 1974, p.15.

<sup>382</sup> Il s'agit d'une tension entre un système de valeurs auxquels on adhère et des pratiques vécues comme contradictoires avec ce système. M. GROSS, « Être chrétien et homosexuel en France. 'Renégociation identitaire' », *Presses de Sciences Po/Sociétés Contemporaines*, vol.3, n°71, 2008, p.68.

une vision plus ouverte concernant les personnes homosexuelles si, du moins, celles-ci évitent les « *comportements excessifs* » (c'est-à-dire sexuels). Comme l'explique la chercheuse Hélène Buisson-Fenet, lorsqu'on a affaire à un espace de conjonction entre la religion et la sexualité, la norme se cristallise le plus souvent dans l'énoncé d'une limite<sup>383</sup>.

Toutefois, malgré une réelle ouverture, on dénote un immobilisme peureux de la part de l'Eglise car l'homosexualité reste toujours considérée comme immorale par les instances officielles<sup>384</sup>.

### ***Quelle position adopte l'association?***

Bien qu'elle se défende d'être pluraliste, si l'association s'est principalement associée aux responsables des institutions chrétiennes et moins au monde politique<sup>385</sup>, c'est avant tout parce qu'eux seuls « [semblaient] *attentifs aux problèmes de l'homophilie* »<sup>386</sup>, comme l'ADEHO l'écrit dans un article datant du 25 octobre 1975<sup>387</sup>. Le 15 mars 1976, le même message est réitéré<sup>388</sup> et le 8 août 1981, l'association peut toujours compter parmi ses collaborateurs les institutions religieuses<sup>389</sup>.

Néanmoins, la relation qui unit l'ADEHO à l'Eglise est une relation d'amour-haine. En effet, même si l'Eglise constitue une alliée importante, l'association rappelle que l'Eglise est en grande partie responsable des maux que connaissent les homosexuels à cause des persécutions qui ont été menées à leur rencontre durant toute l'Histoire<sup>390</sup>. Selon elle, l'Eglise doit se laver les mains « *devant le drame personnel de tant d'homophiles* »<sup>391</sup>.

---

<sup>383</sup> H. BUISSON-FENET, *Un sexe problématique : l'église et l'homosexualité masculine en France, 1971-2000*, *op cit.*, p.9.

<sup>384</sup> Sept (alias Jean Van Mulders), « Qui est donc mon prochain ? Il vit et obliqua (Ic X.30-31) », *ADEHO revue*, juin-juillet 1975, p.22.

<sup>385</sup> Dans un article du magazine *Spécial*, le président du CCL, Louis Rankin, parlant au nom du Président du MASH donne son avis concernant l'appui des politiciens : « *les hommes politiques qui ont essayé de nous accrocher* » (...) *sont les mêmes qui nous traitent généralement de « sales pédés »* », dans *Spécial*, 1975.

<sup>386</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, le 25 octobre 1975, p.2.

<sup>387</sup> *Ibid.*, p.2.

<sup>388</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, le 15 mars 1976, p.8.

<sup>389</sup> *Feuilleton de l'ADEHO*, n°8, août 1981.

<sup>390</sup> « Interview avec André Baudry », *ADEHO revue*, n°6, août-septembre 1974, p.11. Elle précise, dans un autre numéro, que ce sont surtout les hommes de sciences qui sont responsables des condamnations concernant l'homosexualité, mais pas l'Eglise. « Rubrique des lecteurs », *ADEHO revue*, n°1, octobre-septembre, 1975, p.23

<sup>391</sup> Article de Sept (l'abbé Jean Van Mulders), « Les traditions sont tenaces », dans *l'ADEHO revue*, 1974, p.17.

Face à la doctrine religieuse officielle, l'ADEHO ne rentre pas dans un discours miséricordieux, mais plutôt accommodationniste. Dans un article intitulé *Les traditions sont tenaces*, et datant de 1974, l'auteur Sept (qui n'est autre que l'abbé Jean Van Mulders) explique que de nombreuses personnes homophiles souhaitaient vivre en harmonie avec le discours de l'Eglise. Selon lui,

« L'Eglise ne se doute pas de l'apport bénéfique que les homophiles pourraient apporter si certains excès sexuels étaient endigués et que l'amour homophile était accepté par tous. Ceci provoquerait un courant d'amitié entre les humains dans une direction nouvelle, loin de faire du tort aux traditions séculaires, mais viendrait au contraire, promouvoir et consolider celles-ci »<sup>392</sup>.

La deuxième vague d'associations homophiles qui a émergé durant les années 70 tentent d'une part de faire avec la norme chrétienne, et d'autre part de s'en s'approprier les codes. Ainsi, cette seconde vague favorise une homosexualité « responsable » fondée sur la fidélité au sein du couple et dans laquelle les associations homophiles, au même titre que l'Eglise, souhaitent lutter contre la sexualisation de la société<sup>393</sup>.

### ***Les membres de l'association***

Si ce sacerdoce religieux plaisait à une partie des membres de l'association, il n'était pas forcément du goût de tous.

En effet, on peut lire dans un courrier de lecteur datant de février 1974 que certains « libre-penseurs » reprochaient à la revue de n'écrire que des articles qui s'adressaient uniquement aux croyants. A ceci, les responsables de l'ADEHO répondent :

« Au moment où l'Eglise, volontairement, se refuse à continuer d'excommunier et de condamner, parce que l'on a un autre point de vue que le sien, il ne faudrait pas que vous preniez la relève, pour condamner et excommunier l'Eglise et ceux qui s'adressent à elle »<sup>394</sup>.

---

<sup>392</sup> *Ibid.*

<sup>393</sup> Hélène BUISSON-FENET, *Un sexe problématique, op cit.*, p.15.

<sup>394</sup> « Les lecteurs », *ADEHO revue*, n°3, avril-mai, 1974, p.22.

Les contacts étroits avec l’Eglise sous-tendent pour certains que l’ADEHO est une association « vendue ». Pour autant, elle affirme que « *tout homophile y est le bienvenu, quelles que soient ses opinions* »<sup>395</sup>.

Malgré l’aide des institutions chrétiennes et de certains hommes religieux, d’un discours profondément religieux, il est peut-être intéressant de noter que les membres de l’association acceptent difficilement que des croyants expriment leurs problèmes personnels en tant que croyants. De même, certains membres ont du mal à accepter qu’un prêtre qui se revendique comme homophile, Jean Van Mulders, puisse fréquenter l’association<sup>396</sup>. Jean Van Mulders se considérait comme étant une personne homophile. Il a caché sa profession de prêtre pendant un certain temps au sein de l’association car la communauté n’était pas susceptible d’accepter qu’un homme d’Eglise puisse être homophile et qu’il puisse parler aussi librement de sexualité<sup>397</sup>. Cela peut en partie s’expliquer par le fait qu’il ne faille pas mélanger les genres, le côté profane et non profane. Dans *Le feuillet* de 1981, l’ADEHO écrit un article sur le regard qui est porté sur le prêtre :

« Certains homosexuels ont des propos durs vis-à-vis des prêtres qui ont la même inclination [...]. Vous avez aussi votre image du prêtre, vous avez-vous aussi vos joies, et, même si religieusement les interdits sexuels restent massifs, il n’en est pas moins vrai humainement, au moins votre amour, vos plaisirs, apparaissent légitimes s’ils ne conduisent pas à une autodestruction et ne portent à autrui. Hétéros comme homosexuels exigent donc d’un prêtre une contenance qu’eux-mêmes ne sont pas prêts à pratiquer. Il y a une sorte de pli dans la conscience occidentale des croyants comme des incroyants qui fait que l’on pense depuis des siècles que s’engager dans la foi est en même temps renoncer au plaisir »<sup>398</sup>.

---

<sup>395</sup> Dans les coulisses de l’ADEHO, le 15 mars 1976, p.9.

<sup>396</sup> Sept, « David et Jonathan », ADEHO revue, n°1, septembre-octobre, 1975, p.21.

<sup>397</sup> ADEHO revue, n°4, avril-mai, 1975, p.1 « Grâce à notre ami Jean, l’ADEHO a pu se développer, tant sur le plan financier que dans le travail, comme aussi dans les contacts et l’ADEHO-revue (...). Oui, Jean est parvenu à nous prouver qu’un PRETRE est avant tout un homme de service de tous les hommes Voilà, maintenant, vous en savez autant que moi. Jean est PRETRE ». ADEHO, association pour la défense des homophiles – association sans but lucratif. De Josy Florek, 23 février 1975. Voir annexe : document 2.

<sup>398</sup> M. BLAIRAC, *Feuillet de l’ADEHO*, juin 1981 (également publié dans la *La Lettre de La Communauté*).

## ***L'estompement du discours religieux de l'association : la création de la Communauté du Christ Libérateur ?***

La diminution du discours religieux au sein de l'ADEHO et de sa revue corrobore avec la fondation de la *Communauté du Christ Libérateur*. Comme nous l'avons vu, l'ADEHO soutient, à partir de 1974, la création d'une Communauté Chrétienne. Les deux associations se fréquentent et organisent des activités en commun. Le dirigeant de l'ADEHO regrette pour autant que le groupe fasse nulle mention de sa spécificité homophile<sup>399</sup>. Malgré son rôle clef dans la fondation de la *Communauté du Christ Libérateur*, elle s'oppose, même s'il elle la tolère<sup>400</sup>, à une forme de regroupement uniquement religieux de personnes homophiles et souhaite garder un espace neutre, constructif et pluraliste tout en ne tombant pas dans une forme d'anticléricisme, comme le contexte français en a témoigné avec *David et Jonathan*<sup>401</sup>.

---

<sup>399</sup> ADEHO revue, février-mars, 1975, p.4.

<sup>400</sup> Une fois de plus, l'ADEHO aborde une attitude relativement paradoxale avec la *Communauté du Christ Libérateur*. Elle critique, en partie, ce qu'elle représente mais réalise néanmoins une certaine publicité à son égard. *Dans les coulisses de l'ADEHO*, 1<sup>er</sup> décembre 1975.

<sup>401</sup> Sept, « David et Jonathan », ADEH revue, n°1, septembre-octobre 1975, p.21.

## B) Les « gages » de la respectabilité et de la morale

La recherche d'une respectabilité et d'une morale homophiles fait également partie des volontés de l'ADEHO. Certains trouvent d'ailleurs l'ADEHO sans compromis à cet égard ; les lecteurs et membres de l'ADEHO jugent notamment leur morale trop ouvertement élevée ou idéaliste et reproche le ton moralisateur qu'incarne la revue<sup>402</sup>.

Bien souvent, la recherche de sa respectabilité fonctionne par démonologie du mal ou de ce qu'il ne faut pas être :

« Les homophiles ne veulent pas être confondus avec ces caricatures, ces marchands d'amour ou d'étreintes, ces exhibitionnistes, ces garçons qui n'ont plus rien d'un garçon »<sup>403</sup>.

Dans cette optique, le personnage de la folle est considéré comme insupportable<sup>404</sup>. « *Je suis un homme, je veux être avec un homme en tant qu'homme* », voici comment souhaite se décrire Josy Florek<sup>405</sup>. A côté des « *folles* », l'association veut montrer qu'il existe « *une catégorie d'homophiles valables et sérieux* »<sup>406</sup>. L'homophilie de l'ADEHO défend, avant tout, une homosexualité basée sur une amitié virile: « *l'homosexuel dans la société est un homme, il n'est pas une poupée, un clown, un être sans sexe, une imitation de la femme..* ». L'ADEHO est loin d'être la seule à défendre ce schéma. Voici les mots que nous pouvons lire dans l'*Infor-MASH* de 1974 :

« Grâce à Dieu, le monde des homophiles ne se compose pas uniquement de folles invétérées. Il nous arrive plus souvent qu'on ne le pense de rencontrer des homos équilibrés. Ce sont eux les meilleurs avocats de notre cause. Par leur attitude, ils travaillent à l'émancipation des homosexuels et démontrent par leur comportement que nous sommes des gens aussi valables que les autres, avec nos défauts et nos qualités. Ceux-là, il est agréable de les fréquenter, avec eux on peut construire du positif »<sup>407</sup>.

---

<sup>402</sup> « Partie Lecteurs », *ADEHO revue*, n°3, février-mars 1975, p.23.

<sup>403</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia*, *op cit.*, p.168.

<sup>404</sup> J.-Y. TALEC, *Folles de France, repenser l'homosexualité masculine*, *op cit.* p.179. Dans son ouvrage, celui-ci revient sur l'attitude d'Arcadie au cours des années 50 et 60 en expliquant qu'il n'était pas bon d'être une folle à ce moment au sein de l'organisation. Toutefois, rien ne nous est dit sur les années 70 et 80.

<sup>405</sup> Interview de Josy Florek, avril 2015.

<sup>406</sup> *Ibid.*

<sup>407</sup> *Infor-MASH*, n°7, 1974.

Cependant, tout comme Arcadie, les critiques à l'égard de l'efféminement ne semblent pas avoir été réellement suivies dans les faits.<sup>408</sup> L'interdit de cette « transgression » ne semble apparaître qu'en public et les soirées de l'ADEHO font transparaître un certain transformisme. Ses membres ne dédaignent pas à jouer les « folles ».

Ce gage de cette respectabilité publique était, comme l'affirme Meeker, pour l'association américaine la *Mattachine Society*, le prix de la survie de cette association<sup>409</sup>.

Si l'ADEHO souhaite également se démarquer par une image respectable, c'est aussi parce que les médias ne renvoient pas une image idéale reluisante envers les homosexuels. Dans un article datant du 15 mars 1976, l'ADEHO explique que :

« Les mass media présentent trop souvent celle-ci sous un aspect blessant, voir[e] ridiculisant. Quant aux guides spécialisés, tel le « guide tendancieux de Bruxelles », ceux-ci nous renseignent la plupart du temps des lieux de rencontre mal famés, dangereux, fréquentés par des « gigolos » et des délinquants recherchés par la police »<sup>410</sup>.

### ***Une respectabilité sexuelle ?***

« Bien souvent, ce seront des rencontres inhumaines où primera l'odeur animale qui enlèvera toute possibilité de découvrir la personnalité du partenaire »<sup>411</sup>.

L'association envisage la sexualité sous l'angle de valeurs qu'elle considère comme étant fondamentales : l'amour, l'amitié et la fidélité. Sa vision de la sexualité est intimement liée aux valeurs morales, essentiellement catholiques, qu'elle incarne.

La revue s'interroge sur les difficultés que rencontrent la personne homophile pour se « réaliser » ainsi que sur les différents obstacles auxquels elle doit faire face. En effet, de « *par sa nature* », l'homophile « *s'accrochera alors le plus souvent à ce qui lui*

---

<sup>408</sup> J.-Y. TALEC, *Folles de France, repenser l'homosexualité masculine*, op cit., p.160.

<sup>409</sup>M. MEEKER, « Behind the Mask of respectability », op cit., p.116.

<sup>410</sup> *Coulisses de l'ADEHO*, 15 mars 1976, p. 6.

<sup>411</sup> ADEHO, « La Brochure d'informations de l'ADEHO », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, archives privées de Josy Florek, 1982, p.4.

*semblera le plus facile (...), la sexualité, sans souci de sa personnalité réelle, ce qui, peu à peu, mettra en veilleuse son être* »<sup>412</sup>. En effet, les homophiles,

« Une fois engagés dans leur aventure, où ils se sont lancés les yeux fermés, ou aveuglés par le physique, si souvent trompeur, et emportés par le raz-de-marée du sexuel, ils vivent à la petite semaine. Par ignorance, des lois les plus élémentaires de la vie en commun et de la psychologie, ils marchent droit vers l'échec »<sup>413</sup>.

Ainsi, l'ADEHO veut mettre en place des principes de vie et combattre les « *excès sexuels* » pour rompre l'opposition des moralistes à l'égard des homophiles<sup>414</sup>. Dans ce parcours, la sexualité constitue un virus dévastateur pour lequel les homophiles en font leur dieu et maître. Pour combattre ces « maux », l'ADEHO décide d'apporter un « antidote » en constituant des groupes d'amitié au sein de son association afin de maintenir le « *sexuel dans les limites*<sup>415</sup> ». Accorder moins d'importance à la sexualité constituait en quelque sorte une stratégie parce que c'était celle-ci qui générait l'opprobre envers les homosexuels<sup>416</sup>.

Malgré une vision très spécifique sur la sexualité, son argumentaire tient également compte des changements socio-historiques ; ainsi, l'ADEHO ne s'enferme pas dans un puritanisme forcené. Elle profite en cela de la nouvelle ouverture de l'Eglise. En effet, elle considère notamment que la procréation n'est plus considérée comme un but exclusif à la sexualité<sup>417</sup>. Ces deux éléments peuvent être déconnectés. La sexualité peut être employée comme un « *agrément de la vie* ». Cependant, l'association met en garde contre la dépravation des mœurs à laquelle la libération totale de la sexualité peut mener.

Au final, la question que l'association se pose dans sa doctrine est celle-ci :

« Y-a-t-il une alternative possible pour une sexualité humanisée et valable qui se situerait entre la structure familiale et la débauche ? »<sup>418</sup>.

---

<sup>412</sup> Dans les coulisses de l'Adeho, numéro 7, « Une initiative pour nos célibataires », 7 juillet 1976.

<sup>413</sup> Nos groupes d'amitié (suite), couples homophiles, *ADEHO revue*, n°3, avril-mai 1974

<sup>414</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>415</sup> *Ibid.*, p.10.

<sup>416</sup> B. EECKHOUT, *A Paradise for LGBT Rights? The Paradox of Belgium*, op cit., pp.1057-1083.

<sup>417</sup> Madame E. Vorlat, professeur à l'Université de Louvain, dans le journal de contact du vicariat du Brabant flamand, édité par l'évêché, la sexualité et la procréation doivent être déconnectées. *ADEHO revue*, n°4, avril-mai, 1975, p.17.

<sup>418</sup> « Esquisse de Doctrine pour l'ADEHO », *ADEHO revue*, n°1-2, octobre-novembre, 1974, p.8.

La réponse qu'apporte l'organisation à cette question est la suivante :

« Les homosexuels sont des sexuels non-familiaux, mais qui aspirent à une forme vraiment humaine de leur amour. Les plus clairvoyants d'entre eux redoutent le vide humain qui conduit vers une solitude glaciale »<sup>419</sup>.

Trait de paradigme de beaucoup d'associations homophiles, cette respectabilité sexuelle est posée comme condition *sine qua non* pour l'acceptation sociale et est présentée comme modèle normatif pour les comportements des individus<sup>420</sup>. Dans cette recherche d'une sexualité respectable, humanisée, catholique mais tout de même débauchée, toute forme « *non équilibrée* » est portée à proscription : le masochisme, le voyeurisme, le sadisme ou le fétichisme...

### ***Un idéal : le couple***

Selon l'ADEHO, la vie de couple doit être construite sur le principe de l'amitié et de la stabilité. Cette politique de l'amitié au sein des groupes homophiles est importante parce qu'elle constitue « tout ce qui reste » lorsque l'attirance n'existe plus au sein du couple<sup>421</sup>. Dans un contexte religieux où le mariage a perdu de sa force et où la forme du couple est tolérée, celui-ci constitue le fondement de l'association. Au sein de celui-ci, le sexe occupe également une place, mais « *il n'est pas nécessaire d'y insister* » ou bien il « *constitue une force qui doit être au service de l'amour* »<sup>422</sup>.

Selon l'ADEHO, l'origine de tous les échecs amoureux est que le sexuel constitue toute la vie affective. Ainsi, l'association veut apprendre à ses membres à, non seulement aimer leur amant, mais également à aimer l'homme qu'il constitue tout entier<sup>423</sup>. En effet, dans cette recherche d'un lien durable, les étreintes du « *jeu*

---

<sup>419</sup> « Esquisse de Doctrine pour l'ADEHO », *ADEHO revue*, n°1-2, octobre-novembre, 1974, p.8.

*op cit.*, p.8.

<sup>420</sup> D. RIZZO, « l'ami idéal : canon homophile et « marché » des relations dans les années 50 », *op cit.*, p.57.

<sup>421</sup> W.J. SENGERS, *Gewoon hetzelfde ? een visie op vragen rond de homofilie*, Paul Brand Bussum, 1969.

<sup>422</sup> « Nos groupes d'amitié « au service des couples » (III) » *ADEHO revue*, n°5, 1974, p.17 ; expression reprise par Max FLAMANT, *Feuillet de l'ADEHO*, 15 novembre 1980, p.3.

<sup>423</sup> *Ibid.*, p.17.

*sexuel* »<sup>424</sup> constituent un vice qu'il faut « *humaniser* ». Pour aider à « structurer les couples », l'ADEHO n'hésite pas à faire appel à des aides extérieures<sup>425</sup>.

Dans cette recherche d'une structure des couples, l'ADEHO n'admet pas uniquement les couples exclusifs mais laisse une certaine place aux « couples ouverts » ; cependant, c'est surtout en réaction à ceux qui les considèrent comme « *des dévoyés qui galvaudent la sexualité* » qu'elle adopte cette position<sup>426</sup>.

Contrairement à aujourd'hui, rien à leur époque ne permet aux homophiles de pouvoir bénéficier d'une reconnaissance officielle de l'existence du couple. L'ADEHO tente de réaliser cela au sein de sa société homophile; elle ne souhaite, « *en aucun cas, copier les structures* » de ses amis hétérophiles en élaborant un mariage<sup>427</sup>. L'association innove dans le langage qui est employé, en fonction des homophiles, et uniquement pour eux.

---

<sup>424</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>425</sup> Elle organise, avec le CEFA (*Centre d'étude de la famille et de l'amour*), des cours de restructuration sur le couple. *ADEHO revue*, n°1, septembre-octobre, 1975, p. 20.

<sup>426</sup> *ADEHO revue*, n°4, avril-mai-juin, 1976, p.7.

<sup>427</sup> *Dans les coulisses de l'ADEHO*, n°13, juin 1977, p.2.

### C) Les relations avec Arcadie

S'il faut retenir une chose des associations homophiles belges francophones, c'est qu'Arcadie constitue un socle référent pour elle, même si certains enjeux les séparent tout de même<sup>428</sup>. Si le FHAR est la grande sœur du MHAR, Arcadie constitue probablement le grand-frère de l'ADEHO. C'est parce que celle-ci possède des contacts très étroits avec l'association française qu'elle incarne cette ligne de conduite homophile. Créée en 1954 par André Baudry et dissoute en 1982, Arcadie constitue l'association homophile française la plus ancienne. L'ADEHO possède des liens étroits avec l'association française, beaucoup plus même qu'avec d'autres associations belges. Elle continue en cela une tradition qui avait été commencée par le *Centre de Culture et Loisirs* et qu'elle a repris ensuite, le CCL prenant clairement peu à peu ses marques par rapport à l'association française, comme nous avons pu l'analyser préalablement. Cette affection partagée entre l'ADEHO et Arcadie est telle qu'André Baudry, critiquant le mouvement homosexuel français de la fin des années 70 au cours de l'un de ses derniers prêches, ira jusqu'à dire que certaines personnes bruxelloises incarnent encore la philosophie arcadienne et les valeurs homophiles solides qu'il porte :

*« I said to myself that there are in Brussels still young men and women who do not want to swallow perpetually in sex, for whom qualities of soul and heart and friendship and tenderness and love are more important than [...] prostitution, threesomes, sex with ten people »<sup>429</sup>.*

A la lueur de ces propos, nul doute qu'il ne peut que s'agir de l'ADEHO ! L'association se tient au courant des banquets grandiloquents organisés par Arcadie, réunions annuelles au cours desquelles André Baudry prend la parole pour tous les homophiles de France. Elle se tient également au courant des ouvrages et recueils qui sont publiés. De même, Josy Florek entretient une correspondance personnelle avec André Baudry. La dissolution du groupe français Arcadie au début des années 80 impacte profondément l'ADEHO<sup>430</sup>.

L'association Arcadie occupe une structure centralisée en France. Son quartier général est situé à Paris, mais l'association possède plusieurs branches dans plusieurs

---

<sup>428</sup> Josy Florek reprochait à André Baudry que le côté social manquait parfois au sein de ses discours. Interview, novembre 2014.

<sup>429</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia*, op cit., p.236.

<sup>430</sup> Interview de Josy Florek, mars 2014.

provinces françaises, même si elle est loin d'être très active en dehors de la capitale<sup>431</sup>. Ainsi, les arcadiens sont également présents à Lille, non loin des frontières belges<sup>432</sup>. Cette proximité sera propice d'une part à une étroite correspondance, et d'autre part à une collaboration étroite entre les deux associations, ainsi qu'à des rencontres<sup>433</sup>. Malgré la cessation des activités d'Arcadie, la branche lilloise se maintient et finit par se constituer en association ; Christian Matthews en devient le président<sup>434</sup>. Le groupe lillois change d'intitulé pour devenir GADEHO (*Groupe d'Accueil d'Entraide Homophile*)<sup>435</sup>. A travers ce groupe, l'héritage homophile arcadien se perpétue<sup>436</sup>.



**Rencontre entre Arcadie et l'ADEHO au début des années 80<sup>437</sup>**

Les Adhéoïstes sont amenés à se rendre à Lille, mais ils reçoivent également la visite des Arcadiens du nord: « *c'est dans la joie, la franche amitié que les quelques heures qu'ils ont passées parmi (eux) se sont déroulées* »<sup>438</sup>. Une rencontre a ainsi lieu au sein du local de l'ADEHO, le 11 mai 1980. Le 1<sup>er</sup> mai 1981, une délégation de l'ADEHO organise une excursion avec plus de 25 membres pour rendre visite à Lille. Cette visite se conclura par la remise d'un sigle, symbole de l'amitié de l'ADEHO pour les arcadiens du nord<sup>439</sup>.

<sup>431</sup> J. JACKSON, *Living in Arcadia, op cit.*, p.14.

<sup>432</sup> Les Arcadiens du nord sont décrits comme étant dotés d'une personnalité bien particulière. J. BERNAY, *Grand' peur et misère des homosexuels français : enquête auprès des homophiles provinciaux, op cit.*, p.17.

<sup>433</sup> Le 4 octobre 1975, une réunion est organisée au Cabaret Flamand, place Rihour à Lille, entre les Arcadiens de Lille et leurs « *amis Belges* ». *ADEHO revue*, n°1, octobre-novembre, 1975, p.9.

<sup>434</sup> ADEHO, « Un exposé concernant le bilan des dix ans d'existence de l'ADEHO », *Dossier de presse : ADEHO (1972-1982)*, archives privées de Josy Florek, 1982, p.6. Josy Florek a rencontré Christian Matthews lors d'un colloque organisé par Arcadie à Paris au cours des années 70.

<sup>435</sup> *Feuille de l'Adeho*, 9 novembre 1982.

<sup>436</sup> Voir annexe : document 11.

<sup>437</sup> Archives de Jean-Pierre Fontaine.

<sup>438</sup> *Feuille de l'ADEHO*, juin 1980.

<sup>439</sup> ADEHO, « Un exposé concernant le bilan des dix ans d'existence de l'ADEHO, *op cit.*, p.6.

### ***Est-ce que Josy Florek serait Baudrien ?***

Une chose est frappante lorsque l'on rencontre Josy Florek. La comparaison avec le leader du mouvement homophile de France apparaît directement à l'esprit. Josy Florek apparaît à plusieurs reprises comme un dictateur mené par une position apostolique. Peut-on aller jusqu'à dire qu'une posture baudrienne le sied (sans tomber dans une analyse psychologique) ? Tout comme Josy Florek, la description de pétainiste, franquiste n'épargnait pas André Baudry. Pour autant, même si Baudry reste un modèle, Josy Florek ne tient certainement pas à l'imiter. Par ailleurs, ce qui sépare les deux compères est sans doute leur origine sociologique. André Baudry incarnait la figure du bourgeois intellectuel. Issu d'une famille relativement prospère, ses richesses permettaient à l'association de prospérer<sup>440</sup>. Arcadie reste la digne héritière d'une franche philosophique et intellectuelle de l'homophilie. Le statut de Josy Florek est, lui, complètement à l'opposé de celui d'André Baudry et tranche avec une idéologie homophilie, ayant sa propre logique, mais étant plus artisanale.

---

<sup>440</sup> Interview de Josy Florek, novembre 2014.

## D) L'invisibilité

Comme déjà mentionné, l'invisibilité des mouvements homophiles est fortement corrélée à la manière dont l'histoire de ces mouvements a été écrite et, surtout, par qui. C'est l'une des raisons pour lesquelles il a fallu attendre des années avant que les chercheurs s'intéressent un tant soit peu à la période homophile avec un autre regard. Cette justification n'est pas pour autant suffisante pour expliquer l'invisibilité de mouvements comme l'ADEHO qui ont, au cours des années 70, rayonné en Belgique francophone. La question du capital culturel est une seconde hypothèse qui peut également être émise. Rarement, l'origine sociologique des leaders homophiles n'a été analysée. Pourtant, celle-ci est essentielle pour comprendre ces associations. En effet, pour pouvoir créer une association à cette époque, il fallait avoir accès à un minimum de ressources, d'argent, de réseaux de communication ou à un certain savoir. Si ces conditions plurifactorielles n'étaient pas réunies, l'entreprise restait difficilement envisageable<sup>441</sup>.

Contrairement à d'autres leaders homophiles, Josy Florek n'est pas ni issu d'une classe intellectuelle ou économique élevée : il n'a pas fait d'études, il est un véritable néophyte par rapports à d'autres leaders de cette époque et il a dû combler ses lacunes grâce à l'aide de ses nombreux collaborateurs. Dans une allocution datée du 23 octobre 1976, Josy Florek explique qu' « *en tant que fils de famille ouvrière* » et « *malgré certains handicaps [au niveau intellectuel et culturel]* », il a voulu qu'existe « *un centre où les homophiles ne soient point discriminés mais mis sur le même service* »<sup>442</sup>.

C'est dans cette optique que l'ADEHO vise – peut-être encore plus que d'autres ? - à être la plus inclusive possible. L'association « *ne fait aucune différence de classes : riche, pauvre, ouvrier, bourgeois est toujours accueilli, avec la même sincérité* »<sup>443</sup>. Pour autant, elle laisse place à des personnes dont la position sociale reste relativement importante (je pense notamment à Thérèse Molitor).

Doublement d'une invisibilité qui est à la fois liée à son idéologie (parce qu'homophile) et économique (parce qu'issu d'une culture pauvre), les propos du philosophe Didier Eribon, prennent dès lors un tout autre sens :

---

<sup>441</sup> K. G. ESTERBERG, « From Accommodation to Liberation. A Social Movement Analysis of Lesbians in the Homophile Movement », *Gender & Society*, vol.3, n°8, 1994, p.426.

<sup>442</sup> Allocution du président prononcée lors de la fête du 23 octobre 1976.

<sup>443</sup> « Vivez-vous vacances dans les Ardennes », dans *ADEHO revue*, n°5, 1974, p.23.

« Parce qu'elle s'efforce d'annihiler les conquêtes historiques qui rendent aujourd'hui possible la sortie du ghetto psychologique, cette injonction à la discrétion contribue à perpétuer à la fois le racisme sexuel (homophobe) et à réserver, comme un privilège de classe, aux homosexuels de quelques milieux favorisés la possibilité de vivre leur sexualité sans (trop de) problèmes. Tandis que les autres, démunis de ces chances objectives de réalisation de soi, seront envoyés aux frontières intériorisées de la vie privée, c'est-à-dire de la vie obligatoirement caché »<sup>444</sup>.

---

<sup>444</sup> D. ERIBON, *Réflexion sur la question gay*, *op cit.*, p.147.

## **Pour conclure ?**

L'ADEHO ? Pas si énigmatique que cela finalement... Ce travail a eu pour ambition de défricher un pan de l'histoire des associations homosexuelles ; celle-ci reste malheureusement encore largement méconnue en Belgique francophone. J'ai privilégié l'étude d'une association afin d'avoir un point de vue situé et éviter tout essentialisme.

Cette association revendique son homophilie, notion complexe, évolutive et difficile à appréhender. Selon Massimo Praero, l'homophilie se traduit par une interprétation subjective de l'identité homosexuelle. Celle-ci se définit, dans le cas de l'ADEHO, par un attachement à certaines valeurs (comme la fidélité, l'amour et l'amitié) et par une vision de ce que doit être un homosexuel « respectable ». Cette vision de l'homophile se double souvent d'une démonologie de ce que celui-ci ne doit absolument pas être (une « folle », un travesti, un libertin). Cependant, la réalité reste complexe et démontre souvent le contraire : l'homophile est bien souvent moins orthodoxe que l'orthodoxie qu'il s'est fixée lui-même.

L'ADEHO est fondée par Josy Florek en 1972. Dans cette courte dissertation, j'ai tenté d'essayer de comprendre en quoi l'ADEHO constituait une association homophile tardive.

Association tardive, oui mais par rapport à quoi ? Par rapport à qui ? Sans doute par rapport aux canons périodiques américains et anglo-saxons qui se sont subrepticement installés dans notre imaginaire collectif et qui guident encore, pour une grande partie, la manière dont l'histoire de l'homosexualité et l'homophilie est écrite. Celle-ci est liée à une lecture téléologique, un canevas répression/libération imposé par les mouvements qui ont émergé dans le courant des années 70. Très souvent, l'histoire ne retient des mouvements homophiles que la période des années 50 et 60, tout en montrant qu'une autre forme d'activisme, plus radical, a supplanté les associations homophiles. La réalité belge est à porte-à-faux de ce modèle qui est présenté. Le terme homophile est encore utilisé jusque dans les années 90.

Comme je me suis appuyé à le faire au cours de ce travail, afin d'étudier le caractère homophile tardif de l'ADEHO, il est essentiel d'analyser chaque « moment » tout en essayant de déterminer les continuités mais aussi les discontinuités homophiles ; en effet, chaque canon homophile se double de canon périodique. Les conditions sociohistoriques des groupes et des personnes se revendiquant comme homophiles au cours des années 50 et bien plus tard ne sont pas les mêmes.

Si l'ADEHO doit en partie son héritage homophile, c'est grâce au *Centre de Culture et Loisirs* (CCL), première association homophile belge. Née en 1953 et d'abord appelé *Centre de Culture Belge* (CCB), celle-ci a dominé la scène francophone associative belge pendant plusieurs décennies. Comme nous avons pu le constater, entre le CCL à ses débuts et l'ADEHO, on retrouve une certaine continuité dans les discours homophiles que tiennent les deux associations en ce qui concerne l'éthique que chaque homosexuel se doit d'avoir. Par la suite, le CCL, marqué par les mouvements de libération comme le MHAR, emprunte un positionnement plus libertaire ; c'est particulièrement la mésentente sur la question pédophile qui sera à l'origine de la fondation de l'ADEHO. L'ADEHO incarnera l'idéal et les principes homophiles du CCL qui deviendra, sous le nom d'*Infor-Homosexualité*, une association qui luttera pour le droit à la différence et dénigrera quelque peu son passé homophile. Pour autant, celle-ci changera peu à peu ses objectifs pour incarner essentiellement une association récréative.

Un autre élément qui permet d'expliquer cette continuité homophile sur la scène francophone belge est l'absence de radicalité. Comme nous avons pu le constater, un nombre foisonnant d'associations homosexuelles, aux buts et aux aspirations divers, marquées par une plus jeune génération, voient le jour à la fin des années 60 et au début des années 70. Associations homophiles et de libération cohabitent ensemble sans que les unes prennent le dessus sur les autres. Le consensualisme belge a donc joué un rôle prépondérant dans cette pérennité homophile ; ainsi, les divergences idéologiques n'ont pas empêché les différents membres des groupes de se fréquenter.

Le contexte religieux et les réformes que connaît l'Eglise peuvent expliquer, en partie, cette continuité homophile. Malgré la déchristianisation progressive, nous nous retrouvons dans un contexte dans lequel la population belge reste encore majoritairement catholique ; les homosexuels-mêmes se tournent vers l'Eglise non seulement pour y trouver un refuge mais également pour confesser leurs « maux ». Nous avons pu constater que la plupart des associations homophiles nées dans le courant des années 70 ont été appuyées par des hommes sortis tout droit d'institutions ecclésiastiques. Ceux-ci sont eux-mêmes portés par une morale sexuelle plus progressiste si pas directement concernés par la question, comme nous avons pu le voir avec Jean Van Mulders. L'éducation religieuse de Josy Florek, fondateur de l'ADEHO, a également eu un rôle déterminant dans l'atmosphère que celui-ci a voulu inscrire dans sa communauté. Les messages catholiques d'amour, de fidélité voire de « contenance sexuelle » corroborent parfaitement avec les valeurs homophiles qu'il défend.

Marquées par un contexte religieux et des réformes ecclésiastiques, les associations homophiles comme l'ADEHO n'échappent pas à un autre phénomène : la révolution sexuelle. Comme j'ai tenté de le démontrer, si ces nouvelles associations homophiles ont pu émerger dans le courant des années 70, c'est également parce que les conditions leur étaient très favorables. Par ailleurs, ces associations tranchent avec l'ancienne clandestinité des associations homophiles, perpétuellement sur leurs gardes, et dans lesquelles leurs membres utilisaient des pseudonymes pour pouvoir se contacter. L'ADEHO obtient une certaine visibilité à travers son statut d'ASBL et par des contacts pris avec la presse. Tant le MASH que le CCL (avant qu'il ne se libertarise) ont obtenu une tribune au sein de l'espace médiatique à travers la télévision en y revendiquant leur idéologie homophile d'une façon – oserais-je le dire ?- presque militante. Les associations tentent d'incarner « l'homophile de demain », comme le prétend l'ADEHO,

à « visage découvert », pour reprendre l'expression d'André Baudry. Les homophiles s'acclimatent donc de la période de libération.

Rappelons également que l'ADEHO est marquée par des contacts avec l'association française Arcadie, fondée en 1954. Toutefois, Arcadie finit par disparaître au début des années 80. Toutefois, bien qu'André Baudry ait proclamé haut et fort la dissolution du groupe Arcadie, Arcadie-Lille continue à subsister et entretient des liens avec l'*Association d'Entraide pour Homophiles*. L'association Arcadie-Lille sera jumelée avec l'ADEHO et finira par s'appeler GADEHO. Les deux compères témoignent d'une relation qui les unit au cours de plusieurs années.

Outre ces éléments, l'étude de l'ADEHO est pertinente tant celle-ci possède un regard singulier sur certaines questions (comme la pédophilie). Elle tranche avec l'esthète et les canons antiques d'anciennes associations homophiles et tente de faire un distinguo entre le sexe tolérable et intolérable. Par ailleurs, elle permet de réinterroger sociologiquement le parcours des leaders des associations homophiles. L'homophilie de l'ADEHO tranche par sa portée moins intellectuelle, plus artisanale et terre-à-terre. Les principaux leaders homophiles sont les représentants d'un certain capital culturel qui est moins représenté au sein de notre cas d'études; son chef de file est un véritable néophyte qui a très peu fréquenté l'école et est issu d'une culture ouvrière. Ainsi, l'invisibilité de ce mouvement homophile se double d'aspects socioéconomiques.

L'ADEHO finit par disparaître en 1987. Plusieurs éléments liés à l'histoire interne de l'association concourent à sa dissolution: la diminution de ses fréquentations, la prise de relais difficile entre l'ancien et le nouveau président ainsi que les difficultés financières. Par ailleurs, les idéaux homophiles, et le terme même d'homophile, tendent à disparaître à mesure que les associations homosexuelles s'institutionnalisent. Mon hypothèse est que ces idéaux homophiles ont sans doute disparu car ceux-ci étaient prospectivement contenus dans les associations homosexuelles qui se sont peu à peu institutionnalisées au cours des années 80. Devenu désuet et vieillot, il n'y avait plus grand sens de s'appeler « homophiles ».

# Sources et bibliographies

## Sources

### A) Archives

#### a. AMSAB-Instituut voor Sociale Geschiedenis- Fonds Suzan Daniel

Archives de la Halebifederatie (F/003): 808 (en partie), 1002, 1247-1249, 1253-1256, 1290.

Archives de la LSWH/DRD (F/005): 293, 332.

Archives de Philip Turner (F/007): 64, 65 (en partie), 67-69, 72 (en partie).

Archives de Walter Van Boxelaer (F/025): 208, 211-215.

#### b. Archives de la RTBF

« Etre homosexuel », *Emission Neuf Millions Neuf*, Bruxelles, 12 octobre 1973, 26 minutes.

#### c. Archives privées de Josy Florek (ancien membre et fondateur de l'ADEHO)

#### d. Archives privées de Jean-Pierre Fontaine (ancien membre de l'ADEHO)

### B) Périodiques

*Amicitia*, 1962-1965.

*ADEHO revue*, 1973-1976.

*Arcadie*, numéro 143, 1965.

*Bulletin d'information du Centre de Culture et Loisirs*, 1961-1974.

*Bulletin d'information d'Infor-Homosexualité-CCL*, 1974-1978.

*Bulletin mensuel d'Infor-Homosexualité-CCL*, 1978-1984.

*Bulletin bimestriel d'Infor-Homosexualité-CCL*, 1984-1988.

*Dans les coulisses de l'ADEHO*, 1976-1978.

*Feuillet de l'ADEHO*, 1980-1986.

*Infor-Mash*, 1972-1980.

*La Lettre de la Communauté*, 1978-1987.

*Le Journal de l'ADEHO*, 1977-1978.

*Rond-point d'information, de dialogue et d'étude*, 1969-1971.

*Rond-point d'information, de dialogue et d'étude sur l'homophilie*, 1971-1974.

*Sjaloom, maanblad gewijd aan de homofilie*, 1971-1974.

*Infoma*, 1974-1975.

### **C) Sources éditées**

*ADEHO : informations destinées aux homophiles, parents, éducateurs...*, Bruxelles, Association d'Entraide Homophile, 1977.

BERNAY J., *Grand'peur et misère des homosexuels français: enquête auprès des homophiles provinciaux*, Paris, Arcadie, 1977.

BAUDRY A., *L'homophile à visage découvert : actes du colloque international organisé par Arcadie*, Paris, Arcadie, 1-3 novembre 1973.

« Colloque 'mémoires homosexuelles' », *Het Ondraaglijk besef*, n°18, 2012.

FLOREK J., THIROUX J.-C., VANHAMME B., *Dossier de presse 10 ans (1972-1982)*, Bruxelles, Association d'Entraide Homophile, 1982.

*Guide de la Belgique des Luttes*, Bruxelles, Editions vie ouvrière, vol.2, 1977.

HELLINCK B., « Le CCL aux années 60 », *Het Ondraaglijk besef*, n°13, 2007, pp.10-13.

HELLINCK B., « Le MHAR en avait marre », *Het Ondraaglijk besef*, n°10, 2004, pp.19-23.

ORAISON M., *La Question homosexuelle*, Paris, Editions du Seuil, 1975.

RENKIN L., *L'Homosexualité vue par les homosexuels*, Bruxelles, Infor-Homosexualité –CCL, 1977.

PARLOUR R. R., COLE Ph. Z., HAFSTEN Ph. Z. et VAN VORST R. B., « The Homophile Movement : its Impact and Implications », dans *Journal of Religion and Health*, vol.6., n°3, 1967, pp.217-234.

SENGERS W. J., *Gewoon hetzelfde ? een visie op vragen rond de homofilie*, Paul Brand Bussum, 1969.

VANDERLINDEN Fr et PERDAENS W., *Homofiele Emancipatie in Vlaanderen*, Federatie Werkgroep Homofilie, 1980.

## ***D) Documents légaux***

*Statuts du Moniteur Belge, n°5570.*

## ***E) Interviews orales***

Josy Florek, novembre 2014, mars 2015, avril 2015, juillet 2015.

Jean Pierre Fontaine, novembre 2014.

Bernard Lanssens, décembre 2014.

Claude Vandevyver, mars 2015.

Philip Turner, mars 2015.

Alain Bossuyt, mars 2015.

Luc Legrand, mars 2015.

## Bibliographie

ALDRICH R., *Une histoire de l'homosexualité*, Paris, Seuil, 2006.

ARTOIS Ph., *De Georges Eekhoud à Suzan Daniel. Représentations d'identités sexuelles à Bruxelles, 1918-1953*, Bruxelles, ULB, mémoire en Histoire présenté sous la direction d'Eliane Gubin, 2007.

AYOUB Ph. et PATERNOTTE D., « Challenging Borders, Imagining Europe: Transnational LGBT Activism in a New Europe », dans NAPPLE N. et BICKMAN-MENDEZ J., *Borders Politics, Social Movements and Globalization*, New York, New York University Press, 2014, pp.230-257.

BEAUTHIER R., D'HOOGHE V, PIETTE V., PLUVIGANE G., *Pas ce soir chéri(e) ? Une histoire de la sexualité. XIXe – XXe siècles*, Bruxelles, Editions Racine, 2010.

BEAUTHIER R., PIETTE V., TRUFFIN B. (éds), *La modernisation de la sexualité (19<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> siècles)*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2010.

BERARD J., « De la libération des enfants à la violence des pédophiles. La sexualité des mineurs dans les discours politiques des années 1970 », dans *Genre, Sexualité & Société*, vol.11, 2014, p.4.

BITSCH M.T., *Histoire de la Belgique, De l'Antiquité à nos jours*, Bruxelles, Editions Complexe, 2004.

BLASIUS M. et PHELAN S., *We are everywhere. A historical sourcebook of gay and lesbian politics*, New York, Routledge, 1997.

BOAG P., « Does Portland need a Homophile Society ? Gay Culture and Activism in the Rose City beteen World War II and Stonewall », *Oregon History Quarterly*, vol.105, n°1, pp.6-39.

BORGHS P., *Holebipionniers: een geschiedenis van de holebi- en transgenderbeweging*, Antwerpen, 't Vershil, 2015.

BUISSON-FENET H., *Un sexe problématique. L'Eglise et l'homosexualité masculine en France (1971-2000)*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2004.

CAPDEVIELE J. et REY H., *Dictionnaire de Mai 68*, Paris, Larousse, 2008.

CHAPERON S., « Histoire contemporaine des sexualités : ébauche d'un bilan historiographique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, n°84, 2001, pp. 5-22.

CHARLIER A., *L'homosexualité face à son histoire*, ULB, mémoire en Histoire présenté sous la direction d'Eliane Gubin, 1998-1999.

CHURCHILL D. S., « Trans-nationalism and Homophile political Culture in the Postwar Decades », in *GLQ* 15, vol.1, 2008, pp.31-66.

- COUROUVE Cl., *Vocabulaire de l'homosexualité masculine*, Paris, Payot, 1985.
- DESCAMPS Fl., *L'historien, l'archiviste et le magnétophone. De la constitution de la source orale à son exploitation*, Paris, Institut de la gestion publique et du développement économique, 2005.
- D'EMILIO J., *Sexual Politics, Sexual Communities, The Making of a Homosexual minority in the United States, 1940-1970*, Chicago et Londres, The University of Chicago Press, 1981.
- DUPONT W., « Modernités et homosexualités belges », *Cahiers d'Histoire*, vol. 119, 2012, pp. 19-34.
- DUPONT W., « Een geschiedenis van mannelijke homoseksualiteit in Brussel (19e-20e eeuw) », *Belgische Vereniging voor Nieuwste Geschiedenis; Association belge d'histoire contemporaine*, Vol. 30, n°4, 2008, pp.23-27.
- DUPONT W., DE SMAELE H., GUBIN E. et JACQUES C., « Construire l'histoire des sexualités. Regards critiques sur l'historiographie contemporaine » dans BEAUTHIER R., PIETTE V. et TRUFFIN B. (dir.), *La modernisation de la sexualité (19e-20e siècles)*, Bruxelles, Éditions de l'université de Bruxelles, 2010, pp. 185-227.
- EECKHOUT B., «A Paradise for LGBT Rights? The Paradoxe of Belgium », dans *Journal of Homosexuality*, Vol.58, n°8, 2011, pp.1057-1083.
- ELBERS A., *Discriminatie van homoseksuelen in België tussen 1960 en 1988: de reactie van de Vlaamse homobeweging op twee gevallen: artikel 372bis Belgisch Strafwetboek en de schorsing van Eliane Morissens*, Thèse, Bruxelles, 2002.
- ERIBON D. (dir.), *Dictionnaire des cultures gays et lesbiennes*, Paris, Larousse, 2003.
- ERIBON D., *Réflexion sur la question gay*, Paris, Flammarion, 2012.
- ESTERBERG K. G., « From Accomodation to Liberation. A Social Movement Analysis of Lesbians in the Homophile Movement », dans *Gender & Society*, vol.3, n°8, 1994, pp. 424-443.
- FONTANIE, Pierre, *Arcadie ou la préhistoire du mouvement gai*, Paris, Masques, 1982.
- FOUCAULT M., *La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, vol.1, 1976.
- GALLO M.M., *Different Daughters: A History of the Daughters of Bilitis and the Rise of the Lesbian Rights movement*, New York: Caroll and Graf. Grey A. 1997.
- GIAMI A. et HEKMA G., *Révolutions sexuelles*, Paris, la Musardine, 2015.
- GOFFMAN E., *Stigmates des usages sociaux des handicaps*, Paris, Minuits, 1975.

GROSS M. « Être chrétien et homosexuel en France. 'Renégociation identitaire' », *Presses de Sciences Po/Sociétés Contemporaines*, vol.3, n°71, 2008, pp.67-93.

HALPERIN D. M., *How to Do the History of Homosexuality?*, Chicago et Londres, University of Chicago Press, 2004.

HALL S., « Protests Movements in the 1970s: The Long 1960s », *Journal of Contemporary History*, Vol.43, n°4, 2008, pp.655-672.

HELLINCK B., « *Na een echt kongres. Met sprekers en een verslag* »: bijdrage tot de geschiedenis van de homobeweging in Vlaanderen (1953-1985), RUG, Gent, 1995.

HELLINCK B., « *Een droom waarvan we nooit konden vermoeden dat hij mogelijk zou zijn* »: bijdrage tot de geschiedenis van 50 jaar homo- en lesbiënebeweging in Vlaanderen (1953-2003), Gent/Brussel, Holebifederatie, Gelijke Kansen, 2003.

HELLINCK B., *Een halve eeuw [in] beweging : een kroniek van de Vlaamse holebibeweging*, Gent, FWH, 2002.

HELLINCK B., « Il y a 50 ans [le mouvement gay/lesbien belge] », dans *Het Ondraaglijk Besef*, n°9, décembre 2003, pp. 5-11.

HELLINCK B., « Stammoeder », dans *ZiZo*, n°21, 1997, pp.14-15.

HELLINCK B., « Over integratie en confrontatie ontwikkelingen in de homo- en lesbiënebeweging », dans *BEG-CHTP*, n°18, 2007, pp.109-130.

HERBIN Ch., « *Ça existe !* »: *Contribution à l'histoire de l'homosexualité féminine en Belgique des années 20'aux années '50*. Mémoire d'Histoire présenté sous la direction de Valérie Piette, Université Libre de Bruxelles, 2009.

HERZOG D., « Sexuality in the Postwar West », dans *The Journal of Modern History*, n° 78, 2006, pp. 144-177.

HUARD G., « Arcadie et le mouvement homophile espagnol », dans CHAPUT M.C., *Masculin-Féminin en Transition. Espagne 1970-1986*, Paris, Université Paris Ouest, pp.171-183.

JABLONSKI O. « The Birth of a French Homosexual Press in the 1950s », dans MERRICK J. et SIBALIS M. (éds), *Homosexuality in French History and Culture*, New York, Routledge, 2002, pp.233-249.

JACKSON J., « Arcadie : sens et enjeux de « l'homophilie » en France, 1954-1982 », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, Vol. 53, n°4, 2006.

JACKSON J., « Qu'est-ce qu'un homosexuel libéré ? Le mouvement Arcadie dans les « années 68 » », dans *Clio, Histoire, femmes et sociétés*, n°29, 2009, pp.17-35.

JACKSON J., *Living in Arcadia: Homosexuality, Politics and Morality in France 1945–1982*, Chicago, Chicago University Press, 2007.

JACKSON J., « Homophile Movement », in PATERNOTTE D. et TREMBLAY M. (dir.), *The Ashgate Research Companion to Lesbian and Gay Activism*, New York, Routledge, 2015, pp.31-45 (publication prévue pour 2015).

KENNEDY, H., « The Ideal Gay Man: the Story of Der Kreis », dans *Journal of Homosexuality*, vol.38, n°1-2, 1999, pp.1-229.

KOENDERS P., *Cultuur en Ontspanning, het COC 1946-1966*, Utrecht, Rijksuniversiteit te Utrecht, 1987.

LERCH A. et CHAUVIN S., *Sociologie de l'homosexualité*, Paris, La Découverte, 2013.

MEEKER M., « Behind the Mask of Respectability: Reconsidering the Mattachine Society and Male Homophile Practice, 1950s and 1960s. », *Journal of the History of Sexuality*, 2001, vol. 10, n°1, pp. 78–116.

MESSINA M., *Des Biches sauvages aux lesbiennes: le lesbianisme politique à Bruxelles (1972-1982)*, Mémoire d'Histoire présenté sous la direction de Valérie Piette, Université Libre de Bruxelles, 2011.

MESSINA M., « Quand le lesbianisme devient politique : les biches sauvages/lesbiennes radicales (1972-1974) », dans *het Ondraaglijk besef*, n°17, 2011, p.14.

PATERNOTTE D., DEWAELE A., HERBRAND C., « Etude gayes et lesbiennes/ *holebistudies* : Etat des savoirs critiques et regards croisés entre la Flandre et la Communauté française de Belgique », *genderstudies/een genre apart?*, *Savoirs de genre/quel genre de savoir ?*, Bruxelles, Sophia, Colloque 2005, pp. 154-171.

PATERNOTTE D., « Belgium : The Paradoxal Strength of Disunion », dans MANON T., C. JOHNSON C., PATERNOTTE D., *The Lesbian and Gay Movement and The State. Comparative Insights into a Transformed Relationship*, Burlington, Ashgate, 2011, pp.43-57.

PATERNOTTE D., *Revendiquer le « mariage gay ». Belgique, France, Espagne*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2011.

PERREAU B. et PATERNOTTE D., « Sexualité et politique en Francophonie : états des lieux et perspectives de recherche », *Politique & Société*, vol.31, n°2, 2012, pp.3-30.

PRAERO M., *Le moment politique de l'homosexualité en France. Mouvement, identités et communautés en France*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2014.

RIZZO D., « L'Ami idéal. Canon homophile et 'marché' des relations dans les années 1950 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 53, n°4, 2006, pp. 53–73.

RIMMERMAN Cr. A., *The lesbian and gay movement, assimilation or liberation*, NewYork, NewPress, 2007.

ROCA I ESCODA M., « De la dénonciation du droit à la conquête des droits. Le cas des mobilisations homosexuelles », dans FRERE B. et JACQUEMAIN M. (dir.), *Résister au quotidien*, Presses de Science Po, Paris, 2013, pp.55-86.

RUPP L.-J., « The Persistence of Transnational Organization: The Case of the Homophile Movement », in *American Historical Review*, 2011, vol. 116, n°4, 2011, pp. 1014–39.

RUPP L.-J., « The European Origins of Transnational Organizing: The International Committee Sexual Equality », dans AYOUB Ph. et PATERNOTTE D., *LGBT Activism and the Making o Europe: A Rainbow Europe?*, New York, Basingstoke, Palgrave, 2014, pp.29-50.

SANDFORT Th., SCHUYF J., DUYVENVAK J. W., WEEKS J., *Lesbian and Gay Studies: An Introductory, Interdisciplinary Approach*, SAGE Publications, 2000.

SANDFORT Th., « Pedophilia and the Gay Movement », dans *Journal of Homosexuality*, vol.13, n°2-3, 1987, p.89-113.

SCHERER R., *Emile perversi : Ou des rapports entre l'éducation et la sexualité*, Paris, Désodres-Laurence, Viallet Editions, 1974.

SIBALIS M., « L'arrivée de la libération gay en France. Le Front Homosexuel d'Action Révolutionnaire », dans *Genre, Sexualité & Société*, vol.3, 2010. [En ligne]. < <http://gss.revues.org/1428> > (Consulté le 17 juillet 2015).

SIDERIS G., « Folles, Swells, Effeminatees, and Homophiles, in Saint-Germains-des-Prés of the 1950s: A New "Precious" Society », dans MERRICK J. et SIBALIS M. (éds), *Homosexuality in French History and Culture*, New York, Routledge, 2002, pp.219-233.

STEIN M., *Rethinking the Gay and Lesbian Movement*, New York, Routledge, 2012.

TALEC J.-Y., *Folles de France. Repenser l'homosexualité masculine*, Paris, La Découverte, 2008.

TAMAGNE, Fl., *Histoire de l'homosexualité en Europe (Berlin, Londres, Paris, 1919-1939)*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 2000.

TAMAGNE, Fl., « Histoire des homosexualités en Europe : un état des lieux », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n°53, vol. 4, 2006, pp. 7-31.

TAMAGNE Fl., *Mauvais genre ? Une histoire des représentations de l'homosexualité*, Paris, Edition LM, 2001.

TIN L.-G. (dir.), *Dictionnaire de l'homophobie*, Paris, PUF, 2003.

TODD WHITE C., *Pre-Gay L.A.: a Social History of the Movement for Homosexual Rights*, Urbana, University of Illinois Press, 2009.

VAN DEN EECKOUT P. et VANTEMSCHE G., *Bronnen voor de studie van het hedendaagse België 19e - 21e eeuw. Tweede herziene en uitgebreide uitgave*, Bruxelles, Koninklijke Commissie voor Geschiedenis / Commission royale d'Histoire, 2009.

## Sitographie

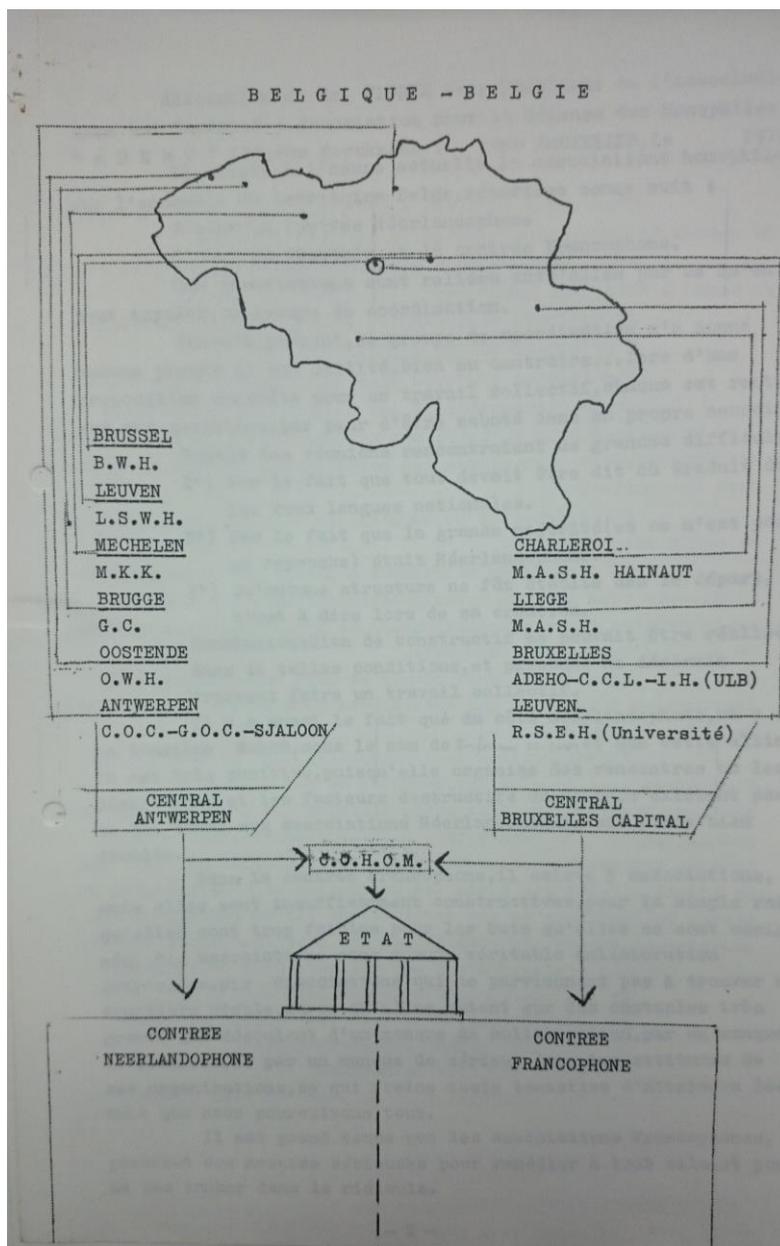
Fonds Suzan Daniel. *Fondssuzandaniel.be*. [En ligne] < <http://www.fondssuzandaniel.be/fsd/fr/qui%20sommen%20nous.html> > (Consulté le 5 mai 2014).

Catalogue général de la BNF. [En ligne] < <http://catalogue.bnf.fr> > (Consulté le 15 juillet 2015).

SONUMA, archives audiovisuelles. *sonuma.be*. [En ligne] < <http://www.sonuma.be/archive/%C3%AAtre-homosexuel-en-1973> > (Consulté le 19 décembre 2013).

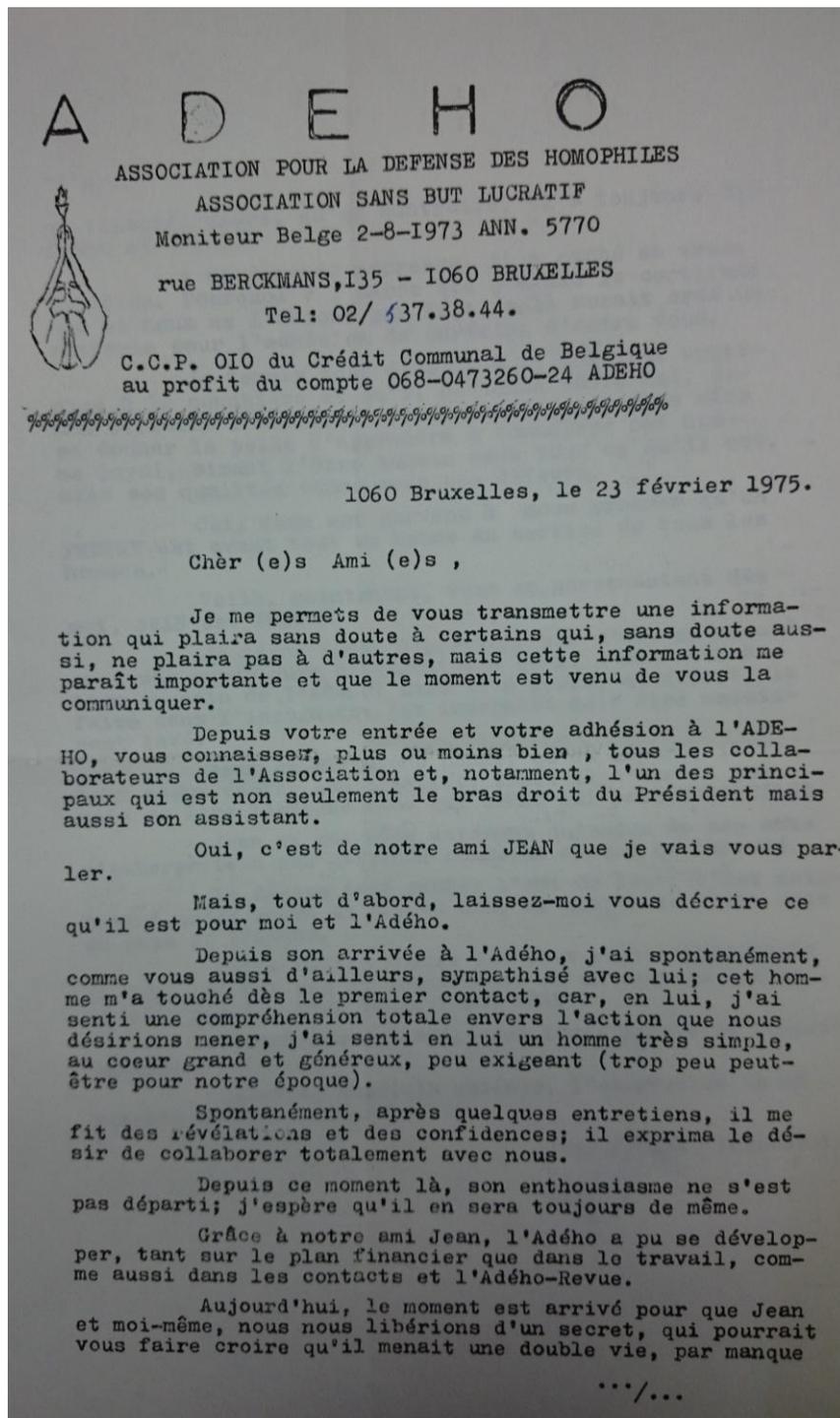
# **Annexes**

Document (1) : les différents groupes existants au début des années 70<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003). Affiche revenant sur les différents groupes qui existent en Belgique (probablement réalisé vers 1973-1974).

Document (2). Confession : Jean Van Mulders est prêtre<sup>2</sup>



<sup>2</sup> Archives privées de Josy Florek, le 23 février 1975.

.../...

de loyauté, alors, qu'au contraire, il a toujours été franc et loyal.

A ma demande expresse, il a caché sa vraie fonction. Pourquoi ? : parce que j'avais la certitude que si nous ne l'avions pas fait, cela aurait créé un obstacle pour l'adhésion de certains d'entre vous.

Je tenais tout d'abord à ce que vous appreniez à le connaître et qu'il devienne votre ami, sinon certains l'auraient directement jugé, sans même se donner la peine d'apprendre à connaître cet homme loyal, aimant l'être humain dans tout ce qu'il est, avec ses qualités comme avec ses défauts.

Oui, Jean est parvenu à nous prouver qu'un PRETRE est avant tout un homme au service de tous les hommes.

Voilà, maintenant, vous en savez autant que moi, JEAN est PRETRE.

Je tiens aussi à préciser que c'est en accord avec ses supérieurs hiérarchiques qu'il a mené son action au sein de l'Adéhc; mais il a voulu, au départ, le faire dans l'incognito; cet incognito doit être maintenant levé.

Jean et moi avons pensé, qu'au départ, il valait mieux cacher son identité, sinon il n'aurait jamais pu être l'AMI de ceux qui COMME LUI sont HOMOPHILES.

Jean et moi-même espérons qu'aucun de ses amis n'interprétera son attitude comme un manque de loyauté.

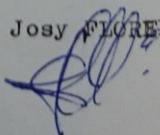
Il désire tant rester l'ami de tous; c'est maintenant qu'il saura si oui ou non, il compte de vrais amis au sein de l'Adého.

Votre amitié envers lui doit rester EXACTEMENT LA MEME, et non pas se transformer en un certain respect, il doit rester, pour tous, l'AMI JEAN .

J'espère que, tous, vous ferez preuve de compréhension.

Recevez, cher(e)s ami(e)s, l'expression de ma sincère amitié.

Josy FLOREK, Président



Document (3) : dissolution du groupe<sup>3</sup>

OK

ASSOCIATION D'ENTRAIDE HOMOPHILE	
CENTRE SOCIAL D'ACCUEIL D'INFORMATIONS, D'ANIMATIONS CULTURELLES ET DE LOISIRS	281 CHÛS D'IXELLES 1050 - BRUXELLES (BELGIQUE) ADRESSE POSTALE : B.P. 50 1030 - BRUXELLES 3.
JUMBLEE AVEC LE GADEHO 57 RUE BOUCHER DE PERTHES 59800 - LILLE (FRANCE)	A. S. B. L. MEMBRE DE LA FEDERATION DES GROUPES HOMOSEXUELS FGH
<b>ADEHO</b>	
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF CREE LE 23 OCTOBRE 1972 MONITEUR BELGE DU 02 AGUT 1973 ANNEXE 5770 - C.G.P. N° 068-0473260-24 ADEHO A.S.B.L	

Bernard VANHAMME  
525, chaussée de Haecht  
1030 - BRUXELLES.  
BELGIQUE.

Bruxelles, le 20 janvier 1987.  
HOMO KRANT  
DAMBRUGGESTRAAT 204  
2008 - ANTWERPEN.  
BELGIE.

2 1 -01- 1987

Objets : 1. Dissolution de l'A.S.B.L. ADEHO.  
2. Supression de la B.P. 50.  
3. Nouvelle association belge : l'I.H.B.

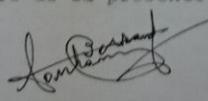
Cher ami,

Après 13 ans d'existence l'a.s.b.l. ADEHO est dissoute pour cause de difficultés budgétaires. Cette décision a été voté à l'unanimité lors de la dernière assemblée générale de l'association. L'ADEHO a dès lors cessé toute activité.

La boîte postale 50 à 1030 BRUXELLES (BELGIQUE) n'est plus en fonction, prenez-en bonne note, merci d'avance.

Par ailleurs, je vous signale la création d'une nouvelle association belge : l'I.H.B. (INFOR HOMOSEXUALITES BELGIQUE) située 281, chaussée d'Ixelles à 1050 BRUXELLES (BELGIQUE) et présidée par Louis RENKIN ; cette association regroupe différents services qui sont : le CHE (CERCLE HOMOSEXUEL ETUDIANT), le GEH (GROUPE D'ENSEIGNANTS HOMOSEXUELS), le CCL (CENTRE DE CULTURE ET DE LOISIRS), le CRIES (CENTRE DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SUR L'ENFANCE ET LA SEXUALITE) et SINGULIER PLURIEL (émission de radio homo), outre le siège de Bruxelles, il y a une section I.H.B. LIEGE, I.H.B. MONS et très bientôt à Charleroi et Namur. Ci-joint un exemplaire de leur dernière parution, le bimensuel : LE LIEN.

Je vous remercie pour l'attention que vous aurez apporté à la lecture de la présente et vous envoie mes cordiales salutations gays.

  
Pour l'ADEHO a.s.b.l.  
Le Président, Bernard VANHAMME,

P.J. : Un Lien.

<sup>3</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003 - 1290), dissolution de l'ADEHO, le 20 janvier 1987.

#### Document (4) : la chute de l'ADEHO<sup>4</sup>

PAUVRE ADEHO :

Chers amis, chères amies,

L'Adeho coule. Votre association coule et vous vous en moquez. Je vais probablement me faire des ennemis mais j'en ai assez. J'en ai assez de toujours voir les mêmes personnes se débattre pour garder la surface.

J'en ai assez de supplier, avec le conseil d'administration, votre aide qui ne vient pas et ne viendra peut-être jamais.

Il faudra sans doute attendre le jour où l'Adeho fermera définitivement ses portes pour que vous preniez enfin conscience de ce que vous auriez pu faire?

Mais ce jour là, si vous avez quelques scrupules, il sera trop tard et ce sera VOTRE FAUTE.

Pour qui prenez-vous donc Bernard, Josy, Michel, Léo, Léon et les quelques rares autres personnes qui travaillent pour vous.

Pour des Supermen ou quoi!

Pendant un an et demi, j'ai assuré le service au comptoir chaque soirée. Mon état de santé m'interdit pour l'instant de continuer ce service. Léon et Léo que je félicite ont pris ma "succession". Malheureusement, je constate qu'ils sont toujours seuls pour chaque soirée comme je le fus.

Certaines personnes cependant, plus conscientes de la situation que vous ne l'êtes en général ont apporté leur contribution occasionnelle à certaines tâches.

Mais cela ne suffit pas, bon dieu!

Réveillez-vous toutes et tous et prenez donc conscience que, si l'ADEHO vous a aidé un jour, elle ne peut plus aider actuellement les homophiles qui ont besoin d'elle; par manque de moyens financiers d'une part, mais surtout par manque d'AIDE MANUELLE ou INTELLECTUELLE d'autre part.

Maintenant, si vous jugez, ce qui est tout à fait légitime, qu'il n'est pas nécessaire que vous vous dérangiez pour l'une ou l'autre aide aussi minime soit-elle à l'Adeho; Alors, pour ma part, je ne vois absolument pas pourquoi nous devrions nous faire un sang d'encre en cherchant de nouvelles activités et en essayant sans cesse de remplir au maximum vos désirs.

Fermons les portes, notre vie sera beaucoup plus reposante et beaucoup plus facile.

Et tant pis pour les milliers d'homophiles qui ont des problèmes et qui auraient besoin de l'aide de l'Adeho.

L'important, c'est que VOUS ayez été aidés, n'est-ce pas ?

Jean-Luc BOUFFIOUX  
Bd. de Dixmude, 31  
1000 BxL.

Toutes propositions de collaboration est à adresser directement au responsable du poste auquel vous désirez collaborer ou à Bernard. Ce dernier pourra vous donner les renseignements que vous désirez sur les postes à pourvoir ainsi que sur leur fonctionnement.

<sup>4</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003 - 1290), lettre de Jean-Luc Bouffieux au début des années 80.

**Document (5) : Tract - manifestation à Bruxelles de juin 80. Ensemble des revendications<sup>5</sup>**

*Homo en lesbiennedag*  
*Journée homos lesbiennes*  
Brussel 28/6/80 Bruxelles

**abrogation immédiate  
du 372bis**

**pas de discrimination à  
l'égard des homos et  
des lesbiennes**

**pour une homosexualité libre**

**manif**

**départ à 14.30h,  
Place Flagey, Ixelles**

**fête à partir de 18 h  
dans l'Ancienne Belgique**

organisation comité journée homos-lesbiennes 80 composé de  
Groupe de Libération Homosexuelle, C.C.L.—Infor Homosexualité, Federatie van Werk-  
groepen Homofilie, Lesbisch Komitee 80, lesbische groepen F.W.H., Rooie Vlinder

Editeur responsable: H. Hegman, 281, Chaussée d'Ixelles, 1050 Bruxelles

Graphisme et impression: Agital, Kasteelkaai 255, 9000 Gent, tel. 091/25.30.88

<sup>5</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003), tract revenant sur la toute première manifestation à Bruxelles, le 28 juin 1980.



Le 28 juin a été proclamé journée d'action internationale par les organisations homos et lesbiennes du monde entier. Par des manifestations et des actions, le mouvement homosexuel commémore en cette journée les émeutes de Stonewall en Juin 1969, lorsque pour la première fois dans l'histoire, les homos sont descendus dans la rue pour protester contre les raffles et la répression policière dans le ghetto homo de New-York.

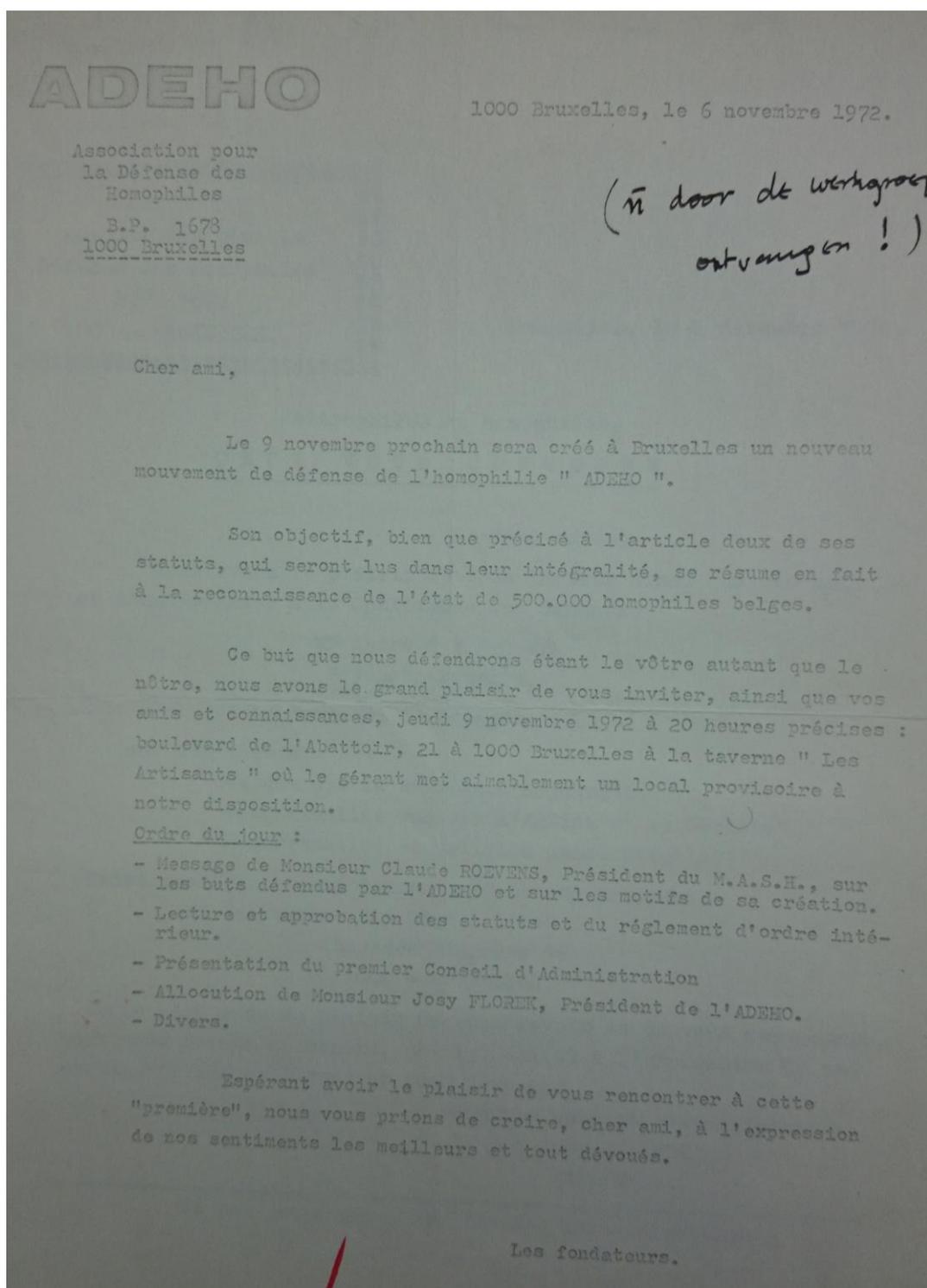
Dans ce même esprit d'unité d'action, des organisations homos et lesbiennes belges de diverses tendances appellent à une manifestation nationale à Bruxelles le 28 Juin 1980. Nous exigeons tous ensemble :

- L'abrogation immédiate de l'article 372bis qui fixe à 18 ans la limite d'âge pour les relations homosexuelles, alors qu'elle est de 16 ans pour les relations hétérosexuelles. Cet article constitue une grave discrimination à l'égard de l'homosexualité, une entrave à l'épanouissement des jeunes homosexuels, une atteinte flagrante aux droits de l'homme et aussi une incitation à l'intimidation des homosexuels, au chantage ou à la terreur.
- L'interdiction légale de toute discrimination envers les hommes et les femmes homosexuels dans leur travail, dans leur logement, dans l'enseignement, etc. Pas d'interdictions professionnelles à l'encontre des homos et lesbiennes!
- Une solidarité réelle avec toutes les personnes qui sont opprimées en raison de leur conduite sexuelle ou de leurs préférences sexuelles.
- Le droit des jeunes et des enfants à vivre leur propre sexualité, quel que soit l'âge des partenaires.
- La condamnation de toute violence sexuelle et de tout abus de pouvoir en matière sexuelle.
- la suppression du fichage des homos et des lesbiennes par la gendarmerie et la police; la protection du droit à la vie privée.
- le droit pour les mères lesbiennes et les pères homos de conserver la garde de leurs enfants; leur droit d'adopter des enfants.
- la suppression de la condamnation et de la discrimination de l'homosexualité par les églises.
- l'arrêt de la censure anti-homosexuelle qui a sévi à plusieurs reprises l'année dernière (procès Piet Elen, interdiction d'importation d'un agenda homosexuel, interdiction de salle pour la pièce "Snoepjes", tract homosexuel Kortrijk, etc.)
- addition dans tous les textes, traités, etc. qui interdisent la discrimination sur base de la race, du sexe, de la croyance religieuse ou des convictions politiques, de la mention "de la préférence sexuelle".
- reconnaissance internationale du statut de prisonniers politiques à tous ceux qui sont privés de leur liberté en raison de leur qualité d'homo ou de lesbienne; prise de position en ce sens par le droit international et par les organisations qui s'occupent du sort des prisonniers d'opinion (Commission des Droits de l'Homme, Amnesty International, etc.).

Nous vous invitons à manifester ensemble autour de ces revendications, dans un esprit d'unité et de solidarité, avec nous et avec des dizaines de milliers de personnes dans le monde, pour les droits fondamentaux des homos et des lesbiennes, le samedi 28 JUIN 1980 à BRUXELLES.

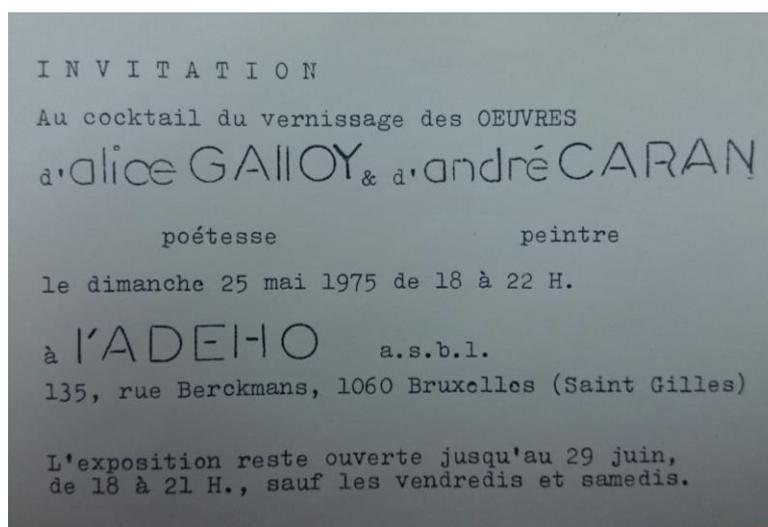
Cet appel s'adresse en premier lieu à nos frères et soeurs homosexuels, pour qu'ils aient le courage de défendre leurs droits et leur dignité. Mais cet appel s'adresse aussi à toutes les organisations politiques, syndicales, sociales et culturelles et à tous les individus et les groupes soucieux du respect des droits de l'homme, du droit à la libre disposition de son corps et de sa vie, pour faire de cette journée du 28 Juin 1980 une expression concrète du refus de toute forme de discrimination.

Document (6) : création de l'ADEHO<sup>6</sup>



<sup>6</sup> Archives de la LSWR (F/005-332), lettre revenant sur la fondation de l'ADEHO, le 6 novembre 1972.

**Document (7) : exposition organisée à l'ADEHO<sup>7</sup>**



**Document (8) : soirée organisée à l'ADEHO avec le chanteur Will Ferdy<sup>8</sup>**



<sup>7</sup>Archives de l'Holebifederatie (F/003), vernissage d'une exposition organisée au sein de l'ADEHO, le 25 mai 1975.

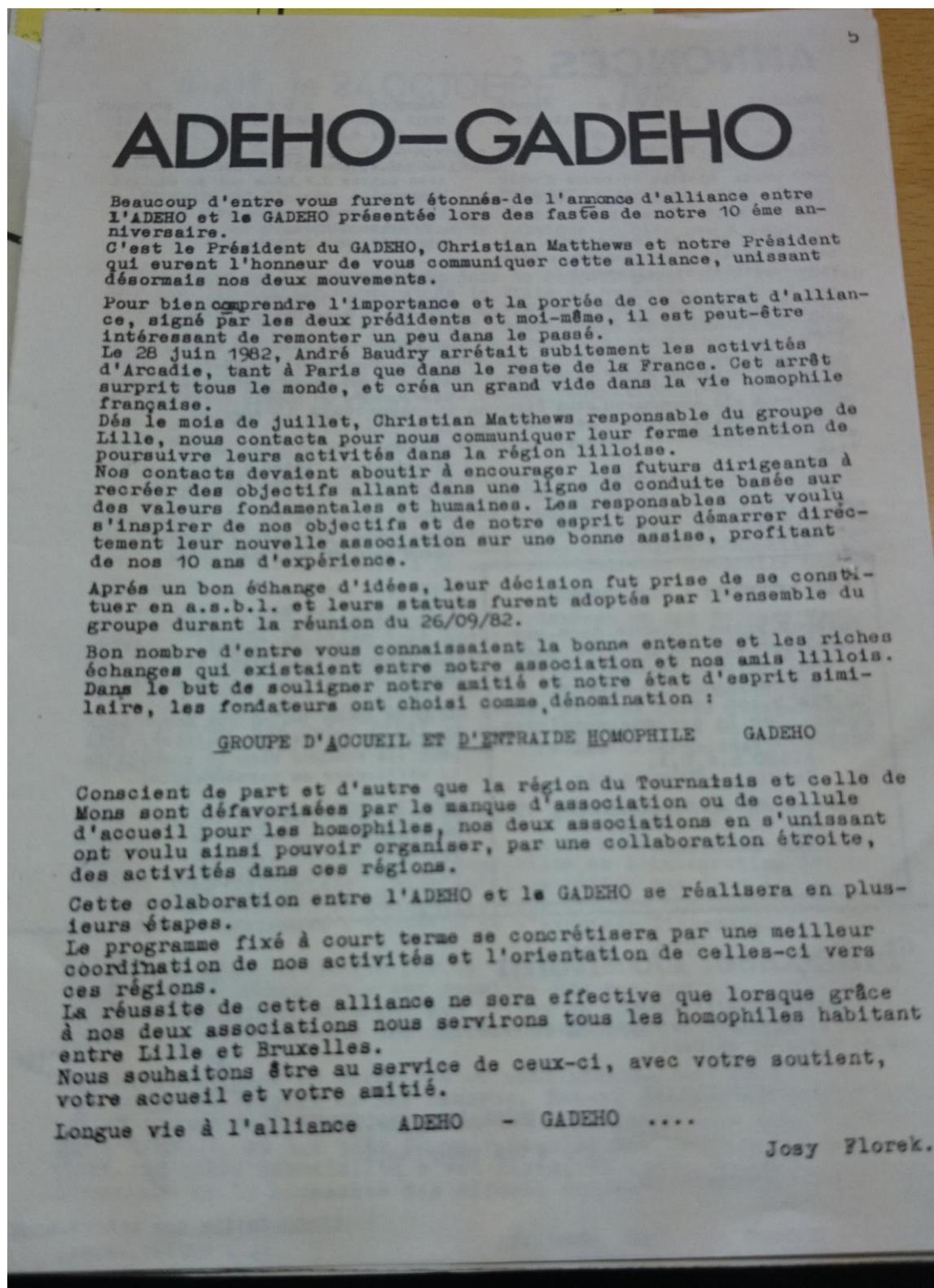
<sup>8</sup> Archives de l'Holebifederatie (F/003), venue du chanteur flamand Will Ferdy à l'ADEHO, le 6 juillet 1979.

Document (10) : santé de Josy Florek<sup>9</sup>

SUITE A L'ACUTEL ETAT DE SANTE DE JOSY, IL N'A  
PAS ETE POSSIBLE DE CREER DES ACTIVITES POUR  
LE MOIS DE NOVEMBRE.

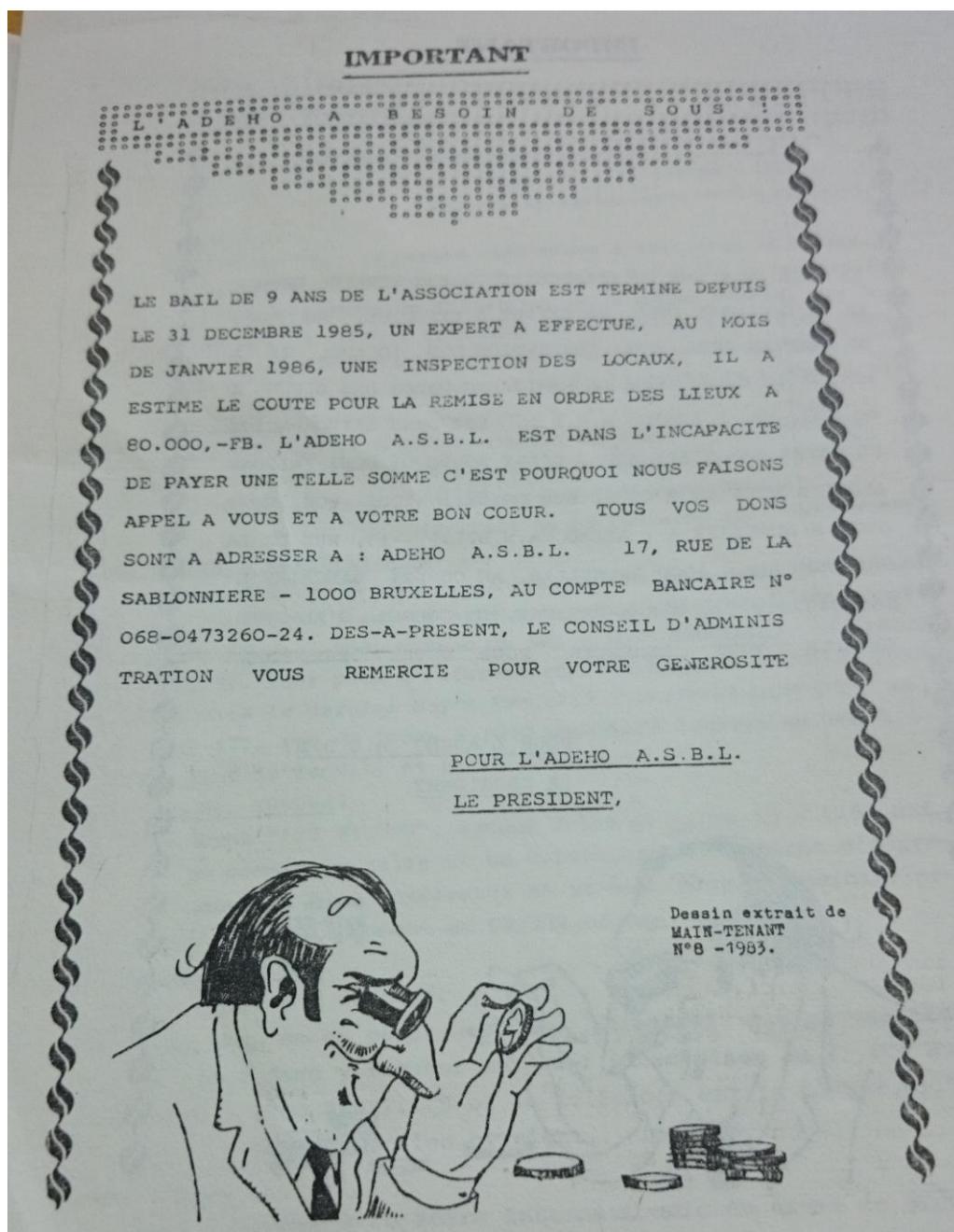


<sup>9</sup> Dans les coulisses de l'ADEHO, numéro spécial anniversaire, 1978.



<sup>10</sup> Feuillet de l'ADEHO, novembre 1982.

Document (12) : le bail de l'ADEHO arrive à expiration<sup>11</sup>



<sup>11</sup> Feuillet de l'ADEHO, octobre 1985.

Document (13) : les associations réunies au sein de la FGH<sup>12</sup>

QU'EST-CE QUE LA F.G.H. ?

.....

La F.G.H. ou Fédération des Groupes Homosexuels réunit des associations et des groupements de la communauté française de Belgique. Grâce à la F.G.H. une meilleure coordination entre les associations ou groupements, s'est instaurée, afin de mieux vous informer sur des services et des loisirs mis à votre disposition.

Être membre de la F.G.H. pour une association ou un groupement est, pour vous, une garantie de sérieux, un "label" de qualité.

LISTE DES ASSOCIATIONS ET DES GROUPES MEMBRES :

-Association d'Entraide Homophile (ADEHO) A.S.B.L. 17, rue de la Sablonnière 1000 BRUXELLES. Tél : 02/217.66.25.	-Association des Médecins Gais (A.M.G.) 32, avenue du Centenaire 4920 EMOURG (LIEGE). Tél : 041/67.06.92.
-Centre de Recherche et d'Information sur l'enfance et la sexualité 281, chaussée d'Ixelles 1050 BRUXELLES. Tél :	-Cercle Homosexuel Etudiant (C.H.E.) 38, avenue Jeanne 1050 BRUXELLES. Tél : 02/649.00.30 ext. 2540 (Mardi et mercredi de 12H00 à 14H00)
-Communauté du Christ Libérateur (C.C.L.) (Groupe Chrétien) 6, rue Verwée 1030 BRUXELLES. Tél : 02/762.94.70 (Lundi de 20H00 à 22H00)	-EAGLES M.C. Liège (Club de loisirs actifs-motos) c/o Robert FERANT 42, rue Bonne Femme 4030 GRIVEGNEE. Tél : 041/42.79.12.
-Groupe Homosexualité et Education (G.H.E.) 27, rue d'Espagne 1060 BRUXELLES. Tél : 02/375.47.12	-Groupe de Parents d'Homophiles c/o Florence LAMBERT-WILLEMS 30, Montfort 4050 ESNEUX. Tél : 041/80.34.91.
-Homophilie et Famille Groupe d'Accueil et d'Information c/o Josy FLOREK 68, rue Rubens bte 4 1030 BRUXELLES. Tél : 02/216.98.34.	-INFOR HOMOSEXUALITE A.S.B.L. 281, chaussée d'Ixelles 1050 BRUXELLES. Tél : 02/648.77.41.
-M.S.C. Belgium (Club de loisirs actifs-motos) c/o Louis de BRAUWER 15, rue du Lombard 1000 BRUXELLES. Tél : 02/511.46.05.	-MAIN-TENANT A.S.B.L. c/o V. de WALEPPE 89, rue Wazon 4000 LIEGE. Tél : 041/23.07.60.
-Singulier Pluriel B.P. 215 1040 BRUXELLES 4 Tél : 02/218.30.33. (Dimanche de 20H00 à 22H00)	-Mouvement de Libération des Pédophiles (M.L.P.) (Détenus) c/o CRIES 281, chaussée d'Ixelles 1050 BRUXELLES.
	-Triangle Rose au Poing (Nouvance Socialiste) B.P. 60 Ixelles 1 1050 BRUXELLES.

.....

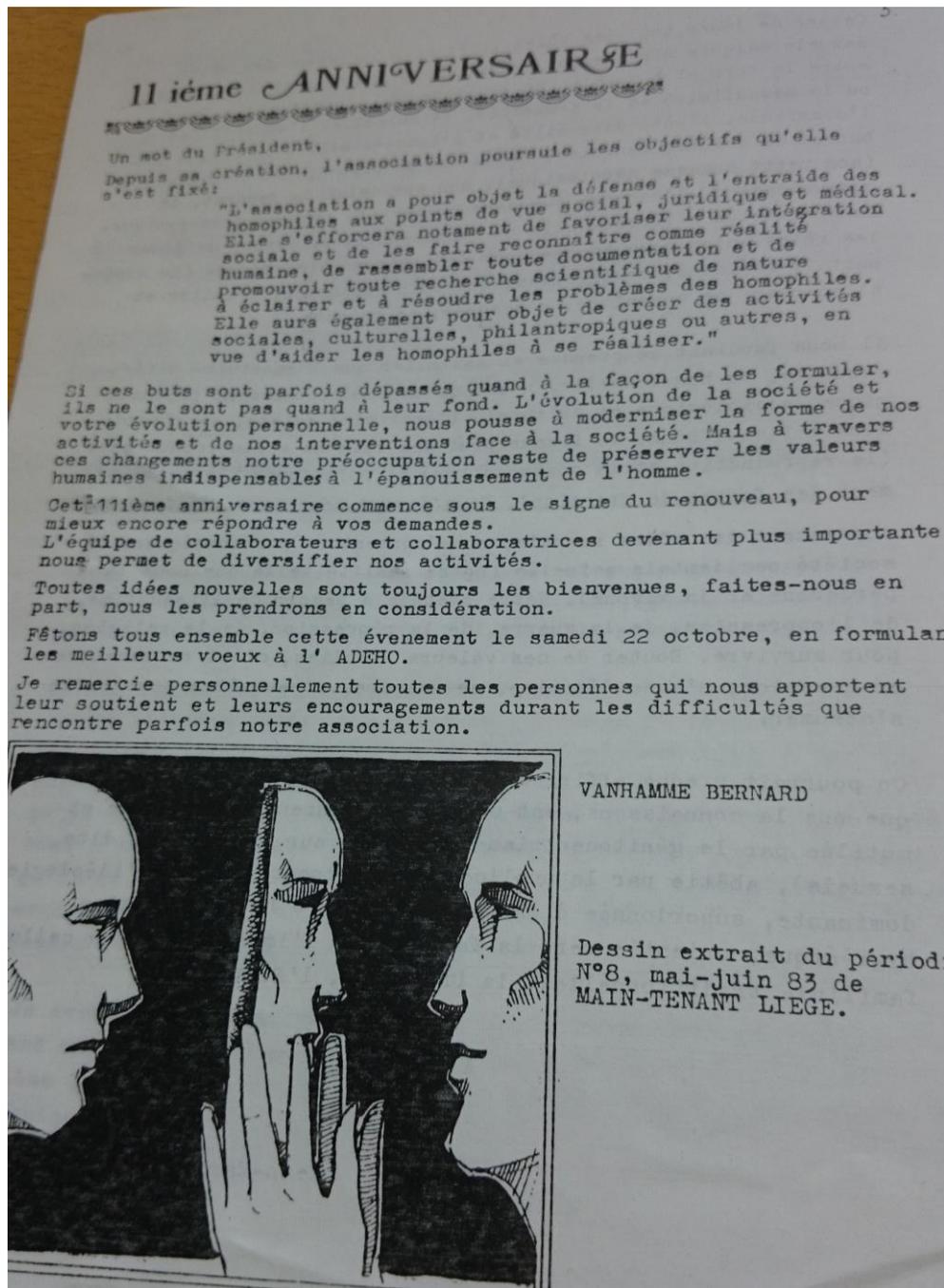
B O N N E F E T E ! ! !

-----

Avec un peu de retard, il n'est jamais trop tard pour bien faire, l'ADEHO souhaite une bonne fête aux Mères homosexuelles, en espérant que ce jour fut pour vous synonyme de joie et d'allégresse. Aux Pères homosexuels, l'ADEHO vous souhaite gai...ement un "happy feast", qu'elle soit pour vous, symbole de bonheur.

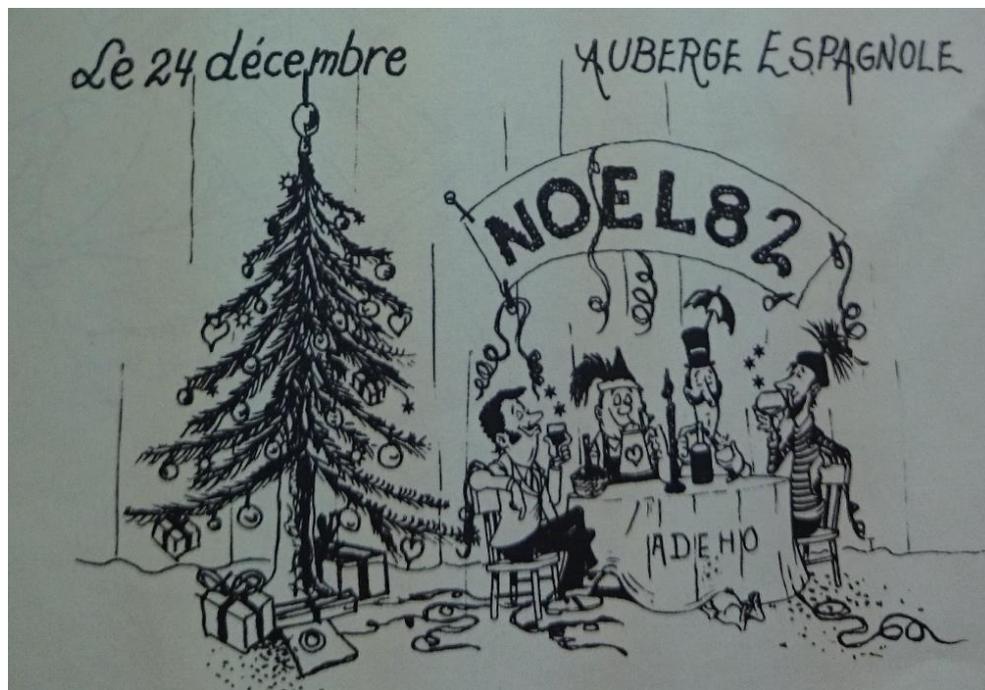
<sup>12</sup> Feuillet de l'ADEHO, décembre 1984.

Document (14) : les buts de l'ADEHO ont vieilli mais ce sont toujours les mêmes !<sup>13</sup>



<sup>13</sup> Feuille de l'ADEHO, octobre 1983.

Document (15) : image d' « ambiance » issue du périodique de l'ADEHO<sup>14</sup>



<sup>14</sup> Feuillet de l'ADEHO, décembre 1982.